En spectacle dimanche

Michel Barrette raconte son grave accident

Photo Archives

Voir page A-3 >

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

SANYO

• Stereo 31 po
• Telecommande superuniverselle

GARANTIE 5 ANS

889$

137e ANNEE N 23 • LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 1996 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT JEAN SUR RICHELIEU • 108 PAGES $1.14

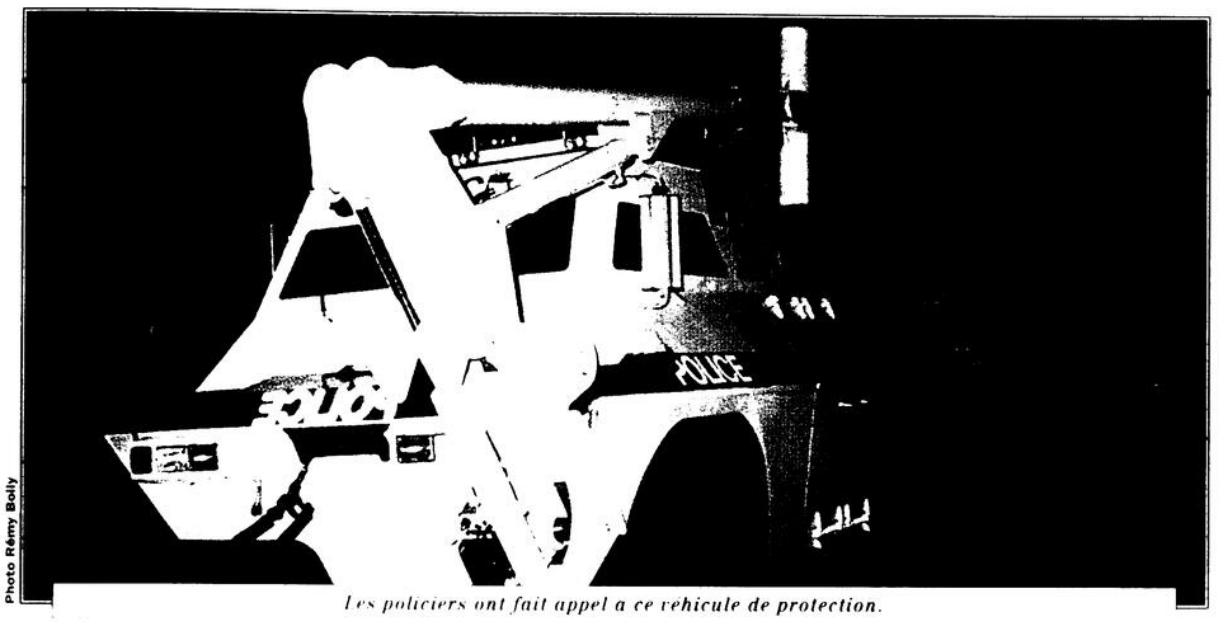

Photo Rémy Bolly

Les policiers ont fait appel a ce vehicule de protection.

Rue Savard à Saint-Luc

L'artillerie lourde pour déloger un forcené

Beaucoup de demeures évacuées

ISABELLE SIMARD

La soiree de l'Halloween s'est transformee en un veritable cauchemar pour l'ex-conjointe de Normand Guimond. Arme d'un pistolet, le jeune retraite des Forces armees canadiennes a fait irruption chez elle et a fait feu en sa direction avant de se barricader dans sa propre residence sur la rue Savard. Par precaution, les voisins du forcene ont ete forces d'evacuer les lieux durant quelques heures. Les policiers ont retrouve le corps de cet homme gisant sur le plancher de la salle de bain.

Le drame a debute vers 1h30 jeudi dernier. Les policiers de Saint-Luc ont ete informes qu'une tentative de meurtre venait de se produire sur la rue Belair, a Saint-Luc.

« A notre arrivee, l'ex-conjointe de Normand Guimond etait en etat de choc. Son assaillant venait de lui tirer deux balles dans les jambes. Ses deux enfants, deux garcons de 11 et 13 ans, etaient absents au moment du drames, raconte le directeur adjoint du Service de police de Saint-Luc, Jean Desbiens.

Suite a la page A-3 >

Photo Rémy Bolly

Le Groupe d'intervention tactique a été dépêché sur les lieux.

Le 9-1-1 à Saint-Jean dès mai prochain

79 cents par mois sur votre compte de Bell

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les citoyens de Saint-Jean auront acces au service public d'appels d'urgence 9-1-1 en mai 1997. Les couts du 9-1-1 seront defraves par un prelevement mensuel de 79 cents sur le compte de telephone de chaque abonne.

Offert dans un premier temps sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu, le service d'appels d'urgence 9-1-1 pourra ensuite etre disponible aux municipalites voisines avec lesquelles existent des ententes relatives aux services de police et d'incendie, soit Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie pour la police et Saint-Luc et Mont-Saint-Gregoire pour les services d'incendie.

Toutes ces municipalites beneficient actuellement du centre de reponse telephonique du poste de police et d'incendie du Haut-Richelieu. Le maire Myroslaw Smereka precise que, selon l'echeancier preliminaire, le 9-1-1 devrait etre disponible en mai 1998 pour les municipalites partenaires, soit un an apres sa mise en service et son rodage a Saint-Jean.

Suite a la page A-7 >

Photo Rémy Bolly

Mme Alice Goyette-Auclair

Croiriez-vous que Mme Goyette-Auclair a 100 ans?

Voir page A-6 >

SOMMAIRE

Cinema	B-9
Economie	A-34
Editorial	A-10
Necrologie	A-32
Petites annonces	B-26
Sport	A-40

Grave incendie Place du Quai

Photo Jacques Paul

Voir page A-4 >

NÉON 1997

• Automatique • Modèle haut de gamme
• Climatiseur • Servofreins à disque
• Moteur 16 soupapes • Injection multipoint, 132 ch.
• Radio AM/FM stéréo • Etc

Location 30 mois, 20 400 km par année, 9¢ du km excedentaire. A... comptant. Sur approbation de crédit. Valeur residuelle. Neuf... de taxes en sus. Transport et préparation inclus

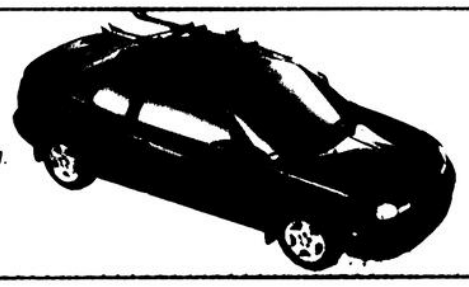

par mois / 48 mois aucun comptant

Plymouth Chrysler Jeep Eagle

Premier PLYMOUTH-CHRYSLER inc.

LE VRAI CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
Près du Red Lobster

348-7366
Mtl: 856-7859

18216-c-23-ng

Les GÉANTS de l'automobile

Là où le magasinage commence... et s'arrête!

AUTOS GARANTIES INSPECTÉES

Près de 100 véhicules en inventaire

Venez faire une offre

Votre concessionnaire Volkswagen

1997

F-150

1996

Dodge Ram SLT Laramie
4 x 4, tout équipé
7 000 km

1995

Eagle Talon
23 000 km, 5 vitesses
climatiseur, balance de garantie

1994

Pontiac Trans-Am GT

1996

Chevrolet Monte Carlo Z-34
tout équipé
intérieur cuir

1995

Ford Mustang GT
manuel 5 vitesses, 4.6 litres
très bas kilométrage

1996

Pontiac Grand Am

1995

Chevrolet Cavalier Z-22

1995

Hyundai Elantra

1996

Dodge Caravan
climatiseur, volant ajustable, régulateur
sept places, bas kilométrage

1994

Ford Aerostar

1996

Chevrolet Lumina APV
climatiseur, seulement
12 000 km

Cloginor
ST-JEAN
LES AUTOMOBILES CLOGINOR INC.
359, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-6816

Haut-Richelieu Volkswagen
359-4222
370, rue Berthier, Saint-Jean-sur-Richelieu

019299-c23-nm

Météo

Mercredi
Temps nuageux avec percées de soleil
Maximum 8 °C

Jeudi
Nuageux avec pluie débutant en après-midi
Minimum 4 °C Maximum 15 °C

Vendredi
Pluie Minimum 6 °C Maximum 15 °C

Samedi
Quelques averses de pluie ou de neige
Minimum 3 °C Maximum 6 °C

Le Canada Français

☎ 347-0323
84, rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 6X3 • Télécopieur : 347-4589

Président-éditeur
Robert Paradis

Vice-présidente
Maryse Racicot Gagnon

Directeur général
Renel Bouchard

Rédacteur en chef
Gilles Levesque

Directeur de l'information
Marc-O. Dupuis

Journalistes
Michel Phaneuf
Gilles Berube
Louise Bedard

Secrétaire
Louise Ann Dubois

Photographes
Jacques Paul
Bruno Petrozza
Michel Laflamme
Rémi Rody

Collaborateurs
Daniel Simard
Daniel G. Hébert

PUBLICITÉ
Directeur
Léopold Ste-Marie

Contremaître
Rose Audette-Lemonde

Distribution
Les Messageries
Saint-Jean inc.
Directeur
Paul Pendleton

Tirage
Poly Encarts inc.

Directeur
Claude Brodeur

1 exemplaire $1.10

Plymouth
Jeep Eagle
Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER Inc.

Réal Phoenix
Conseiller vente et location
390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-7366

Granger exige sa relocalisation

BELL, une «agression» contre tout le quartier Saint-Gérard

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Cela ne fait aucun doute dans l'esprit du conseiller Germain Granger. En installant son centre de maintenance et d'entretien au beau milieu du quartier, en se moquant des règlements municipaux, Bell Canada vient de faire une «agression» contre tous les citoyens de Saint-Gérard.

Samedi matin, le conseiller n'en revenait tout simplement pas de voir la cour arrière du centre de commutation de Bell, à l'angle des rues Dorchester et Lebeau. Il a compté 17 fourgonnettes stationnées dans une cour adjacente à une résidence unifamiliale et à des immeubles à logements luxueux.

«C'est de l'agression visuelle et auditive. C'est une agression contre l'environnement urbain d'un quartier résidentiel. Bell ne se comporte plus en bon citoyen corporatif mais comme une compagnie d'une époque qu'on pensait révolue. Bell se moque des citoyens de Saint-Gérard et il faut que ça cesse», lance-t-il, furieux.

M. Granger estime que la logique de l'urbanisme exige que Bell retourne faire ses activités dans une zone à caractère industriel comme c'était le cas avant qu'elle ne demenage son centre de maintenance et d'entretien de la rue Des Carrières à la rue Dorchester.

Il considère également que ce dossier ne regarde pas seulement les citoyens de Saint-Gérard mais aussi ceux des autres quartiers qui pourraient se retrouver avec de semblables agressions mettant en péril leur qualité de vie.

Le conseiller note que la ville examine toujours les avenues juridiques afin d'amener Bell à se relocaliser dans une zone industrielle. Il rappelle que les travaux de construction de Bell ont démarré sans permis et que, par la suite, les travaux d'aménagement extérieur ont été exécutés sans l'autorisation de la ville et contre sa volonté. Le service d'Urbanisme avait fait arrêter les travaux extérieurs mais Bell les a quand même fait compléter, prétextant être dans ses droits.

Là-dessus, le conseiller de Saint-Gérard considère à la limite que même si ce déménagement de Bell pouvait s'avérer légal, il demeurera toujours «illégitime.»

Photo Rémy Boily

Un tel spectacle de camionnettes de Bell au beau milieu d'un quartier résidentiel est inacceptable, déclare le conseiller Germain Granger.

Fort Boyard: l'équipe de Racicot en vedette dimanche

ISABELLE SIMARD

Ça y est! Le soir fatidique est enfin arrivé pour nos trois participants de Fort Boyard de la polyvalente Armand-Racicot. Dès le 10 novembre, 18h30, les téléspectateurs assisteront à la grande aventure de Claude Boucher, Benoît Brosseau et Pierre Delisle.

Les trois mousquetaires ont organisé une soirée spéciale pour cet épisode de leur vie qui sera diffusé au grand public dimanche prochain. Ils monopoliseront tous les téléviseurs du restaurant La Cage aux Sports, au mail Le Bougainvillier.

Les participants de Fort Boyard invitent tous les amateurs de Fort Boyard à se joindre à eux. Dès 17 heures, ils présenteront un vidéo amateur sur les à-côtés du voyage. À 18 heures, les spectateurs seront invités à visionner une production de TVA sur les meilleurs moments de Fort Boyard 1996. Finalement, à 18h30, tous assisteront à la présentation de l'émission sur les ondes de TVA.

La prochaine émission de Fort Boyard présentera l'équipe de Marie-Josée Taillefer, René Simard, Benoît Brosseau, Pierre Delisle et Claude Boucher. On les aperçoit voguant sur les eaux tumultueuses de l'Atlantique en direction du Fort Boyard.

BOUTIQUE CLUB SKI

«SNOWBOARD»

379,99$
Valeur: 800$
Planche «Oxygen XE»
Bottes «Boons»
Fixations «Slim»

SKIS ALPINS

299,99$
Valeur: 750$
Skis «Atomic»
Bottes «Koflack»
Fixations «Ess»

Lot de skis alpins
À partir de 99,99$

PRIX SURPRISES RIDICULEMENT BAS SUR TOUTES NOS BOTTES DE COURSE HAUTE PERFORMANCE

AVEC TOUT ACHAT DE VÊTEMENTS À PRIX RÉGULIER
(200$ et plus)
20% OBTENEZ D'ACCESSOIRES GRATUITEMENT
Ex: achat de 250$ obtenez 50$ d'accessoires gratuitement

897, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-9277

\$90,000 de dommages

Incendie rue du Quai: une surcharge de courant est peut-être à l'origine du sinistre

ISABELLE SIMARD

Une surcharge d'électricité provoquée par le retour du courant en fin d'après-midi jeudi pourrait bien être à l'origine de l'incendie ayant causé pour environ \$90,000 au bâtiment situé au 132, rue du Quai dans le centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Une panne de courant, rappelons-le, a affecté 31,000 abonnés d'Hydro-Québec jeudi dernier. La perte de courant a été enregistrée à 15h41 et le retour de l'électricité s'est fait à 16h18.

De l'avis du lieutenant Stéphane Clermont, du Service de prévention des incendies de Saint-Jean-sur-Richelieu, il est probable qu'une surcharge ait occasionné un court-circuit entre le plafond du rez-de-chaussée et le plancher de l'appartement situé à l'étage. La cause exacte n'est pas encore déterminée.

Les plus vieux se rappelleront peut-être de l'ancien commerce, Handy Andy, qu'abritait jadis le bâtiment. Les sapeurs ont été dépêchés à cet endroit vers 16h30.

«À notre arrivée, le feu courait sous le plancher du logement. Nous avons eu de la difficulté à atteindre le feu», explique le lieutenant Stéphane Clermont.

Une deuxième équipe a été appelée sur les lieux du sinistre afin de prêter main-forte aux pompiers déjà en place. Des pompiers d'Iberville attendaient à la caserne de Saint-Jean-sur-Richelieu pour fournir, au besoin, du renfort à leurs confrères.

Une vingtaine de pompiers ont participé aux opérations. Les sapeurs ont réussi à maîtriser l'incendie vers 18h30, soit deux heures plus tard.

Le bâtiment abritait un logement, un salon de coiffure ainsi qu'un local laissé vacant. Le lieutenant Clermont évalue à \$90,000 les dommages causés à la bâtisse.

Drame

La jeune Catia Lopez, 13 ans, n'est pas prête d'oublier ce terrible drame qui a bouleversé la vie de sa famille jeudi dernier. Le lendemain du sinistre, ses parents tentaient tant bien que mal d'évaluer les dommages causés à leur propriété.

«Mes trois enfants se trouvaient à l'intérieur du logement lorsque le feu s'est déclaré. Ma femme travaillait au salon de coiffure», raconte Dionisio Lopez, propriétaire du bâtiment depuis à peine quelques mois. Le salon de coiffure opérait depuis le 16 avril.

«Ma mère a vu des flammes. Elle voyait de la fumée sortir du plafond. Elle nous a crié de sortir. J'ai appelé l'opératrice. J'avais de la difficulté à donner les indications à cause du bruit. Je criais de faire vite, de nous envoyer les pompiers», raconte Catia Lopez.

Personne n'a été blessé. Trois animaux qui se trouvaient dans le bâtiment ont eu la vie sauve. Par contre, les dommages occasionnés à la bâtisse sont considérables.

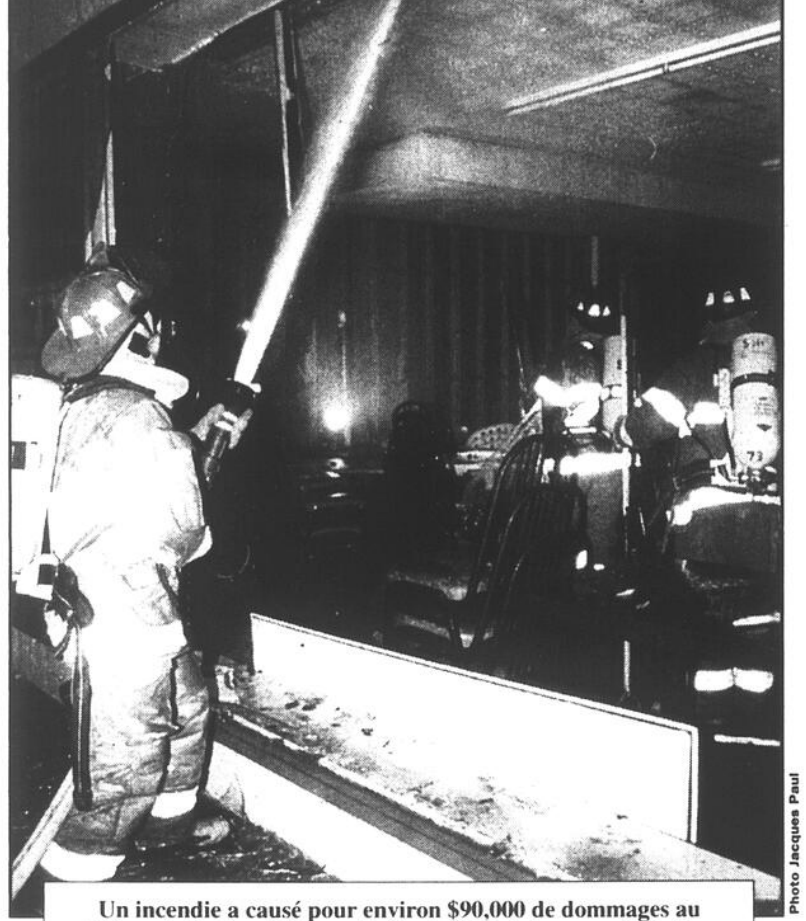

Photo Jacques Paul

Un incendie a causé pour environ \$90,000 de dommages au bâtiment situé au 132, rue du Quai à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vendredi matin, le propriétaire des lieux, M. Lopez, croyait être en mesure de récupérer la moitié du bâtiment. Cependant, il préférait ne pas se prononcer sur ce qui allait advenir de sa propriété avant de connaître les résultats de l'évaluation faite par sa compagnie d'assurances. «Le bâtiment est assuré, mais je ne peux en dire autant des meubles», indiquait-il.

Une surcharge

«Le bris d'un poste de transport d'électricité a occasionné cette panne. Lorsqu'un bris d'équipement survient, tout s'arrête. Bien qu'il soit impossible qu'une ligne électrique produise un incendie, il est probable que des surcharges surviennent dans les résidences lorsqu'un trop grand nombre d'appareils électriques demeurent ouverts», explique Laurent Terrasse, conseiller en communication au bureau des relations publiques d'Hydro-Québec.

M. Terrasse recommande à la population de fermer les lumières et les appareils électriques lorsqu'une panne de courant se produit.

Rejoint au téléphone hier matin, M. Terrasse nous a informé qu'une équipe d'Hydro-Québec prévoyait se rendre au 132, rue du Quai au cours de la journée pour effectuer une vérification des installations.

Le forcené était connu des policiers

Suite de la page A-1

«Vers le mois de septembre, poursuit M. Desbien, son ex- conjointe a porté plainte contre lui pour un méfait commis sur son véhicule. L'homme a été arrêté, interrogé et accusé», précise M. Desbiens.

À l'arrivée des policiers municipaux au 357, Savard, le véhicule de l'agresseur était stationné dans la cour de sa résidence. Un appel a été logé aux bureaux des crimes majeurs de la Sûreté du Québec. Le Groupe d'intervention tactique (G.I.T.) a été mis en branle.

Des périmètres de sécurité ont été établis et une dizaine de résidences ont été évacuées par précaution. «Nous avons tenté de rejoindre l'individu par téléphone, avec des haut-parleurs extérieurs et par différents moyens électroniques. Vers 4h45, nous avons pris la décision de briser une fenêtre à l'aide du bras télescopique et d'y insérer un robot téléguidé», relate l'agent Michel Brunet, agent d'information à la Sûreté du Québec de Montréal.

Le robot a retourné les images d'un homme sans vie étendu sur le sol de la salle de bain. Normand Guimond s'est tiré une balle dans la tête.

Une voisine raconte

Cécile Marcoux habite en face du 357, Savard à Saint-Luc. Le soir du drame, elle regardait les nouvelles à la télévision avec son époux et sa fille, qui habite le 356, Savard. En cette soirée de l'Halloween, ils attendaient la visite des enfants. LE CANADA FRANÇAIS a rendu visite à Mme Marcoux, dès le lendemain matin, pour connaître sa version des faits.

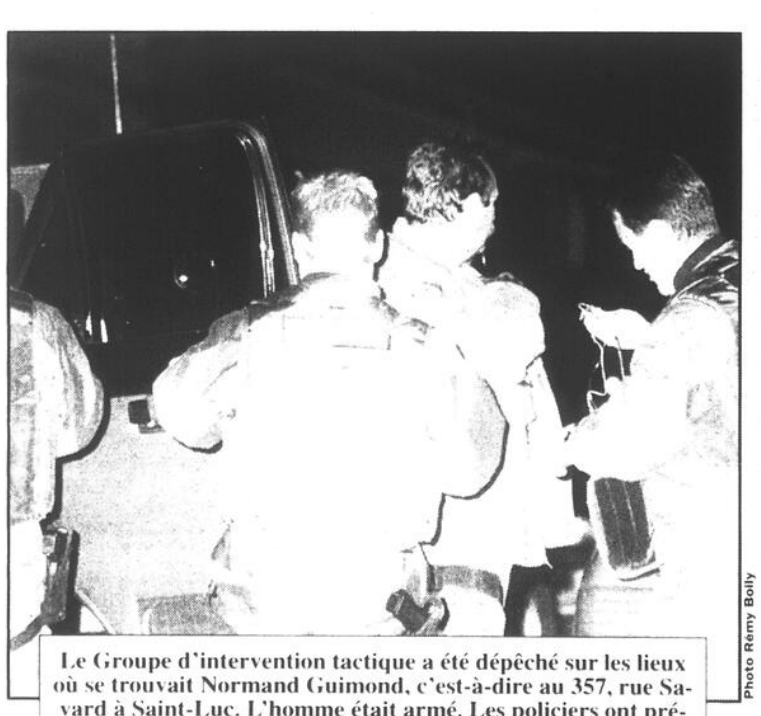

Photo Rémy Bolly

Le Groupe d'intervention tactique a été dépêché sur les lieux où se trouvait Normand Guimond, c'est-à-dire au 357, rue Savard à Saint-Luc. L'homme était armé. Les policiers ont préféré ne prendre aucun risque.

Photo Rémy Bolly

La voisine d'en face de Normand Guimond, Cécile Marcoux, n'est pas prête d'oublier les événements qui ont perturbé la vie des résidents de son quartier.

«Nous avons entendu parler dans un porte-voix. J'ai regardé par la fenêtre et j'ai aperçu les policiers qui encerclaient la maison de mon voisin d'en face. Un agent a cogné à notre porte et il nous a dit: sortez, ça presse!» raconte-t-elle, encore ébranlée par les événements.

Le coin est si calme et paisible. La soirée d'Halloween s'annonçait amusante. Les enfants semblaient heureux de pouvoir enfin célébrer cet événement qu'ils attendaient depuis de longues semaines. Tout était annulé. Il était interdit de circuler dans le secteur.

«Vite! Allez dans le sous-sol de votre résidence, nous a dit le policier. Peu de temps après, on nous a crié de sortir dehors, que l'homme était armé», ajoute Mme Marcoux.

Jusqu'à deux heures du matin, Mme Marcoux, son mari et sa fille sont demeurés tout près des lieux en espérant pouvoir regagner sous peu leur résidence.

«Ma fille héberge huit personnes en psychiatrie. Certaines d'entre elles sont dépressives. Elles ont été conduites à l'hôpital pour y passer la nuit. Vers 2 heures, nous avons décidé d'aller chez de la famille à Venise-en-Québec», ajoute-t-elle.

Mme Marcoux se rappellera longtemps de cet événement qui est venu perturber la vie des résidents de la rue Savard. «Je ne connaissais pas beaucoup ce voisin. Je lui disais bonjour à l'occasion, sans plus», conclut-elle.

De retour sur scène dimanche, à Saint-Jean

«Je devrai patienter trois ans pour être à l'abri d'un rejet»

- Michel Barrette

GILLES LÉVESQUE

Dans une entrevue exclusive au journal, sa première d'une telle importance depuis les incidents survenus au Vieux Clocher de Magog, tient-il à préciser, Michel Barrette confesse qu'il a eu extrêmement peur de perdre son oeil. Aujourd'hui, deux mois plus tard, même s'il lui faut patienter trois ans pour être à l'abri d'un rejet, il garde espoir de retrouver une vision normale et se dit en très grande forme en prévision du spectacle qu'il donnera au Théâtre des Deux Rives dimanche.

C'est avec empressement que Michel Barrette a donné suite à notre demande d'entrevue jeudi dernier. Il faut dire que les relations entre Le Canada Français et lui ont toujours été excellentes. Nous ne nous attendions toutefois pas à tant de révélations de sa part.

«Je l'ai échappé belle. Oui, j'ai eu peur, très peur, mais là ça va mieux. Je suis en très grande forme. Si tu m'avais parlé il y a deux semaines à peine, ça aurait été une autre histoire. J'étais encore très fatigué. Mon médecin a toutefois apporté une correction à mon oeil qui a eu un effet bénéfique incroyable. C'est comme si elle m'avait retiré un poignard du corps», raconte Michel Barrette.

Pour être en forme, il l'est. Tellement qu'il a pris la décision de remonter sur scène sans attendre, lui que l'on croyait au repos forcé pour encore plusieurs mois. La grande première de ce retour inespéré est prévue pour vendredi, à Terrebonne. Il sera à Saint-Jean-sur-Richelieu deux jours plus tard, au même endroit où il avait rodé son spectacle il y a un an et demi, tout l'été durant.

Peu de traces apparentes

Contrairement à ce que vous pourriez croire, les incidents survenus en septembre dernier et les trois interventions chirurgicales qui ont suivi, ont laissé peu de traces apparentes sur son visage.

«Esthétiquement, ça paraît à peine. Le blanc de mon oeil gauche est un peu plus pâle que l'autre. L'un est vert, l'autre est brun. C'est tout. Il faut le savoir. L'important, c'est qu'on m'a dit que j'étais assuré de voir aussi bien qu'avant. C'est tout de même incroyable», commente-t-il avec émotion.

Cet oeil encore bien fragile, il va devoir le protéger comme la prunelle de ses yeux, pour employer une expression bien connue. C'est pourquoi, dimanche, il portera un cache-oeil par mesure de prévention contre les chocs possibles en coulisse et l'intensité des lumières sur scène.

«Les médecins m'ont prévenu du fait qu'il va falloir que je fasse très attention au cours de la première année. Mon nouvel oeil est très sensible. Le moindre choc pourrait être fatal. Tu peux écrire que ma Harley est à vendre. Il n'y a pas de chance à prendre», précise Michel Barrette tout en soulignant que des points de suture transparents ne seront retirés qu'en septembre prochain.

Pour éviter un rejet possible, il lui faudra également prendre des médicaments pendant trois ans. «C'est pas des choses le fun à vivre, note-t-il. Il va falloir laisser le temps faire son oeuvre. L'important, c'est de savoir que je vais retrouver 100% de la vision de mon oeil gauche s'il n'y a pas de complication.»

La chance de son bord

Malgré les moments tragiques qu'il a eu à vivre, il faut croire que Michel Barrette est né sous une bonne étoile.

«J'ai effectivement été très chanceux dans ma malchance, confesse-t-il. Je sais qu'il y en a qui ont dit que j'avais eu droit à du favoritisme parce que j'étais une vedette, mais c'est faux. En raison de mon état, j'avais très peu de temps devant moi pour qu'une greffe de la cornée soit possible. Il fallait trouver un donneur compatible, et vite. On en a trouvé un.

«Mes problèmes n'étaient pas réglés pour autant, poursuit l'humoriste. Lorsqu'il est venu le temps de m'opérer à nouveau, six jours après l'accident, mon médecin m'a dit qu'il était possible que je me réveille avec une mauvaise surprise. Il lui fallait d'abord savoir si mon cristallin était défoncé. S'il l'avait été, la greffe de cornée n'aurait pas été possible. Heureusement, tout s'est bien déroulé.»

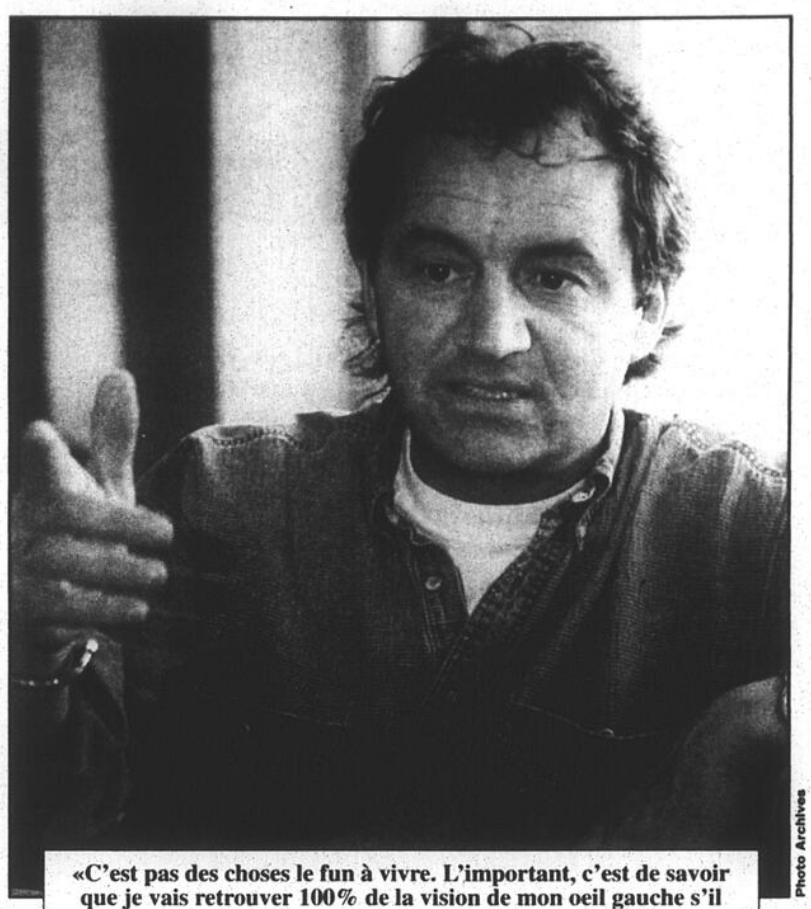

Photo Archives

«C'est pas des choses le fun à vivre. L'important, c'est de savoir que je vais retrouver 100% de la vision de mon oeil gauche s'il n'y a pas de complication.

«Même si j'étais soulagé, je peux te dire que je n'étais pas fort, fort dans les semaines qui ont suivi. Je m'épuisais à rien. J'étais toujours au lit. Pour me permettre d'aller faire un tour au Park Lane Café il y a trois semaines, j'ai été obligé de me coucher tout l'après-midi. À ce moment-là, je ne pensais vraiment pas que je pourrais recommencer à faire des spectacles aussi rapidement. Je suis vraiment en très grande forme.»

Très nerveux

Jeudi dernier, au moment de l'entrevue, Michel Barrette disait ressentir une très grande nervosité à l'idée de remonter à nouveau sur scène. Une nervosité comparable à celle qu'il ressentait à l'aube de la grande première de son spectacle.

«C'est vrai que je suis énervé. J'ai tellement eu de message d'amour durant ma convalescence que je ne veux pas décevoir mon public. Je ressens une très grande pression», avoue-t-il.

Ce spectacle, il l'a présenté à 110 reprises jusqu'à maintenant. La moitié des numéros écrits il y a un an et demi se sont retrouvés au panier tandis que l'autre moitié a fait l'objet de nombreuses améliorations. Si bien que Michel Barrette parle d'un nouveau spectacle. Vous pourrez en juger par vous-même dimanche soir, au Théâtre des Deux Rives.

Rejoint par Lucien Bouchard, Céline Dion...

«Jamais je n'aurais pensé que les gens m'aimaient comme ça»

GILLES LÉVESQUE

«Je vais te dire une chose: jamais je n'aurais pensé que les gens m'aimaient comme ça. Tu aurais dû voir ma chambre à l'hôpital; il y avait des fleurs et des messages d'amour partout. Ça m'a touché droit au coeur.»

Des surprises, Michel Barrette en a eues comme jamais il n'aurait cru la chose possible malgré son immense popularité.

«Tu me croirais-tu si je te disais que le premier-ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, m'a fait parvenir une lettre personnelle dans les jours qui ont suivi les incidents? Imagine-toi, Lucien Bouchard qui écrit à Michel Barrette.

«Céline Dion et René Angelil m'ont aussi rejoint de France. Jacques Duval en a fait autant alors qu'il était Portugal. Je n'en revenais pas. Je peux te dire qu'on reste surpris.»

Le lendemain de son admission à l'hôpital, son ami André-Philippe Gagnon a réussi à lui parler au téléphone malgré les consignes interdisant tout appel dans sa chambre.

«Je l'ai vu dernièrement et il m'a dit qu'on avait échangé une dizaine de minutes ensemble. Je devais être drôlement «sonné» puisque je ne me souviens pas du tout de lui avoir parlé», raconte Michel Barrette.

Du Saguenay, son coin de pays, il a reçu des centaines et des centaines de lettres, dont un colis à l'intérieur duquel se trouvait une lettre signée par plus de 500 résidents de cette belle région du Québec.

«Je te le dis: jamais je n'aurais de toute ma vie pensé être la cible d'autant d'attention. J'aimerais d'ailleurs profité de l'occasion pour remercier tous ceux qui m'ont supporté au cours des moments si difficiles», tient à mentionner l'humoriste.

Reconnaissance du milieu

Dans un autre ordre d'idée, Michel Barrette dit se réjouir de l'accueil réservé à son premier spectacle d'humour sans la présence de son ami Hi! Ha! Tremblay.

«Honnêtement, je ne m'attendais pas à ce que ça marche aussi fort. Les critiques sont très positives. Ce qui me réjouit encore plus, c'est la reconnaissance du milieu. J'ai souvent été invité à la radio pour parler de sujets ou de thèmes que j'aborde dans mon spectacle, tels le suicide par exemple. Dans mon cas, c'est nouveau. C'est bon de se sentir apprécié», conclut Michel Barrette.

Le Coq Rapide vous offre 4 tables d'hôte en salle à manger

Quatre bonnes raisons pour sortir de la maison !

À partir de 7,90$

LE COQ RAPIDE

Tous les jours, à partir de 16 h, samedi et dimanche à partir de 11 h

365, BOUL. DU SÉMINAIRE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 348-1191

P-022-2212

Alice Goyette-Auclair a 100 ans, mais on lui en donnerait plutôt 70

DANIEL HÉBERT

La semaine dernière, une toute petite photo semait de nombreux points d'interrogation à la salle de rédaction du CANADA FRANÇAIS. M. Willie Auclair, un résident de Saint-Jean-sur-Richelieu, venait en effet de nous apporter une photographie de sa mère qui allait sous peu fêter ses cent ans. Les doutes allaient bon train: en apparence, cette dame avait 70 ans, tout au plus, il ne pouvait en aucun cas s'agir d'une photo récente! Pourtant, après vérification, il a fallu nous rendre à l'évidence: madame Alice Goyette-Auclair était bien la plus jeune centenaire qu'il nous ait été donné de voir!...

C'est vendredi dernier, en fin de matinée que nous avons rencontré, à la ferme de Laurette Brouillette, sa fille aînée, cette petite dame qui termine son «premier siècle» avec le sourire. Plusieurs membres de la famille étaient présents, visiblement fiers de leur mère. En plein le genre de personne à vous attendre sur le pas de la porte avec une invitation à dîner accrochée aux lèvres.

Il y a vraiment de quoi être fier! Alice, vous pourrez en juger vous-même, semble ne pas avoir vieilli depuis des décades. Il n'a jamais été question, pour ses enfants, de l'enjoindre à aller demeurer en résidence d'accueil. «Elle a soin d'elle-même!» annonce Laurette. La principale intéressée se déclare d'ailleurs en excellente santé.

On revient au tournant du siècle

Le 24 novembre 1896, Alice Goyette voyait le jour à Sainte-Angèle-de-Monnoir. Son père était charpentier, il concevait ses propres plans et participait à la construction de divers bâtiments. Dès sa plus tendre enfance, elle a fréquenté l'école protestante de Marieville, ce qui lui a entre autres permis de maîtriser rapidement la langue de Shakespeare, en plus de celle de Molière. «L'avant-midi on parlait anglais, et l'après-midi, français. C'est bien important de parler deux langues» dit-elle avant de raconter qu'elle et son amie Aurore s'étaient déjà fait refuser le service, au «15 cents» de Saint-Jean, parce qu'elles s'exprimaient en anglais.

C'est au cours du premier conflit mondial, alors qu'elle était employée à la Banque de Commerce de Marieville, qu'elle a fait la rencontre d'Adalbert Auclair, un cultivateur de la région qu'elle allait épouser en 1919. Les heureux mariés se sont installés sur une terre dont ils venaient de faire l'acquisition. C'est là que leurs trois enfants, Laurette, Willie et Ina ont vécu leurs premières années.

À ce moment de l'entrevue, Willie raconte qu'en 1929, en raison de la crise économique, il a fallu vendre la terre sur laquelle ils avaient grandi pour «mover» à Grande-ligne. L'émotion le submerge, il maîtrise difficilement les sanglots. «T'as pas besoin de marquer ça...» intervient Alice d'une voix douce. Maternelle jusqu'au bout des ongles, notre jeune centenaire!

Photo Rémy Bally

Avec un regard qui a conservé toute son acuité, Alice Goyette-Auclair nous fait une petite démonstration de «tatting».

Second épisode

La famille s'installe donc dans ce coin de pays qui allait devenir Saint-Blaise et se met au service de l'Institut Feller, un établissement scolaire réputé. C'est d'ailleurs leur propre résidence qui allait, bien des années plus tard, se métamorphoser en musée. Adalbert commence à travailler sur la ferme de l'Institut, Alice se charge d'une partie de l'entretien, lavant les chemises et les draps des étudiants.

Arrive la Deuxième Guerre mondiale. La maison familiale est réquisitionnée et déplacée plus près du chemin: il est question d'y enfermer des prisonniers allemands. La famille Auclair doit se trouver un nouveau gîte, à Marieville. Alice lave les vêtements des soldats, Adalbert doit travailler à la Crane, à Saint-Jean. Willie, de son côté, insiste pour entrer dans la marine, malgré son jeune âge. «Mon mari et moi, on aurait aimé le faire sortir de son engagement, mais il voulait vraiment.» rapporte Alice. Ils se sont donc vus dans l'obligation de signer pour lui.

À l'issue de la guerre, le clan Auclair retourne à Saint-Blaise où il occupera, pour un temps, les mêmes fonctions. Ce n'est qu'au décès de son père qu'Alice héritera de la maison de son père, sur la rue Claude-de-Ramezay, à Marieville. «Un des premiers soldats!» se souvient-elle. Elle n'abandonnera d'ailleurs cette résidence qu'en 84, année de la mort de son époux , pour aller demeurer chez sa fille.

De retour aux années 90

«J'ai du bien bon soin!» déclare Alice, en parlant de l'hospitalité de Laurette et de son époux Lionel. La vie lui semble d'ailleurs douce et agréable. Elle occupe ses heures entre la télé et le «tatting», terme qu'elle traduit par «frivolet». Il s'agit d'une technique qui s'apparente à la dentelle et qui se travaille avec une petite navette. «Il faut avoir de bons yeux, pour ça» souligne sa fille.

«Et ça fait combien de temps que vous faites du «tatting»?» lui demande-t-on. «Ça fait une escousse!» répond-elle en riant, après un court temps de réflexion. Le frivolet lui permet de confectionner des bordures pour les mouchoirs ou les vêtements, ainsi que de très beaux «centres de table».

La dernière question est presque un lieu commun. Mais elle est incontournable: quel est donc le secret pour vivre aussi longtemps et en aussi bonne santé? «Un jour à la fois!» répond cette fois Alice, sans l'ombre d'une hésitation. Que dire de plus?

Trésors des années 20

DANIEL G. HÉBERT

À un certain moment de l'entrevue, Laurette, la fille de madame Goyette, redescend du grenier avec une pièce d'artisanat. «J'ai trouvé ça dans les trésors» annonce-t-elle. Ce seul terme suscite une vague de souvenirs, reliés aux premières années de la vie de la famille.

La première réminiscence à trait à un appareil, une «radio-cristal» qui n'était munie d'aucun système d'amplification. Il fallait y brancher une ou deux paires d'écouteurs, que les enfants séparaient souvent en deux branches, pour écouter «Séraphin» ou les derniers succès de l'heure. Une activité qui était parfois partagée avec une partie du voisinage...

Suivant le progrès, la famille a plus tard fait l'acquisition d'une «radio à batterie»: c'est que l'électricité n'était pas encore disponible dans l'espace rural environnant Marieville.

Le souvenir le plus typique touche toutefois les célèbres «quêteux», ces hommes vivant de la générosité de leur prochain tout en colportant les nouvelles. Adalbert, l'époux de madame Goyette, se faisait un devoir de les accueillir, offrant généreusement un repas, un gîte. Alice, quant à elle, n'aimait pas tellement la situation. «On ne les connaissait pas, ils avaient l'air «rough»!» souligne-t-elle.

Elle raconte qu'un jour, trois d'entre eux sont arrivés en «taxi jaune» et sont demeurés chez elle plusieurs jours avant de repartir. À la fin, même son mari était inquiet. Elle explique que ces gens avaient leurs façons bien à eux de s'orienter, et qu'ils avaient entre autres l'habitude de laisser une marque particulière sur les poteaux des boîtes aux lettres, identifiant clairement les maisons hospitalières.

Les quêteux évitaient d'ailleurs les routes, préférant voyager à travers champs, suivant les voies ferrées. Ils disparaissaient pour un temps, puis resurgissaient. Où allaient-ils, d'où venaient-ils? Mystère.

Alice aurait eu sans doute encore bien des histoires à nous conter, mais sa simplicité et sa modestie l'enjoignaient visiblement à se taire. Comme si elle était surprise que sa vie puisse intéresser qui que ce soit. «Vous couperez dans tout ça!» nous a-t- elle dit en terminant, avec un sourire tranquille.

TABLE DE BILLARD
4 PI X 8 PI
MPI chêne

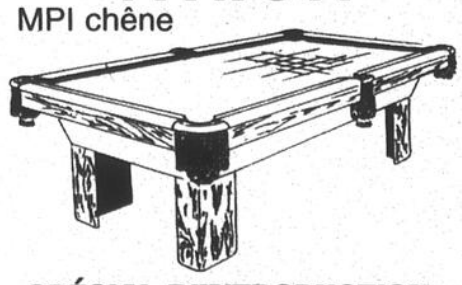

SPÉCIAL D'INTRODUCTION
1 399$ incluant ensemble de départ ou 38,15$/mois X 60 mois
Installation et taxes incluses

LIQUIDATION
DÉCORATIONS DE NOËL
(toute la marchandise)
50% de rabais

Plan de financement disponible
Maître piscinier PISCINES HORIZON
345, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-6851

LOUEZ

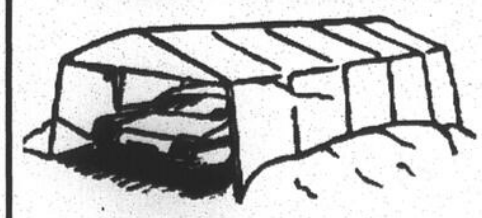

ABRIS D'AUTO
ACHETEZ

018118-c23-m

Cérémonies d'inauguration le 21 novembre

Dernier sprint pour le nouveau Capitol

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Dans exactement quinze jours, les actionnaires du nouveau cinéma Le Capitol seront en pleine fête à Saint-Jean-sur-Richelieu alors que se dérouleront les cérémonies officielles d'inauguration du mégacomplexe cinématographique du Vieux Saint-Jean, associé à l'empire *Cinéplex Odéon*.

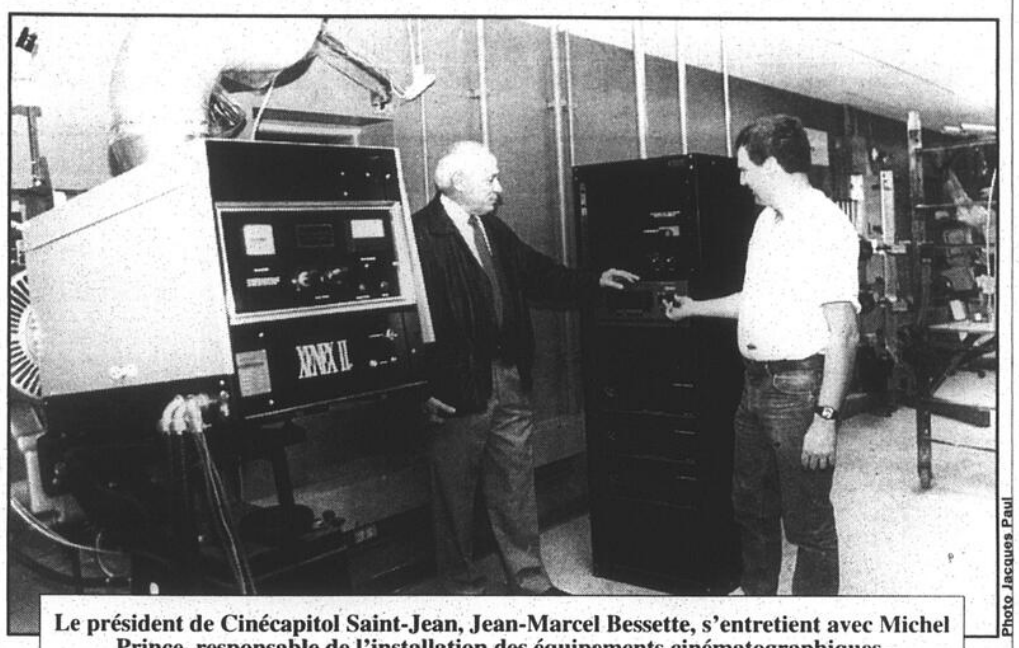

Photo Jacques Paul

Le président de Cinécapitol Saint-Jean, Jean-Marcel Bessette, s'entretient avec Michel Prince, responsable de l'installation des équipements cinématographiques.

Jean-Marcel Bessette, le président de *Cinécapitol Saint-Jean Inc.*, trépigne d'impatience à l'idée d'accueillir les cinéphiles dans un immeuble, assure-t-il, dont les attributs conjugués de modernisme et de cachet patrimonial feront la fierté du centre-ville johannais et de toute la région.

Déjà, une petite promenade devant le 290 rue Richelieu permet de constater l'ampleur de cette modernisation ayant nécessité des investissements globaux de quelque $2,2 millions pour l'aménagement de six salles de projection pouvant accueillir 817 spectateurs.

Mardi matin, au lendemain d'une réunion de chantier, M. Bessette soulignait que le calendrier des travaux s'est déroulé sans embûches et que l'on en était au dernier sprint avant l'inauguration officielle.

Parmi les travaux à compléter, il reste l'installation des sièges, des tapis et des écrans (à la toute fin) ainsi que l'équilibrage des équipements sonores et le *fine tuning* du matériel de projection.

Tout va tellement bien que l'on anticipe l'ouverture des salles dès le vendredi 15 novembre (à confirmer). Une ouverture en douce qui permettra une période de rodage d'une semaine, le temps d'acclimater le personnel et de tester les équipements avant l'inauguration officielle du 21 novembre.

Une seule ombre au tableau dans tout ce beau portrait. Le parc de stationnement ne sera pas aménagé sur le terrain de l'ancien hôtel Fontaine Bleue au moment de l'inauguration officielle. M. Bessette ne cache pas sa déception devant les lenteurs dont a fait preuve l'hôtel de ville dans ce dossier.

«Des investissements de $2,2 millions au centre-ville, c'est très rare. C'est le plus gros prêt commercial de la Banque Toronto-Dominion en quarante ans à Saint-Jean. Nous aurions souhaité une approche plus diligente de la part des autorités municipales. Les investisseurs n'ont pas à souffrir des chicanes à l'hôtel de ville», déplore-t-il.

M. Bessette craint des problèmes de stationnement et il demandera à la ville d'assurer les services de circulation et de signalisation nécessaires afin de faciliter la vie aux cinéphiles en attendant la démolition du Fontaine Bleue et l'aménagement du nouveau parking.

Quelque 817 sièges de cinéma, précise notre interlocuteur, cela représente un potentiel de 300 automobiles. Avec les deux représentations de soirée, alors que se croisent ceux qui arrivent et ceux qui quittent, ces chiffres doublent ...

Le 9-1-1 sera ensuite disponible ailleurs

Suite de la page A-1

Dans sa résolution adoptée lundi soir, le conseil municipal de Saint-Jean a autorisé la signature d'un contrat de service de dix ans avec Bell Canada pour la prestation du service 9-1-1 sur son territoire.

En vertu de cette entente, la ville s'engage à exploiter un service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 9-1-1 qui fonctionnera 24 heures par jour et 365 jours par année. Le 9-1-1 répondra aux appels demandant l'intervention des policiers, des pompiers ainsi que des ambulanciers.

Le 9-1-1 sera opéré à partir du poste de police où se trouve déjà un service de répartition téléphonique pour la police et les pompiers. Un emploi de répartiteur sera créé.

Afin d'assurer un service constant, des équipements de réponse additionnels seront installés dans un autre local auxiliaire, probablement au Centre des aînés. Ces équipements constitueront une police d'assurance sur le maintien du service 9-1-1. Le poste auxiliaire prendra le relais advenant un bris ou des difficultés survenant sur le réseau principal du poste de police et d'incendie.

Les normes de qualité du système, en vigueur dans toute l'Amérique du Nord, prévoient que la réponse à un appel 9-1-1 devra être faite en moins de deux coups de sonnerie. Le service de réponse comprend le transfert des appels aux centres d'intervention appropriés. Tous les appels au 9-1-1 seront enregistrés et consignés sur bande.

En vertu d'une entente entre Bell Canada et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), entérinée en mars 1995 par le CRTC, Bell Canada touche une commission pour ses services et assume la responsabilité de la tarification du 9-1-1 aux abonnés téléphoniques.

Sur l'abonnement mensuel de 79 cents, la ville touche 40 cents tandis que le reste est réparti entre Bell et l'Union des municipalités du Québec. Bell Canada recevra 38 cents, soit une redevance de 6 cents par abonné pour couvrir les frais de facturation et de perception ainsi que 32 cents par abonné pour l'installation et le maintien du réseau. L'Union des municipalités du Québec touchera des honoraires de gestion de 1 cent par abonné.

Le directeur général de la ville de Saint-Jean, Édouard Bonaldo, note que la somme de 40 cents touchée par la ville n'est pas une taxe déguisée mais servira essentiellement à couvrir les coûts d'immobilisations et de fonctionnement du 9-1-1.

Dès midi, aujourd'hui

Les étudiants du Cégep en grève

ISABELLE SIMARD

Toujours dans le but de manifester contre les frais d'inscription au collégial, les étudiants du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu iront en grève à compter de midi aujourd'hui.

Selon le président de l'Association générale des étudiants (AGE), Marc Parent, les deux tiers des quelque 1,200 étudiants qui participaient à l'assemblée générale hier midi au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu ont voté - à main levée - en faveur d'une grève.

Une deuxième assemblée générale aura lieu vendredi à 9 heures afin de déterminer si la grève se poursuivra durant la prochaine semaine.

À midi aujourd'hui, six à sept autobus accueilleront les étudiants du collège et les conduiront au bureau de la ministre de l'Éducation Pauline Marois, à Longueuil, où sont attendus 5,000 jeunes.

Photo Jacques Paul

L'auditorium était rempli à capacité pour le vote de grève.

LES MIDIS PACINI À 4,99$ Tout inclus Du lundi au vendredi

C'est spécial chez Pacini

575, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-9733

Un travail qui exige méthodologie et organisation

Commis aux archives au poste de police du Haut-Richelieu

ISABELLE SIMARD

Son travail exige de la méthodologie et un excellent sens de l'organisation. Chaque semaine, des dizaines de dossiers rebondissent sur le bureau de Léna Ferland, commis aux archives au Service de police du Haut-Richelieu. Elle travaille dans l'ombre, mais son poste n'en est pas moins important. Un peu plus de 80,000 dossiers de différentes natures sont archivés au poste de police. Il deviendrait quasi impossible de s'y retrouver si tous ces dossiers n'étaient pas rangés méticuleusement.

Plus exactement, 80,324 dossiers reposent sur les tablettes du département des archives du service de police. Environ 30% de ces dossiers sont de nature criminelle. Plusieurs d'entre eux ont abouti aux bureaux de la police à Saint-Jean-sur-Richelieu à la suite de la fusion avec le corps policier d'Iberville en 1993. Les événements rapportés, lesquels remontent jusqu'en 1988, vont d'une simple fausse alarme au meurtre.

Depuis le mois de janvier 1996, 7,786 dossiers ont été enregistrés par le département des archives. En 1995, 11,486 dossiers ont été archivés, comparativement à 11,552 en 1994.

«L'informatisation du service de police a changé beaucoup de choses. Tous les dossiers datant de 1994 jusqu'à aujourd'hui sont enregistrés dans le système informatique. La recherche d'information est beaucoup plus efficace. De plus, l'informatique a amené une redistribution des tâches. La répartitrice a maintenant accès aux informations du Centre de renseignements policiers du Québec, ce qui allège mon travail», soutient Léna Ferland.

Ses responsabilités

Tous les jours, la commis aux archives répond à une vingtaine d'appels provenant des compagnies d'assurances relativement à des vols. «Les compagnies me demandent une copie du rapport d'intervention. Elles veulent savoir si un enquêteur étudie leur dossier et désirent obtenir des informations sur la liste d'objets volés formulée par leur client au moment de la déclaration», précise Mme Ferland.

La préparation des documents que doivent avoir en main les policiers et les enquêteurs lorsqu'ils sont appelés à se rendre en Cour, est réalisée par la commis aux archives. «Je dois sortir une dizaine de dossiers par semaine pour des causes qui sont entendues au palais de justice», dit-elle.

Mme Ferland fournit des informations aux corps policiers ou aux organismes gouvernementaux qui en font la demande. «Je remplis les formulaires destinés à la destruction de drogue et je vérifie les entrées de données au Centre de renseignements policiers du Québec. Lorsque les policiers terminent une intervention, j'effectue une vérification du dossier afin de m'assurer que toutes les informations sont exactes», ajoute-t-elle.

Photo Jacques Paul

Léna Ferland occupe le poste de commis aux archives au Service de police du Haut-Richelieu. Depuis l'implantation du système informatique, elle se sert d l'ordinateur pour enregistrer tous les dossiers.

De la bibliothèque au poste de police

Léna Ferland occupe son emploi de commis aux archives depuis 1993. Avant d'obtenir ce poste, elle travaillait à la bibliothèque. «Mon travail au poste est bien différent de qu'il était à la bibliothèque. L'atmosphère n'est pas le même. J'étais habituée à travailler avec le public et parfois, ça me manque un peu», avoue-t-elle.

Ce qui ne l'empêche pas pour autant d'apprécier son métier, un emploi régulier qu'elle pratique de 9 heures à 16h30, du lundi au vendredi. «Je m'entends bien avec les policiers. La seule chose que j'aime un peu moins, c'est lorsqu'ils viennent fouiller dans les dossiers et qu'ils ne les remettent pas à leur place», lance-t-elle, en riant.

Son auto dans le fossé

ISABELLE SIMARD

Une jeune automobiliste âgée de 17 ans de Saint-Athanase a été blessée légèrement après que son véhicule ait quitté le boulevard d'Iberville pour se retrouver dans le fossé mercredi dernier vers 14h30.

Photo Jacques Paul

Ce véhicule s'est retrouvé dans le fossé après que sa conductrice ait vraisemblablement négligé de céder le passage à un deuxième véhicule.

La jeune femme venait de quitter l'autoroute 35 et s'engageait sur le boulevard d'Iberville. Selon les informations recueillies auprès du Service de police du Haut-Richelieu, la conductrice aurait omis de céder le passage à un véhicule qui circulait sur le même boulevard. L'accident s'est produit au coin de l'avenue Lareau.

La conductrice était au volant d'une automobile de marque Pontiac Firefly. Son véhicule a pris la direction du fossé. La jeune femme a été blessée légèrement.

Le deuxième véhicule impliqué dans cet accident était conduit par une dame de 48 ans de Westmount. Cette dernière n'a subi aucune blessure.

Un motocycliste de 63 ans est happé mortellement

ISABELLE SIMARD

Un motocycliste âgé de 63 ans d'Iberville, M. Jean Doiron, est décédé des suites d'un violent accident survenu samedi vers 15 heures à l'intersection de la 2e Rue et de la 4eAvenue à Iberville.

Le sexagénaire circulait en motocyclette sur la 2e Rue en direction sud lorsqu'il a été frappé de plein fouet par une automobile au coin de la 4e Avenue.

La conductrice du véhicule fautif n'a apparemment pas vu venir la moto. Il s'agit d'une jeune femme âgée de 24 ans de Saint-Alexandre.

La véritable cause de cette collision est toujours sous enquête. D'après le responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu, Pierre Rémillard, il s'agirait vraisemblablement d'un non-respect de la signalisation de la part de l'automobiliste ou de quelques secondes de distraction. Spécifions que la conductrice avait un arrêt obligatoire à effectuer à cette intersection.

La victime a été conduite par ambulance à l'Hôpital du Haut-Richelieu. M. Jean Doiron est décédé le soir même à l'hôpital.

LES ALARMES JPB
Division de Groupe Expertsec Inc.
Votre sécurité est notre priorité!
SYSTÈME DE SÉCURITÉ
PROTECTION INTRUSION
ET INCENDIE
À l'achat d'un système JPB, OBTENEZ UN DÉTECTEUR DE FUMÉE GRATUITEMENT SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
GARANTIE PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE 36 MOIS.
Saint-Jean: 349-1993
Rive-Sud: 943-1230
Province: 1-888-349-1993
COMPRENANT:
• Panneau principal - clavier numérique
• 2 Détecteurs de mouvement à infrarouge passif
• 2 contacts magnétiques pour portes
• 1 pile rechargeable
• 1 sirène pour alarme locale
• 1 bouton d'appel pour la police
• 1 bouton d'appel pour les pompiers
• 1 bouton d'appel d'urgence
+ Télésurveillance 24 heures pour aussi peu que 14,99$ par mois ou 150,00$ par année
550$* PIÈCES ET INSTALLATION
* Taxes en sus. Offre d'une durée limitée. Contrat de suveillance de 36 mois minimum. Marché résidentiel seulement
01815-c23-d

Cinq conseillers blâment le maire Smereka

L'affaire Bonaldo-Brassard fait éclater le conseil municipal

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le maire Myroslaw Smereka vient de se retrouver avec une opposition officielle sur les bras. Cinq de ses conseillers, dont deux aspirants potentiels à la mairie, Jean Grimard et Robert Lafontaine, le blâment pour son comportement dans l'affaire Bonaldo-Brassard et lui promettent une «contrepartie» dans les grands dossiers.

Ces deux conseillers et leurs collègues Jean Lamoureux, Lise Dallaire-Durocher et Michel Thibodeau ont accordé lundi après-midi une entrevue exclusive au CANADA FRANÇAIS. La rencontre s'est déroulée dans le quartier Normandie, au domicile du conseiller Jean Grimard. Ils ont demandé un embargo sur leurs déclarations jusqu'à la parution du journal.

«Ce que l'on veut, c'est ramener le pouvoir autour de la table du conseil», déclare le conseiller de Notre-Dame-de-Lourdes, Robert Lafontaine, chez qui avait eut lieu, l'an dernier, une première rencontre entre les mêmes conseillers après une première année de mandat.

«Nous sommes maintenant rendus à la mi-mandat. Le dossier Bonaldo-Brassard est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Tout le monde ici en a ras-le-bol du style de gestion très individualiste du maire», ajoute Jean Grimard.

Il précise que leur groupe n'a pas l'intention de faire une opposition systématique au maire mais prendra position sur les grands dossiers «pour donner une autre vision de ce qui se passe au conseil».

Ce groupe de conseillers n'a pas apprécié la façon dont s'est comporté le maire dans plusieurs dossiers, lui reprochant de ne pas impliquer son conseil municipal ou de ne pas se rallier au courant majoritaire.

Ces conseillers de l'opposition lui reprochent notamment d'avoir mené, avec ses collègues Gilles Dolbec et Jean Rioux, le dossier de la fusion sans en discuter avec le conseil municipal. Ils considèrent que le dossier de l'assainissement des eaux et celui de Compo Haut-Richelieu échappent également au conseil. Ils déplorent d'avoir appris dans le journal que le maire visait le gel des taxes.

S'il n'est pas en désaccord avec l'objectif final d'un transfert qui enverrait le directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, au Conseil économique du Haut-Richelieu et celui de cet organisme, Gérald Brassard, au Campus du Fort Saint-Jean, M. Grimard considère que le maire a manqué de respect envers le conseil municipal.

Le conseiller de Normandie Est a reconnu que le maire Smereka a, dès le départ, avisé le conseil municipal du scénario de remaniement. C'est pour la suite des événements qu'on lui jette le blâme, notamment d'avoir publiquement exprimé un avis favorable alors que le commissaire industriel Gérald Brassard avait décliné le poste qu'il avait d'abord lui-même sollicité.

Ces conseillers reprochent également au maire d'avoir invité la communauté économique à signer une pétition en faveur du remaniement Bonaldo-Brassard au lendemain d'un caucus où le conseil municipal s'opposait majoritairement à lui donner un mandat pour imposer la volonté de Saint-Jean. «Si ceci n'est pas de l'ingérence, j'aimerais connaître le mot juste», déclare Michel Thibodeau de NDA. L'appui à la pétition, c'était «ajouter l'insulte à l'injure», renchérit M. Grimard.

Dans ce dossier-là, estime Lise Dallaire-Durocher, le maire Smereka ne s'est pas comporté différemment de ce qu'il a fait dans les autres dossiers ou envers les employés municipaux depuis qu'il est à l'hôtel de ville. Elle ne voit pas comment et à qui il aurait donné de la «ouate et de l'amour» depuis son arrivée au 188 Jacques-Cartier Nord, comme il l'avait promis après son élection.

Pour ce qui est du dossier Bonaldo-Brassard, le groupe de conseillers dit rejoindre les positions défendues par les maires Dolbec et Rioux à l'effet qu'il faut laisser décider les conseils d'administration en place des deux organismes: «Ce n'est pas à nous d'imposer nos vues».

Lamoureux au vitriol

Délégué de la ville au Conseil économique, le conseiller Jean Lamoureux, un allié de Jean Grimard, s'est fait le plus vitriolique à l'endroit du maire Smereka. «Je suis en profond désaccord que l'on ait médiatisé une idée ou un rêve que je qualifie d'égoïste, en lui attribuant des qualités dont il n'est pas porteur», a-t-il dit.

Il s'est porté à la défense du statu quo: «La combinaison gagnante, nous l'avons déjà à Saint-Jean et dans la région si on laisse les deux hommes s'épanouir selon leur talent.»

M. Lamoureux a redoublé plus loin ses attaques à l'endroit du maire et aussi de ses collègues Dolbec de Saint-Luc et Rioux d'Iberville.

«Je demande, a-t-il dit, que les vrais dossiers de la municipalité et des municipalités ne soient plus traités dans la rue, dans le fond des bars, dans les salons, dans les journaux d'abord ou seulement entre quelques élus. Je demande que les décisions qui concernent la population soient traitées avec les élus et les fonctionnaires compétents pour lesquels la population paie. C'est pourquoi, monsieur le maire et messieurs les maires, vous devez prendre des décisions avec vos conseils de ville.»

Voilà donc de la matière à réflexion et à réaction politique pour le maire Myroslaw Smereka et ses conseillers alliés René Galipeau, Germain Granger et Yves Denis. La deuxième partie du mandat promet d'être plus agitée à l'hôtel de ville.

Photo Rémy Bolly

La grogne est installée à demeure parmi les conseillers Jean Grimard, Lise Dallaire-Durocher, Jean Lamoureux, Robert Lafontaine et Michel Thibodeau, cette opposition maintenant plus officielle au maire Myroslaw Smereka.

«Oublions les vices de forme»

Bonaldo-Brassard: Smereka veut une approche «business»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Alors même que le président de la Corporation du Campus du Fort Saint-Jean, Robert Blanchard, a une nouvelle fois déroulé hier (mardi) le tapis rouge à Gérald Brassard, dans une déclaration au quotidien *La Presse*, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, demande à tout le monde de laisser tomber l'émotivité et d'aborder le dossier Bonaldo-Brassard avec une approche «business».

Le maire estime que le scénario qui enverrait le dg du Conseil économique au Campus du Fort Saint-Jean et celui de la ville au Conseil économique est toujours bien vivant. Il considère que le directeur général du Conseil économique n'a toujours pas complètement fermé la porte à un passage au Campus.

M. Smereka reconnaît d'emblée qu'il y a eu des «vices de forme» dans la façon dont le dossier a été traité et il est prêt à prendre la paternité des gestes qu'il a posés et qui auraient pu heurter des susceptibilités ou brusquer des gens. «Personne n'est parfait», avoue-t-il.

L'appui du milieu

Il compte mettre les choses au clair avec le président du Conseil économique, Claude Perron, qu'il rencontrera dans les prochains jours. Il compte aussi sur la «dynamique des forces externes», notamment sur la pétition en cours de signature, pour convaincre l'ensemble des intervenants de la justesse de ce scénario de remaniement.

La vraie question

«La vraie question, la question de fond, dit-il, c'est de se demander avec une approche *business* si ce remaniement ne serait pas effectivement le meilleur à la fois pour l'avenir du Campus du Fort Saint-Jean et pour l'avenir de notre développement économique régional. C'est ce qui est important. Il faut éviter que le débat porte sur la forme et s'assurer que la réflexion collective sera orientée sur le fond des choses.»

Le maire a fait cette déclaration lundi soir sans savoir ce que lui préparaient cinq de ses conseillers.

Aux quatre coins de la ville

Incendie sur la rue des Carrières

ISABELLE SIMARD

Les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu sont intervenus dans un bâtiment de 6 logis au 809, rue des Carrières, vers 5 heures, lundi matin. Le feu aurait pris naissance dans un chaudron à la cuisine. L'homme qui se concoctait de quoi manger a été brûlé aux bras et aux mains et conduit à l'Hôpital du Haut-Richelieu en ambulance. Les pompiers évaluent les dommages à plus de $5,000.

Frappée par un chauffard, elle repose dans un état grave

Tanya Orsini, la jeune femme de 23 ans qui a été happée par une automobile alors qu'elle marchait avec son conjoint et son enfant sur le boulevard Saint-Luc, repose toujours dans un état critique à l'Hôpital du Haut-Richelieu selon les informations recueillies au poste de police de Saint-Luc. Les policiers sont toujours à la recherche de personnes qui auraient été témoins de l'accident survenu le dimanche 27 octobre vers 16h20 non loin du marché IGA Perreault et Gélinas.

Stationnement de nuit: un rappel

Le Service de police du Haut-Richelieu rappelle à la population qu'il est interdit de stationner dans les rues et dans toute place publique entre minuit et 7 heures. Cet avis est en vigueur jusqu'au 31 mars et les personnes qui contreviendront à ce règlement se verront émettre des amendes de $30.

Cours d'anglais
PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE
• méthode éprouvée depuis **21 ans**
• durée du cours: 135 heures
• groupes homogènes de 4 à 8 personnes
• immersion en milieu anglophone
• nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**
• Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais
SESSION D'HIVER: INSCRIPTIONS IMMÉDIATES NOMBRE D'INSCRIPTIONS LIMITÉES
Tél.: 346-4359
École de conversation anglaise Welch St-Jean-sur-Richelieu
1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu
016335-c23-h

Bête ou méchant?

La régie de M. Chevrette

La nouvelle n'est pas toute récente mais elle n'en est pas moins digne d'intérêt: Québec va créer une régie qui sera entre autres chargée de fixer les tarifs d'électricité, et du même coup de se débrouiller avec les sempiternelles demandes d'augmentations d'Hydro-Québec. Loin de moi l'idée d'avoir l'air cynique (ou si peu), mais voilà une initiative qui risque de nous coûter cher. Surtout si la régie québécoise est aussi complaisante avec Hydro que le CRTC l'est avec les compagnies de téléphone.

Michel Phaneuf

Éthanol: pour ou contre

L'abolition de la taxe sur l'éthanol pourrait être annoncée sous peu. La nouvelle donnerait le coup d'envoi à un projet d'usine évalué à quelque $135 millions et créant une centaine d'emplois directs, sans compter les 350 emplois indirects. Saint-Jean est parmi les sites envisagés pour ce projet. Elle a l'espace nécessaire.

Une telle usine aurait des allures futuristes avec ses silos et sa rutilante tuyauterie tout en acier inoxydable. Ses activités entraîneraient des odeurs comparables à celles d'une distillerie. Il faut le savoir et être d'accord avant de se lancer dans la course. Si on se met à soupeser la question quand les investisseurs se pointeront, ils ne s'attarderont pas dans la région.

Et si on est d'accord, il faudrait s'activer. Ailleurs, le milieu se mobilise pour obtenir cet investissement. À Berthier, on veut recueillir 50,000 noms sur une pétition. Ici, on semble confiant. Le site d'implantation doit être jugé sur une base d'affaires, ce qui place l'agglomération en bonne position. L'ennui, c'est que ce genre de projets, il y en a peut-être un par année dans tout le Québec. Trouvez un élu qui ne veut pas l'avoir à son bilan. Dans le cas présent, sa réalisation dépend d'une décision politique sur la taxation. Peut-on être sûr que les politiciens ne se mêleront pas aussi de la question de l'emplacement?

Gilles Bérubé

Pas chanceux!

Si vous savez lire entre les lignes, vous aurez sans doute compris que le conseil municipal de Saint-Jean est plus divisé que jamais. S'il croyait avoir le chemin libre devant lui avec le départ de son bon ami Édouard Bonaldo, le maire Myroslaw Smereka se retrouve aujourd'hui confronté à cinq conseillers qui ne lui rendront pas la vie facile.

Pour tenir le coup d'ici la fin de son mandat, il lui faudra sans doute consulter d'autres livres de philosophie sur l'art de mater une rébellion.

Gilles Lévesque

PAGE ÉDITORIALE

Robert Paradis, *éditeur* • Renel Bouchard, *directeur* • Gilles Lévesque, *rédacteur en chef*

Le mépris du petit empire!

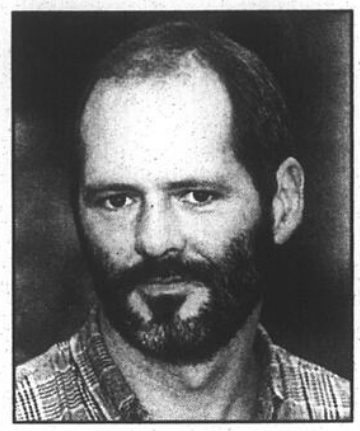

Il a raison le conseiller Germain Granger de ruer dans les brancards. Raison aussi d'affirmer haut et fort que Bell Canada se fout de tout le monde. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que ce petit empire du téléphone investit des sommes colossales dans des campagnes publicitaires pour éviter que son image de marque ne s'étiole davantage.

Le conseiller Granger n'est pas le seul à s'énerver. Les résidents du paisible quartier de Saint-Gérard, notamment ceux qui habitent sur les rues Dorchester et Lebeau, digèrent mal la nouvelle intrusion de Bell Canada que l'on peut qualifier d'hypocrite.

En plus d'avoir effectué des travaux de construction sans permis à son immeuble de la rue Dorchester et fait illégalement percer une porte à l'arrière de cet édifice, ce petit empire du téléphone vient de décider, sans avis préalable et sans aucun respect pour les résidents du quartier, d'exploiter sur place un centre de maintenance et d'entretien de son réseau téléphonique. La belle affaire.

Depuis, des camions, petits et grands, s'y rendent par dizaines chaque jour, ce qui n'est pas sans perturber la tranquillité des lieux et accroître considérablement les risques d'accidents, d'autant plus qu'une école primaire s'y trouve à quelques pas.

Pour ajouter à l'injure, Bell Canada a fait installer deux immenses réflecteurs pour nous permettre de mieux compter les 17 camions qui sont entassés dans la cour arrière chaque soir. Les voisins ne la trouvent pas drôle. Plusieurs ont maintenant l'impression de dormir en plein jour! Si vous en doutez, allez vérifier sur place. Prenez surtout le temps de frapper à la porte des locataires des appartements luxueux de la rue Lebeau.

Oui, il a bien raison d'être en colère le conseiller Granger. On le serait à moins. On savait Bell Canada capable d'abuser du porte-feuille de ses abonnés avec des hausses répétées flirtant avec l'indécence en ces temps si difficiles, mais on ignorait que ce petit empire du téléphone serait capable de perturber la quiétude d'un petit quartier résidentiel qui n'a que faire de ses camions et de son système d'éclairage à la Jean-Marc Parent!

S'il faut en juger par le nombre d'appels logés à nos bureaux depuis quelques semaines, Bell Canada n'a pas fini de s'attirer la colère de ses voisins immédiats et, dans un second temps, d'un quartier qui n'a pas à endurer un tel moment d'égarement de la part d'un petit empire qui se croit tout permis.

Espérons qu'au service d'Urbanisme et au Greffe de la municipalité de Saint-Jean, on trouvera une façon de faire entendre raison à ce petit empire qui se croit au-dessus des lois et des règlements. Il n'a rien à demander à personne, estime-t-il, puisqu'il est régi par une loi fédérale.

Loi fédérale ou pas, son attitude n'a qu'un nom: le mépris. Et les citoyens devraient pouvoir compter sur leur conseil municipal pour retrouver la quiétude à laquelle ils ont droit.

Gilles LÉVESQUE

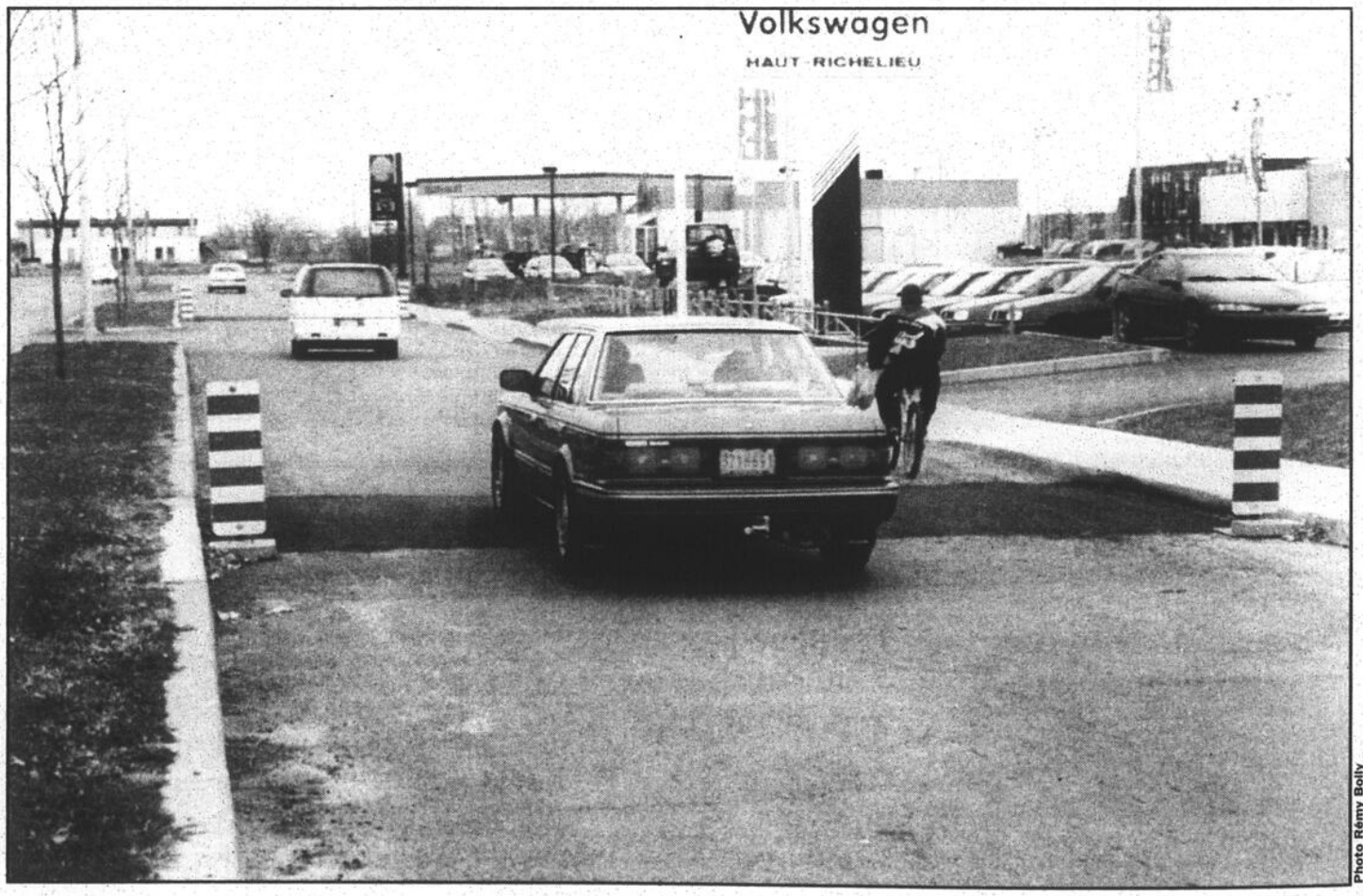

Photo Rémy Bolly

Berthier-les-Chameaux...

Connaissez-vous la nouvelle rue «Berthier-les-Chameaux»? Sur cette artère du quartier Normandie, entre les boulevards du Séminaire et Normandie, la ville de Saint-Jean vient de construire quatre buttes de ralentissement ou «dos d'âne». Les membres du comité municipal de signalisation (ceux qui n'ont jamais été capables de synchroniser les feux de circulation sur Séminaire) sont sûrement des amateurs de montagnes russes. Des automobilistes mécontents ont commencé à téléphoner à nos bureaux pour se plaindre de ces... «âneries».

Regards!

Dans ce monde qui tourne maintenant plus vite que la planète qui le supporte, le domaine des communications a pris une telle ampleur que nous sommes noyés dans une mer d'informations. Le volume de ces dernières fait que nous n'avons pas toujours le temps de jeter un regard suffisamment long sur certaines d'entre elles qui sont susceptibles d'influencer notre vie individuelle ou collective. C'est pourquoi, cette semaine, je vous propose quelques sujets de réflexion.

Regard sur l'argent

Lorsque j'étais adolescent, les professeurs tentaient d'intéresser certains d'entre nous à faire une carrière dans le domaine de la finance. Selon ces mêmes professeurs, les Québécois étaient nuls lorsqu'il s'agissait d'administrer de l'argent, que ce soit le leur ou celui des autres. C'est la raison pour laquelle les Québécois sont absents du monde de la haute finance, disaient-ils. Ils ajoutaient que cette situation était déplorable, car les décisions prises dans les bureaux de la haute sont parfois plus importantes que celles prises dans les officines politiques.

Depuis ces judicieux conseils, trente-cinq années se sont écoulées au fil de ma vie et jusqu'à la semaine dernière, je croyais que nous avions comblé cette lacune; je suis en train de perdre rapidement cette illusion. Selon une nouvelle signée Norman Deslile et rapportée par la Presse canadienne, des Québécois, en plaçant leur argent, ont créé 300,000 emplois à l'extérieur du Québec! Selon Deslile «seulement 5,4 pour cent des $145 milliards investis par les Québécois dans des fonds mutuels sont réinvestis au Québec». Voilà une situation horrible. L'étude qui a été faite par l'économiste Rosaire Morin est sérieuse: avant d'en arriver à cette conclusion, il a analysé les rapports de 916 fonds mutuels gérés par 108 sociétés canadiennes dont, évidemment, 75 sont situées en Ontario et seulement 17 au Québec.

Dans son article, Deslile rapporte les propos de l'économiste Morin qui constate que «les sociétés de fonds mutuels se comportent comme des pirates avides et insatiables. Les Québécois souscrivent pour $29 milliards et le retour de l'ascenseur ne leur accorde que $7,9 milliards. Avec les $20 milliards «déportés» par les fonds mutuels, quelque 300,000 nouveaux emplois ont été créés en dehors du Québec.»

Oui, 300,000 emplois le réalisez-vous bien? De quoi rendre Lucien Bouchard malade. Car si tous ces emplois avaient été créés ici, la plupart des problèmes du Premier ministre ainsi qu'une bonne partie des nôtres seraient automatiquement résolus. Mais il ne faut pas s'étonner de voir ainsi notre argent franchir les frontières provinciales, car même nos leaders financiers font administrer leur argent à Toronto.

C'est ainsi qu'une filiale du Mouvement Desjardins, Canagex, a décidé de faire gérer ses portefeuilles d'actions canadiennes par une équipe de gestionnaires de Toronto. J'ai écouté à la radio une entrevue donnée par le directeur de Canagex. Ce dernier a déclaré à l'animateur que si Canagex s'en allait à Toronto c'était parce qu'il n'avait pu trouver une équipe de professionnels établis à Montréal. Après tout cela, je suis presque porté à croire que les paroles de mon professeur d'il y a trente-cinq ans sont toujours vraies!

Regard sur la peur

Saviez-vous que le jus de betterave favorise l'apparition du cancer de la vessie? Vous ne le saviez pas et pour cause puisque je viens de vous faire une petite farce. Mais c'est ce genre de mise en garde que les médias aiment bien mettre en évidence. Pourquoi? Parce que les médias sont envahis par le superficiel, le stupide, le vulgaire, le sensationnel et le violent. Ce n'est pas moi qui le dit c'est Carl Bernstein qui l'a déclaré à André Pratte du quotidien La Presse. Au cas où vous ne connaîtriez pas Bernstein, c'est un super-reporter, celui qui a fait «péter» le scandale du Watergate. Donc, toujours à la recherche de sensationnel, les médias n'hésitent pas à publier des rapports alarmistes concernant tous les produits susceptibles de nuire à votre santé. Cette façon de faire remplit bien les espaces vides et contribue à accroître le nombre des membres du club des hypocondriaques.

Pourtant, après quelques années, l'ennemi appréhendé se montre toujours peu dangereux voire inoffensif. Deux cas: l'amiante et les champs magnétiques. L'amiante, ce qu'elle nous a fait peur; elle terrorise toujours les Français. Mais un chercheur de l'institut Armand Frappier est en train de démontrer que les femmes vivant dans les régions minières de l'Est du Québec, là où l'on extrait l'amiante, ne sont pas plus sujettes au cancer que celles qui vivent ailleurs. Du côté des champs magnétiques, les chercheurs britanniques ont étudié 383,700 personnes habitant à 500 mètres ou moins de lignes à haute tension. Les résultats? Aucune différence dans l'incidence du cancer lorsque ces personnes furent comparées à l'ensemble de la population. Donc, pour conclure, la prochaine fois qu'on tentera de vous faire peur ne paniquez pas; laissez passer quelques années et tout rentrera dans l'ordre!

Gilles JOURDAIN

Seriez-vous favorable à la nomination de M. Bonaldo et à celle de M. Brassard?

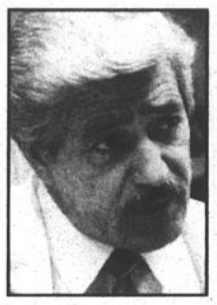

«Je pense que ce serait une bonne acquisition pour le Conseil Économique mais une perte pour la Ville de Saint-Jean. Monsieur Brassard fait un bon travail au Conseil Économique, il ferait un bon travail au Campus du Fort Saint-Jean»

Roger Breton (Termaco), Saint-Jean-sur-Richelieu

«Oui, sans hésiter! Il s'agit de deux personnes qualifiées, capables de relever de nouveaux défis. M. Brassard est déjà très impliqué au Campus du Fort Saint-Jean, et M. Bonaldo a démontré ses compétences au niveau économique.»

Pierre Baillargeon (Carrière Baillargeon), Saint-Jean-sur-Richelieu

«Je pense qu'il s'agit d'hommes capables de relever des défis, je suis très satisfait de leur travail. Le changement est bon, quelques fois.»

Pierre Fraser (Chaussures Pierre Roy), Saint-Jean-sur-Richelieu

«Ce serait profitable pour le Campus du Fort Saint-Jean d'avoir un homme comme M. Brassard. Je ne connais pas assez M. Bonaldo, comme individu, je ne puis me prononcer à son sujet.»

Aimé Deslauriers (Mondor), Iberville

«M. Bonaldo est un homme dynamique, il ferait un bon travail. Je ne peux me prononcer pour M. Brassard. Je suis satisfait de son travail, mais s'il part, M. Bonaldo ferait bien.»

Robert Massé (Resfab), Saint-Jean-sur-Richelieu

«Pourquoi pas? J'ai déjà fait des affaires avec eux, je suis favorable à ce changement»

Claude Bissonnette (Restaurant Chez Irène), Iberville

Variations sur un air de chasse

Alors qu'avec les premières bouffées de chaleur du printemps les hommes deviennent fringants et suivent de près les jupons de ces dames. Alors qu'au cours de l'été, leur ardeur s'estompe, étouffée par la canicule. Voilà qu'à nouveau, en cette morne période, une dernière poussée d'adrénaline les envahit. Ils redeviennent nerveux, fougueux, impétueux. Ah non ! Ils ne regardent ni ne voient plus les femmes. Enjôlés par le chant des sirènes, ils succombent à Diane la chasseresse et ne répondent plus qu'à l'appel du fond des bois. Ils se soumettent et s'abandonnent au rite de la chasse au cerf.

Samedi matin, les premiers coups de fusil percent l'aube blafarde et froide. La chasse est ouverte. Chaque chasseur suit son parcours mythique maintes fois élaboré. Immobiles et courbaturés ils se cachent au détour d'un sentier, convaincus que la merveilleuse bête, ornée de son panache aux huit pointes, viendra s'agenouiller à la portée de leurs fusils. Dans leur imaginaire de chasseurs, les chevreuils leur obéissent, mais la réalité se révèle tout autre avec le lever du jour.

N'ont-ils pas vu quatre cerfs, mais aucun bois. Tout au plus ont-ils entrevu des queues déployées en fanions : une façon narquoise qu'ont les chevreuils de défier leurs prédateurs assoiffés. Elles sont brillantes ces bêtes et sentent l'homme des milles à la ronde. Elles jouent le jeu du chat et de la souris. Elles survivent grâce à leur ruse et à la légèreté de leur élan. La couleur de leur toison se confond au sous-bois. Lorsqu'on les voit, c'est déjà trop tard. Elles galopent vers des abris plus sûrs.

Après deux heures passées à l'affût, ankylosés et gelés nos chasseurs doivent marcher pour se réchauffer. À la recherche de l'indien en eux, ils partent à l'assaut de la prairie et pénètrent au coeur de la forêt. Ils ne veulent pas faire de bruit mais le circuit en zigzag de ces faux Sioux résonne comme des clairons aux oreilles des bêtes pourchassées. Effarouchées et craintives, les bêtes convoitées mènent la course de la survie au rythme de leurs sabots.

Après la chasse du matin, ces chasseurs du dimanche apparaissent à l'orée du bois. Fourbus, ils se traînent les pieds, ces «gratteux» de papier. Ils déposent leurs armes et leurs jumelles, enlèvent leurs bottes doublées, leurs parkas flamboyants, leur tuque phosphorescente et se laissent tomber, toutes gardes baissées, sur la chaise du repos bien mérité. Les corps de ces citadins, de ces hommes de la ville déguisés comme des enfants doivent récupérer. Pourront-ils tenir tout le week-end ?

Leurs propos frisent le rêve tout autant que la réalité. À les entendre on se croirait dans un monde féerique, où les chasseurs cohabitent avec les bêtes qu'ils ont comme mission de tuer. L'un affirme qu'il était arrivé trop tard sur les lieux de la chasse et que le gros «Buk» le regardait déballer sa carabine et le narguait de son regard. L'autre ne tuera jamais une mère, même si c'est permis, il n'abattra jamais moins qu'un huit pointes. Il rêve d'un trophée.

Je soupçonne que derrière l'habit, ils ont tous un coeur trop tendre pour la mission qu'ils se sont donnée. Ces acteurs dramatiques aux couleurs criardes et aux armements violents sont soulagés lorsque l'animal passe loin de leur mire. Ils se trouvent des raisons pour manquer leur proie. Ils préfèrent que les rêves se révèlent dans des histoires de chasse incroyables ou l'imaginaire prend le pas sur la réalité.

Il faudrait bien pourtant réduire la population de ce cheptel devenu trop nombreux. Sans le savoir, ces belles bêtes prennent tout leur territoire comme pâturage et causent des ravages aux jardins et aux vergers. Ils sont à ce point sans gêne et sans retenu qu'ils vont jusqu'à bouffer les plates-bandes d'hostas près des maisons !

Nos chasseurs du dimanche paraissent impuissants face à ces animaux maître de leur bois. Hélas, les coyotes se régaleront cet hiver et une saison trop dure risque de faire périr un grand nombre de biches affamées.

Tout de même, j'espère bien qu'un chasseur adroit et pratique m'apporte encore cette année un morceau de cette douce venaison.

Maryse RACICOT-GAGNON

L'arrogance de Bell

Monsieur le directeur,

L'administration locale de Bell Canada, si ce n'est pas l'administration générale, est en train de saigner son image plutôt que de la soigner.

Il suffit d'une simple visite à leurs nouvelles installations à l'angle des rues Lebeau et Dorchester, dans le quartier Saint-Gérard, pour découvrir l'ampleur des activités qui se dérouleront sur ce site et ses inconvénients: l'augmentation de la circulation de camions dans un quartier non conçu à cet effet; un parc de stationnement du type industriel pour camionnettes (fourgons); le transfert d'équipement à partir de camions à des fourgons à l'intérieur et en dehors des heures normales de travail; le bruit provenant des camions (sans compter leur avertisseur sonore); l'émanation des gaz nocifs provenant des véhicules dans un espace restreint et la dévastation de l'esthétique d'un milieu hautement estimé pour les efforts d'embellissement déployés par ses résidents.

Bref, Bell transfert dans un quartier résidentiel des opérations exécutées sur leur ancien site (rue des Carrières) désigné pour ce genre d'activité.

Faut-il rappeler que le nouvel emplacement choisi par cette entreprise (endroit qu'elle possédait déjà mais réglementé à un usage très limité), est situé au coeur de la paroisse Saint-Gérard-Majella, un centre domiciliaire protégé par une réglementation émanant d'un plan d'urbanisme qui interdit les activités ci-haut mentionnées.

Ce projet mettra en péril la sécurité des résidents de tout âge. À l'intérieur d'un rayon de quelque cent mètres, on compte près d'une centaine de résidences, une église, deux parcs, quelques commerces et deux écoles dont une bonne partie des bambins passent devant le site quatre fois par jour.

Bell pourrait essayer de nier certaines de ces allégations mais cette compagnie refuse d'apposer sa signature sur un document stipulant ses intentions et ses promesses. Elle invoque que la charte, provenant du Fédéral, lui permet de faire n'importe quoi, n'importe où sans demander de permis ni à la Ville, ni à la Province.

Le comportement de cette compagnie commence à ressembler à du mépris pour les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu plutôt que de l'arrogance et j'espère que l'administration de la Ville détruira le projet de Bell tel qu'il est conçu avant que Bell ne détruise le quartier. De toute évidence, le maire, les conseillers et le Bureau du Contentieux peuvent régler ce problème assez rapidement en examinant les dispositions de la fameuse charte fédérale. ✍

Jean BRUNEAU
résident du quartier de Saint-Gérard-Majella

Quelques pistes de réflexion

Mme Maryse Racicot-Gagnon,

Je veux d'abord vous féliciter de prendre chaque semaine le temps de proposer au public une réflexion souvent rafraîchissante, sur des sujets intéressants, voire essentiels. Je vous encourage à continuer. Par la même occasion, j'aimerais dire «bravo!» `a l'équipe éditoriale, et en particulier, à M. Jourdain pour son article franc et sensé sur les «Faux criminels». Encore!

Pour ma part, je vous soumets ici quelques commentaires sur votre article du 2 octobre «La mort par prescription». Ce dernier m'a inspiré quelques pistes de réflexion que je vous invite à partager avec les lecteurs, puisque c'est un débat qu'on ne pourra pas éviter avec le vieillissement et l'augmentation de la population.

1. Il serait intéressant d'avoir plus de renseignements sur le sondage mentionné: date et endroit, âge, formation et nombre de médecins répondants, etc. Existe-t-il d'autres sondages sur les sentiments des gens face à une décision morale si difficile?

2. Pourquoi hésiterait-on à exécuter les dernières volontés d'un désespéré, si ces dernières sont authentifiées par des témoins ou par d'autres procédés visant à valider ces décisions?

3. Je ne vois pas bien comment il est étrange que ce soit les personnes lucides ou saines d'esprit qui pourraient avoir recours au suicide assisté. Ça semble logique de penser que se seront plutôt les cas douteux (sénilité, inconscience, etc.) qui présenteront les plus gros risques de dérapages et de poursuites si aucun document sérieux n'appuie le geste.

4. Quels sont les critères, sans doute très serrés, que certains pays, dont la Hollande, je crois, ont adopté pour éclaircir une situation pénible pour trop d'agonisants et leurs proches?

5. Ne pourrait-on pas clarifier, baliser cette démarche, y mettre des «garde-fous» pour protéger et aider le patient et le personnel médical? Peut-on faire cela sans nécessairement banaliser la mort, sans donner l'impression que l'euthanasie est normale, obligatoire même, au lieu de rester une décision éminemment personnelle, morale et sociale? Tout comme la religion, le mariage, la décision d'avoir ou non des enfants, etc.

Je crois qu'il est important de combler ce vide juridique dans le meilleur intérêt des patients qui le désirent. La situation actuelle est injuste, malsaine et anachronique, comme vous le soulignez en conclusion. Plusieurs restent à la merci de la souffrance, inutilement parce que rien ne favorise d'autres solutions clairement encadrées. Mais avant, un débat doit avoir lieu.

C'est par des articles de ce genre que peu à peu, un consensus social se dégage pour faire avancer les choses et trouver de nouvelles solutions, acceptables aux grandes questions qui nous préoccupent. Votre rôle est important pour l'opinion publique. Lucidité, courage et patience sont des atouts. Vos craintes sont réelles mais je crois qu'il ne faut pas en rester là. Je vous invite à alimenter davantage notre réflexion sur le sujet et vous en remercie.

Sincèrement, ✍

Mario LA BELLE

La menace deviendra-t-elle réalité?

Lettre au Premier ministre Bouchard

Ça fait trois mois déjà que les citoyens de L'Acadie luttent contre l'implantation de la mégaporcherie Toupin. On les a rassurés au ministère de l'Environnement: le projet de règlement sur la gestion des odeurs proposé par le ministre Cliche comportait de nouvelles «distances séparatrices» aptes à protéger à la fois l'eau, le sous- sol et les citoyens. Les nouveaux mots d'ordre, venus d'en haut, devaient orienter la prise de décision des fonctionnaires selon l'esprit de ce projet réglementaire réconfortant.

Aux yeux de tous, citoyens et fonctionnaires consultés, il était évident qu'une mégaporcherie installée à proximité des développements résidentiels de Saint-Luc, aux abords de la municipalité de Saint-Jean, à courte distance d'une agglomération de 80 maisons et au coeur de l'un des plus précieux villages historiques de la Montérégie, ne recevrait jamais l'aval du ministère de l'Environnement.

Mais voilà, devant l'ampleur du mécontentement populaire contre l'envahissement des mégaporcheries, l'UPA s'est braquée et a rugi: «ce sont des agitateurs qui mobilisent la population, le ministre Cliche fait du terrorisme environnemental, l'environnement menace l'agriculture, les citadins assiègent la campagne, rien ne doit faire obstacle au droit de produire...»

Alors en quelques jours tout a chaviré, le ministre Cliche fut réduit au silence (?) et le dossier des mégaporcheries fut acheminé plus haut, à l'abri des pressions populaires, là où seuls les grands lobbyistes, l'UPA en tête et les promoteurs à sa suite, se font entendre en exclusivité et jouent de complicité avec le pouvoir politique au mépris des besoins d'une majorité de citoyens, de son avenir environnemental, humain et économique.

Après des mois d'interventions soutenues, structurées, imaginatives et énergiques, les citoyens ordinaires chez nous comme ailleurs dans la province, sont totalement ignorés. Pourtant, être citoyens et nombreux ça devrait donner certains pouvoirs, comporter certains droits, ne serait-ce que celui d'être entendus. Il existe une chartre des droits de la personne, il existe une démocratie basée sur la volonté populaire, il existe sans doute une bonne foi minimale chez nos dirigeants politiques, il existe enfin le sentiment qu'on puisse être favorablement administré: la confiance naïve du citoyen, quoi! Mais en réalité, les règlements se négocient en haut lieu et les directives font l'objet de toutes les tractations. Dans ce labyrinthe, le citoyen se dépense en vain, triste pantin d'une mégaparodie.

Quand autant de personnes risquent de voir la valeur de leur propriété s'effondrer, de ne plus pouvoir respirer ou boire sans danger pour leur santé, quand on leur dit que leur implantation à la campagne nuit à l'évolution d'une supposée nouvelle agriculture à vocation internationale, quand ces gens, convaincus de la qualité de leur environnement, découvrent qu'une infime poignée de spéculateurs menace et pourrait anéantir leur qualité de vie et leur santé, quand ils comprennent que les lobbyistes rémunérés et les groupes de pression organisés les tournent en dérision, que leur action n'était qu'agitation... il n'y a plus à espérer.

La menace deviendra réalité; la mégaporcherie Toupin s'implantera à L'Acadie; on la respirera à pleins poumons, elle polluera, nuira à la santé et frustrera toute la communauté. Puis d'autres s'ajouteront... dans ces «zones pseudo-désignées»... jusqu'à saturation.

Alors, Monsieur le Premier ministre, nous regrettons qu'à l'abri des odeurs, vous prêtiez une sympathique oreille aux grandes gueules qui étouffent la voix de trop nombreux citoyens exposés aux émanations de ces attristants suidés entassés par milliers.

Une mégadéception! ✍

Michel SERVANT
Secrétaire du comité de Vigilance des Citoyens de L'Acadie

Des moments assez exceptionnels

Monsieur le directeur,

La semaine qui vient de se terminer nous a fait vivre, il me semble, des moments assez exceptionnels. Le Sommet sur l'économie et l'emploi a été tantôt désiré ou craint, tantôt décrié et porteur d'espoir tout à la fois, selon l'angle de vue de chacun. Mais il a surtout fait la preuve que nous, Québécoises et Québécois, nous avons la maturité du dialogue.

Pour ma part, je suis passée, au gré des déclarations et des huis-clos par une gamme d'émotions. Surtout, j'ai ressenti une grande fierté: à titre de Johannaise et de Québécoise. Comme Johannaise d'abord, parce que l'image de cette table ronde à laquelle avaient été conviés les divers intervenants socio-économiques du Québec, avait à mes yeux une saveur de déjà-vu.

En effet, je revivais à travers ce vaste débat sobre, efficace et franc les discussions qui ont eu cours au Forum 96 qui s'est tenu à la fin de juin, ici même à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Je me suis dit: «Nous sommes passés de comté baromètre à comté innovateur!» Car enfin, quatre mois avant les évènements du Sheraton, l'hôtel Vallée des Forts a été le théâtre d'une rencontre régionale de même nature, animée par ce sentiment collectif de vouloir nous sortir d'une morosité malsaine et stérile.

Comme pour le Sommet sur l'économie et l'emploi, les gens d'ici ont espéré du Forum 96, une identité à faire respecter, des attentes à exprimer. Mais ils ont eu d'abord à faire consensus sur les maux qui freinent notre développement économique régional. Les irritants ont été mis sur la table, des solutions ont été envisagées, des engagements se sont pris, un partenariat s'est dessiné. De là a surgi le concept d'une solidarité durable. (Se serrer les coudes quoi!!!)

Aujourd'hui, un conseil des partenaires existe bel et bien et s'est mis à l'oeuvre.

À Montréal, c'est un même rendez-vous avec la volonté de réagir qui a eu lieu. Évidemment ça ne règle pas tout. Il ne s'agissait pas d'une opération miracle. Bien naïf serait celui qui y croyait.

Mais ce nécessaire rassemblement des forces vives représente la première étape d'un changement devenu crucial. Comme psychosociologue je ne peux que souscrire à cet exercice difficile certes, mais essentiel tout de même quand il s'agit de solutionner un problème.

Pour avoir réussi cette rencontre inespérée, nous avons une fois de plus démontré que le peuple québécois est mature et solidaire.

Mais, comme le soulignait Renel Bouchard dans un récent éditorial, c'est à chacun d'entre nous que revient maintenant le privilège et la responsabilité de s'engager, à sa mesure, dans cette voie de la reconstruction. ✍

Luce DE BELLEFEUILLE
Présidente du PQ du comté de Saint-Jean

Selon l'ingénieur Réal Boucher

Lafontaine a tiré dans sa chaloupe!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Pas du tout content le patron de la firme *RBI experts-conseils*, l'ingénieur Réal Boucher, quand il a ouvert son CANADA FRANÇAIS mercredi dernier. Il venait de prendre connaissance des commentaires du conseiller Robert Lafontaine à propos des «extras» de $29,800 lors de la construction de l'entrepôt de remisage aux Travaux publics.

Réal Boucher

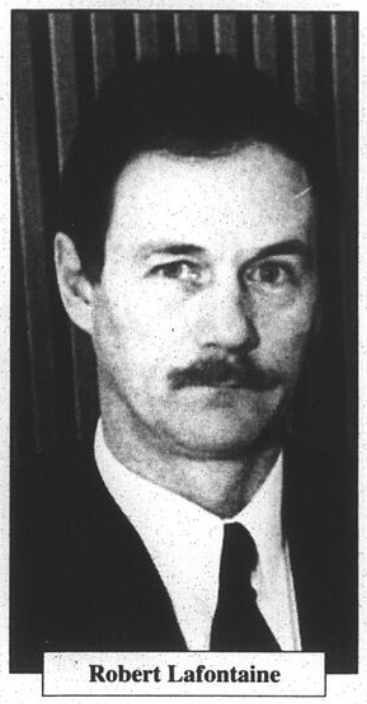

Robert Lafontaine

Le conseiller de NDL s'était opposé à payer cette hausse des coûts entraînée par la mauvaise condition du sol rencontrée lors des travaux. M. Lafontaine estimait que la responsabilité de la hausse des coûts revenait à la firme de génie-conseil.

«Le conseiller Lafontaine a tiré dans sa propre chaloupe», réagit Réal Boucher, dont la firme avait obtenu un premier mandat de $2,500 pour la préparation d'un devis de performance et l'analyse des soumissions pour la construction de l'entrepôt. RBI avait ensuite assuré la surveillance des travaux.

M. Boucher précise que sa firme a utilisé les tests de sols qui avaient été commandés par la municipalité et les a tout simplement inclus au devis. RBI n'a rien eu à voir avec les tests de sols.

Les tests de sols, deux «carottages», ont été effectués par la compagnie «Les Laboratoires Richelieu», selon les prescriptions de l'ingénieur municipal Normand Harbec. Le coût d'un test de sol est d'environ $1,500.

Le patron de *RBI experts-conseils* considère que la décision des services de génie de la ville de commander deux forages pour un bâtiment de 7,000 pieds carrés correspond aux règles de l'art. Il aurait agi de la même manière que Normand Harbec. «Il aurait été injustifié de faire un gruyère (plusieurs forages)», lance-t-il.

Les problèmes de sol rencontrés lors des travaux constituent un imprévu. Le terrain ne s'est pas comporté comme le laissaient croire les analyses réalisées avec les échantillons de sols prélevés. Le directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, a d'ailleurs reconnu que la ville aurait pu demander un devis de performance plus élaboré mais qu'il lui en aurait fallu payer le prix.

Enfin, l'ingénieur Réal Boucher note que les problèmes sont survenus sur le terrain du propriétaire. Il est normal que ce soit le propriétaire, en l'occurrence la ville, qui assume les frais supplémentaires causés par les déficiences du terrain.

Connaissez-vous le clan Smereka?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, s'est toujours fait assez discret sur sa famille, préférant dissocier vie privée et vie publique.

C'est donc son frère aîné, Evhen, un résident de Victoriaville, qui nous fait connaître le clan Smereka, grâce à une photographie prise le 7 septembre dernier à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de leurs parents, Nicolai et Julia.

Nicolai Smereka, âgé de 17 ans, et sa famille quittent l'Ukraine en janvier 1938 pour émigrer au Canada. Ils s'installent à Saint-Lambert sur la Rive-Sud de Montréal.

L'année suivante, alors que s'enclenchent les hostilités de la seconde guerre mondiale, Julia Komarnisky, 18 ans, quitte à son tour l'Ukraine avec sa famille pour s'établir à Ville Saint-Pierre, sur Île de Montréal.

Nicolai et Julia se rencontrent pour la première fois à l'occasion d'une fête communautaire ukrainienne à Lachine. Ils se fréquentent jusqu'à leur mariage le 8 septembre 1946. Ils résident à La Prairie.

Le couple a eu quatre enfants: Evhen, né en 1947 et résident de Victoriaville; Myroslaw, né en 1948 et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu; Luba, née en 1949 et résidente de St-Michel-de-Napierville; Lilian, née en 1951 et résidente de Sillery.

Vingt personnes, enfants, conjoints et petits-enfants ont célébré leurs noces d'or à Greenfield Park.

Les membres de la famille Smereka: Myroslaw, Evhen, Nicolai, Julia, Luba et Lilian.

Suite à un déménagement d'entrepôt,
NOUVEL ARRIVAGE DE
75 MOBILIERS DE SALON
À NOTRE CENTRE
DE LIQUIDATION

Fixez votre prix aubaine, avec notre conseiller.

MAISON ETHIER
346-6129
1-800-663-6129

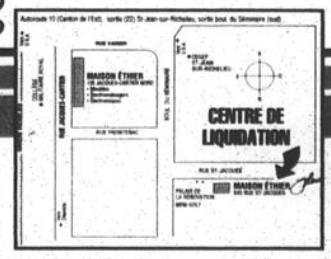

CENTRE DE LIQUIDATION
845, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
(Voisin du Palais de la Rénovation et du golf miniature)

016429-c23-mg

CYM "N" TONIC
centre de conditionnement physique

SPÉCIAL
ABONNEMENT
1 AN
POUR 175$ + TAXES

182, boul. Saint-Joseph
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-7917

031902-c23-md

Plus de 1,500 passagers attendus

L'autobus, c'est GRATUIT jeudi à Saint-Jean!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Prendre l'autobus, ce sera GRATUIT jeudi, entre 6 heures et 23 heures, sur les circuits 31, 31N et 33 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Plus de 1,500 passagers sont attendus dans les six autobus qui assurent le service sur le réseau urbain.

Avec un achalandage accusant un retard de 6,8% pour les neuf premiers mois de cette année par rapport aux trois premiers trimestres de 1994, Saint-Jean veut retrouver les usagers que les responsables du transport en commun estiment avoir perdus en raison des perturbations causées à la circulation par les travaux d'assainissement des eaux.

Une légère hausse de 2% de fréquentation a d'ailleurs été observée cette année depuis la fin de ces travaux qui avaient transformé la ville en véritable gruyère.

À ce rythme, quelque 448,313 déplacements devraient être enregistrés cette année comparativement à 432,612 l'an dernier et à 462,407 en 1994. Si l'opération «portes ouvertes» procure les résultats escomptés, l'écart entre 1996 et 1994 devrait se rétrécir.

C'est dans ce contexte que le responsable du dossier du transport, le conseiller Germain Granger invite ses concitoyens et ceux des municipalités voisines à profiter de cette journée «portes ouvertes» pour découvrir ou redécouvrir le transport en commun.

Tarifs et réseau

Il souligne que c'est un moyen fiable et économique de se déplacer sur tout le territoire johannais. Des tarifs réduits sont offerts aux étudiants (limite d'âge de 25 ans) à temps plein et aux personnes âgées de 60 ans et plus.

Les usagers peuvent se procurer des billets uniques, des livrets de six billets ou une carte mensuelle. Les prix sont de $1.70 pour le billet unique ($1.15 au tarif réduit), de $7.80 pour le livret de six billets ($3.90 au tarif réduit) et de $37.10 pour la carte mensuelle ($16.25 au tarif réduit).

Le réseau de 61 kilomètres compte trois circuits. Les trajets passent à proximité des institutions scolaires et des établissements d'affaires à une fréquence de 35 minutes en période de pointe et de 70 minutes en période hors pointe.

À chacun des 230 points d'embarquement, l'usager peut consulter l'horaire spécifique de cet arrêt d'autobus. Les circuits détaillés sont affichés dans les 25 abribus.

Les horaires sont disponibles au terminus du Carrefour Richelieu (**359-6024**), dans les sept points de vente des titres tarifaires (billets, livrets et cartes mensuelles) ou auprès des chauffeurs.

Photo Jacques Paul

En compagnie du chauffeur Marcel Boisvert du circuit 33, le conseiller Germain Granger invite la population à découvrir ou redécouvrir l'autobus demain (jeudi) sur les circuits 31, 31N et 33 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans les autobus de Saint-Jean

1,587 déplacements pour un jeudi «normal»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Lors d'un jeudi «normal», un peu plus de 1,500 déplacements sont enregistrés sur le réseau urbain. Pas surprenant qu'on en attende plus lors de la journée «portes ouvertes» de demain, le jeudi 7 novembre.

Selon les chiffres du jeudi 3 octobre, quelque 1,587 déplacements ont été évalués, soit 757 passages avec des billets et 830 avec des cartes mensuelles, précise le technicien en transport de Saint-Jean-sur-Richelieu, Jean-Pierre Messier.

En octobre, on estimait les ventes de cartes mensuelles à 415, soit 85 cartes à tarif régulier et 330 cartes à tarif réduit (étudiants et gens âgés).

Ce jeudi 3 octobre, parmi les 757 passages enregistrés avec des billets, 347 déplacements ont été effectués à tarif réduit et 410 à tarif régulier.

Quelque 249 billets unitaires ont été vendus ce jour-là et 508 déplacements ont été payés avec des billets provenant de livrets de six billets.

Coûts vite récupérés

En se basant sur la journée du 3 octobre, l'opération «portes ouvertes» coûtera $1,331 en termes de manque à gagner, soit une perte de revenus d'usagers de $863 et une perte de subventions de $468.

Différents niveaux de subventions ont été établis par Québec et leur pourcentage varie en fonction de la catégorie du billet ou de la carte mensuelle.

À titre d'exemple, notons qu'un usager utilisant une carte mensuelle à tarif régulier génère des revenus totaux (incluant la subvention) de $890.40 par année tandis que l'utilisateur d'une carte mensuelle à tarif réduit procure des revenus globaux de $548.04.

«Il suffirait de récolter seulement deux usagers réguliers de plus pour payer les coûts de l'opération portes ouvertes», note Jean- Pierre Messier.

Déficit de $330,778

En 1996, les revenus des usagers sur les circuits urbains devraient atteindre $384,265, les subventions $304,074 et la publicité $16,784.

Comme le budget s'élève à $1,035,901, les contribuables de Saint-Jean auront donc à assumer cette année, à même leur compte de taxes, un déficit de $330,778.

En d'autres termes, on peut calculer qu'il en coûte directement $8.32 à chacun des 39,724 citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu pour s'offrir un service de transport en commun sur leur territoire.

Égouts de St-Gérard: «ça doit bouger vite!»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Mme Madeleine Dussault s'inquiète de la lenteur avec laquelle la ville traite le dossier du refoulement des égouts dans le quartier Saint-Gérard.

Celle qui a été l'une des responsables de la pétition de 630 citoyens de son quartier exigeant que l'on mette fin au «stress de Saint-Gérard» craint maintenant que les autorités municipales cherchent à traîner l'affaire en longueur.

«Ça doit bouger vite. Il y a des citoyens qui commencent à avoir de la difficulté à s'assurer. Ce n'est pas normal de vivre dans une ville où l'on craint une inondation de son sous-sol à chaque fois qu'il pleut», lance Mme Dussault.

Lors du dépôt de la pétition, le 7 octobre dernier, le maire Myroslaw Smereka avait indiqué qu'il faudrait vraisemblablement effectuer des travaux de l'ordre de $8,8 millions pour régler le problème. Il avait estimé qu'une première phase nécessiterait un emprunt de quelque $2,5 millions.

Le conseiller du quartier, Germain Granger, invite Mme Dussault à ne pas s'impatienter. «Je ne lâche pas là-dessus. C'est un gros dossier, très dispendieux. Mon intention est de le défendre lors de l'étude des prévisions budgétaires afin de le faire inscrire au programme triennal d'immobilisations», dit-il.

DIRECTEMENT DU PLUS GRAND FABRICANT AU PAYS!
Stores
PLUS BAS PRIX GARANTIS!!!
Verticaux! Horizontaux! Plissés! Toiles de fenêtres!
...PROFITEZ-EN!
en vedette cette semaine:
RAIL GARANTI À VIE!
STORES VERTICAUX EN PVC 1re QUALITÉ
N'importe quel format jusqu'à 75" x 84"!
MODÈLE RAYÉ 5 couleurs 29.97 | MODÈLE UNI Blanc ou ivoire 39.97
RAIL DE LUXE À OUVERTURE CENTRALE INCLUS
MINI-STORES HORIZONTAUX en PVC 1"
Aucun plomb ajouté!
41 GRANDEURS/6 BELLES COULEURS
Fin d'inventaire! 3.97 à 28.97
FIN D'INVENTAIRE!
STORES PLISSÉS en TISSUS DE LUXE
«BRIGHTON» ou «MIRAGE»
• 2 textures!/5 couleurs
• 20 formats
À PARTIR DE 3.97 ch.
CHOIX ENORME! 15,000 STYLES ET COULEURS DE STORES DE TOUS GENRES...
PRÊTS EN 24 hres COMMANDEZ AUJOURD'HUI, INSTALLEZ DEMAIN!
TOUJOURS AU PRIX DU FABRICANT
...EN PLUS, TOUT est GARANTI!
LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Établie depuis 1954
Succ. No. 32 1050 boul. Séminaire N. • 348-0990
À ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (en face de Toyota Dery, près de Wal-Mart)
40 SUPER MAGASINS ...donc un près de chez vous!

Michel Dussault, trésorier adjoint de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Photo Jacques Paul

Budget de $45,4 millions

Les conventions collectives décideront du surplus de 96

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Bien malin qui peut prédire à combien s'élèvera le surplus d'opération de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à la fin de l'exercice financier 1996.

«Le sort des conventions collectives sera déterminant pour les résultats financiers», déclare le trésorier adjoint, Michel Dussault, incapable de prédire l'ampleur du surplus budgétaire.

L'an dernier, la ville avait réalisé un important surplus budgétaire de $974,917, ce qui avait porté son surplus accumulé à $3,6 millions.

Mais cette année, les conventions collectives de tous les employés municipaux, policiers, pompiers, cols bleus et cols blancs, sont à renouveler.

Le conseil municipal cherche à imposer le gel des salaires. Mais tous les yeux sont tournés vers les policiers qui sont présentement en arbitrage pour leurs salaires. La décision arbitrale à venir pour les salaires des policiers pourrait avoir une répercussion sur l'ensemble de la masse salariale des autres employés municipaux, comme ce fut le cas en 1995.

L'an dernier, les policiers avaient obtenu une hausse salariale de 1,4%. Cette augmentation a par la suite été consentie par le conseil à tous les groupes d'employés syndiqués.

Les derniers en lice sont les cols bleus, toujours en négociation. Ils ont récemment conclu une entente de renouvellement de leur convention collective pour 1995. Les 90 employés réguliers et les 40 auxiliaires des Travaux publics ont touché une augmentation de 1,4%, représentant un coût de $55,000 pour le trésor municipal.

Autant les cols bleus que les pompiers (ils ont aussi demandé l'arbitrage) et les cols blancs attendent présentement les résultats de l'arbitrage des policiers pendant que se poursuivent les négociations sur les autres chapitres des conventions collectives.

Budget à $45,9 millions

Par ailleurs, le dernier rapport trimestriel du trésorier, en date du 30 juin 96, projetait des revenus de $45,455,263, en hausse de $352,010 par rapport aux prévisions budgétaires. En incluant les dépenses d'immobilisations, cela porterait à $45,9 millions le budget total de cette année.

Parmi les principaux postes budgétaires ayant entraîné une hausse des revenus, on retrouve $190,000 de plus que prévu en provenance du Campus du Fort Saint-Jean. La location des conteneurs à déchets a généré des revenus additionnels de $50,000.

La vigilance accrue des policiers a permis à la ville d'enregistrer une hausse de $125,000 des revenus d'amendes ainsi que de $40,000 des frais de causes pénales qui s'y rattachent.

Une certaine reprise du marché immobilier a généré des droits sur les mutations immobilières (taxe de bienvenue) de $35,000 par rapport aux prévisions.

Trois postes de revenus rapportent moins, soit les parcomètres ($40,000), transférés à «Rues Principales», la location de glace ($22,000) et les ateliers aquatiques ($20,000). Dans les deux derniers cas, la baisse des revenus municipaux est attribuable à un déplacement d'activités vers les installations du Campus du Fort Saint-Jean et du Cégep.

Du côté des dépenses, toujours en date du 30 juin, elles ont été excédentaires de quelque $339,850 par rapport aux prévisions.

Le conseil a autorisé des honoraires professionnels d'environ $100,000 pour différents travaux de génie. Les mesures d'urgence et dossiers de contamination de terrains industriels orphelins (Longtin, Balmet, IPC, etc.) ont coûté $80,000 de plus que prévu.

Parmi la liste des autres dépenses excédentaires, on retrouve notamment les coûts d'une étude de géomatique ($50,000), la prime de séparation d'un employé ($35,000), un compresseur au Colisée ($10,000) et l'achat d'arbres ($10,000).

Rappelons enfin que le processus budgétaire est en cours à la ville. Le conseil municipal doit adopter son budget le 16 décembre.

Aéroport: Smereka «optimiste» après avoir rencontré Cauchon

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, s'est déclaré «optimiste» lundi après avoir participé à Montréal à une rencontre avec le ministre responsable du Développement régional pour le Québec, Martin Cauchon, au sujet de la cession de l'aéroport.

En compagnie du directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, et de deux membres du comité de l'aéroport, le conseiller Germain Granger et le gérant de l'aéroport, Raymond Thibodeau, le maire prenait part à une rencontre à laquelle assistaient également des représentants de quatre autres municipalités dont les «petits aéroports» seront cédés par le fédéral au plus tard le 31 mars 1997.

Le comité intermunicipal des petits aéroports est présidé par le maire de Forestville, Gaston Tremblay, et regroupe aussi les municipalités de Charlevoix, de Sherbrooke et de Rivière-du-Loup.

Ce comité négocie avec Ottawa des modalités du transfert des installations aéroportuaires. L'un des principaux enjeux est la reconnaissance du principe du versement d'une contribution fédérale qui permettra aux municipalités de prendre possession d'aéroports en «bon état».

Saint-Jean-sur-Richelieu, par exemple, estime qu'un montant de $4,9 millions lui est nécessaire pour se doter d'un aéroport fonctionnel et en bon état. L'enveloppe de $4,9 millions lui permettrait d'effectuer divers travaux de réhabilitation des installations, notamment la réfection des pistes, l'aménagement de l'entrée de l'aéroport et le drainage du terrain.

Au cours de la rencontre qui a duré une heure, M. Smereka souligne avoir porté à l'attention du ministre que la cession des aéroports devrait être accompagnée de «mesures transitoires», dans la même philosophie que celle retenue lors de la fermeture du Collège militaire.

«Le ministre Cauchon connaît bien le dossier et nous le sentons très positif à notre égard. C'est très encourageant», a conclu le maire Smereka.

Denis et Grimard contre

Un détour de $3,884!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Obligé de faire un détour par le boulevard Gouin pour se rendre à l'aéroport, en raison de travaux en cours sur le chemin Grand-Bernier, l'entrepreneur *Carrière Bernier Ltée* a facturé des coûts supplémentaires de $3,884 à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Carrière Bernier Ltée exécutait à l'aéroport un contrat municipal de $201,700 pour la construction de voies de circulation. L'entrepreneur a évalué à 40 cents la tonne métrique les dépenses additionnelles occasionnées par ce détour.

Cet «extra» au contrat été approuvé par le conseil municipal, à l'exception des conseillers Yves Denis et Jean Grimard qui ont voté contre, estimant que les contribuables n'avaient pas à absorber ces frais supplémentaires.

Quand on aime la vie on va chez Fabi
- PAUL HERNANDEZ

BISTRO FABI
Le seul bistro français

Nouvelle adresse
41, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu 358-2297

NOUVELLE HEURES D'OUVERTURE
CUISINE
Lundi 11 h à 14 h
Mardi, mercredi 11 h à 14 h, 17 h à 23 h
Jeudi, vendredi 11 h à 24 h
Samedi 17 h à 23 h
Dimanche 17 h à 21 h

Menu de groupes disponible pour le temps des fêtes
358-2297

018211-23-mg

INCLUS REPAS
Bouteille de mousseux
Transport aller-retour

FORFAIT RESTAURANT

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN 59,95$ par personne

RUSTIK 69,95$ par personne

Réservez tôt pour vos "parties" de bureau ou toutes autres occasions
De 8 à 20 personnes

CASINO DE MONTRÉAL
Pour 10$ de plus par personne, terminez votre soirée au CASINO de Montréal ou à un club de votre choix à Montréal.

POUR TOUTES OCCASIONS
Baptême Soirée surprise Graduation Anniversaire de mariage Voyage d'affaires
Aéroport Promotion au travail Fête des Pères et des Mères Mariage Etc.

10% d'escompte les lundis-mardis-mercredis
Taxes en sus · Prix sujets à changement sans préavis
Tous nos forfaits sont basés pour un groupe de 8 personnes minimum

018376-23-m

Règlement sur les porcheries

Assemblée de consultation à L'Acadie lundi soir prochain

GILLES BÉRUBÉ

Le conseil municipal de L'Acadie tiendra lundi soir l'assemblée de consultation sur le projet de règlement de zonage que le conseil a adopté pour encadrer l'implantation de porcheries. Les citoyens promettent d'y assister en grand nombre.

Cette assemblée fait partie de la procédure prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À la suite de l'adoption d'un projet de règlement pour modifier le zonage, la municipalité doit tenir une assemblée de consultation publique pour permettre aux citoyens de s'exprimer sur le projet. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une simple formalité. Lundi, les citoyens devraient être nombreux à se manifester.

À la suite de la consultation, le conseil doit adopter le règlement dans sa forme définitive. Il peut garder le projet original ou le modifier. L'adoption enclenche une procédure de consultation qui peut conduire jusqu'à la tenue d'un référendum. La première étape permet aux citoyens des zones contiguës, qui entourent la zone directement touchée par le changement, de faire partie de la consultation. Dans chaque zone, les citoyens doivent signer une pétition pour être consultés. Dans les zones de 24 électeurs et plus, le nombre de signataires doit être d'au moins douze. Dans les zones de 24 et moins, il faut une majorité de signataires.

Les citoyens ont cinq jours à partir de la publication de l'avis d'adoption, ce qui devrait se faire le 15 novembre, indique le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Denis L'Heureux. Tous les avis publics concernant ce règlement se feront par affichage. Les citoyens des zones contiguës auront donc jusqu'au 20 novembre pour soumettre leur requête pour être consultés.

Registre

Par la suite, la municipalité émet un nouvel avis (probablement le 26 novembre) annonçant la tenue du registre et précisant les citoyens de quelles zones ont le droit de se prononcer. La signature du registre doit se tenir le jeudi 5 décembre. Ceux qui appuient le règlement doivent rester chez eux. Ceux qui sont contre doivent aller signer le registre. En apposant leur signature, il demande la tenue d'un référendum sur le règlement. Le nombre de signatures nécessaire dépend des zones qui seront consultées. Le 5 au soir, on saura si le règlement entre en vigueur ou s'il y a référendum.

Lundi, les citoyens ont l'intention d'assister en grand nombre à l'assemblée de consultation. Le secrétaire du comité de citoyens, M. Michel Servant, indique qu'un défilé tapageur sera organisé dimanche pour mobiliser la population. Les citoyens sont convoqués à 11 heures devant l'église pour ensuite entreprendre une tournée de toutes les rues et chemins de la municipalité.

Par-ailleurs, l'adoption de ce règlement ne réglera pas le cas de la porcherie du chemin de la Coulée des Pères, observe M. Servant. Il rappelle que le comité ad hoc chargé d'étudier le dossier a accepté que la municipalité émette un avis de conformité. Cependant, l'avis indiquait la présence des secteurs résidentiels des rues des Blés d'Or et Olivier et de Saint-Luc. En outre, il précisait le désaccord de la municipalité sur le projet.

Pendant un temps, indique M. Servant, les citoyens avaient confiance que le ministère de l'Environnement et de la Faune rejetterait le projet en raison de la proximité des secteurs résidentiels. Depuis que le ministre David Cliche semble avoir été «tassé», on entend plus parler du dossier des porcheries. Les citoyens craignent maintenant que la vapeur soit renversée. Il semble que le ministère demandera au promoteur, M. André T2upin, d'apporter des détails à son dossier. M. Servant est plutôt d'avis que sa demande devrait être rejetée et qu'il soit tenu de la reprendre. Dans un tel cas, le promoteur devrait formuler une nouvelle requête à la municipalité, qui pourrait alors la refuser maintenant qu'elle a un règlement.

Pour les citoyens, la position est claire, selon M. Servant. Le projet de porcherie ne doit pas se réaliser. Ils entendent d'ailleurs utiliser tous les moyens à leur disposition pour contester le projet, notamment en s'adressant à la Commission municipale du Québec.

Balayage à Venise en Québec

Daigle est reconduit à la mairie

GILLES BÉRUBÉ

Malgré le climat houleux qui a marqué son dernier mandat et malgré l'opposition qu'il a dû affronter durant la campagne électorale, le maire sortant de Venise en Québec, M. Rosaire Daigle, a été reconduit à son poste pour un nouveau mandat lors des élections du dimanche 3 novembre. Qui plus est, tous ses colistiers ont été élus.

M. Rosaire Daigle a été réélu avec tous les candidats avec qui il faisait campagne.

Les résultats des élections de dimanche sont les suivants:

-Mairie: Rosaire Daigle, 439 votes; Nicole Osieda, 344 votes.

-Siège #1: Rhéaume Duhamel, 384 votes; Antony Décary, 253 votes; Yves (Tom) Duchesne, 146 votes.

-Siège #2: Yvan Desranleau, 397 votes; Ghislaine Bourgoin-Legault, 386 votes.

-Siège #3: Michel Paquette, 468 votes; Maurice Ferland, 319 votes.

-Siège #4: Jacques Robert, 447 votes; Claire-Lise Kernen, 335 votes.

-Siège #5: Micheline Allard, 372 votes; Constance Boucher, 226 votes; Robert Duquette, 187 votes.

-Siège #6: Yves Benoît, 450 votes; Claude Desruisseaux, 322 votes.

À Venise, il y avait 1,413 personnes éligibles à voter, dont un bon nombre de propriétaires de résidences secondaires et même de terrains vacants. 811 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, soit un taux de participation de 57%. C'est exactement le taux de participation aux élections municipales de Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est quand même pas mal pour une population qui compte moins d'un millier de résidents permanents, moins que le nombre d'électeurs potentiels.

Par ailleurs, deux postes de conseillers étaient en élection à Lacolle. Au siège #1, M. René Chapdelaine l'a empporté avec 420 voix sur son plus proche adversaire, M. Dimo Alexandrov Todorov, qui a obtenu 183 votes. Le troisième candidat, M. Luc Béliveau, a reçu l'appui de 57 électeurs. Au siège #4, M. Réjean Lamoureux a recuilli 331 votes pour défaire son adversaire, Mme Victoria Demers par une seule voix, cette dernière obtenant 330 votes.

En l'absence d'un directeur général

Les cols bleus d'Iberville déplorent l'incertitude qui règne dans leur service

MICHEL PHANEUF

«On veut savoir qui nous dirige, à qui nous devons nous adresser et qui peut prendre des décisions rapidement, dans la même journée ou dans la même heure».

Les employés cols bleus de la ville d'Iberville s'étaient rendus en nombre, lundi dernier à l'assemblée du conseil municipal, pour s'informer de la situation en l'absence du directeur des Travaux publics dont le poste a été aboli, et du directeur général, actuellement en congé de maladie, et pour faire valoir les problèmes qui en résultent.

Citant en guise d'exemples le cas d'un camion qui a un urgent besoin de pneus neufs, d'une borne-fontaine qui doit être remplacée ou de ciment qu'il faut acheter pour la réparation des trottoirs, et ce alors que personne ne semble habilité à prendre de telles décisions, le porte-parole des employés a ainsi exprimé la frustration qui règne face à une situation qui perdure depuis maintenant des mois et a demandé au maire combien de temps celle-ci allait encore durer.

L'intérim dès vendredi

Le maire, M. Jean Rioux, lui a répondu que le processus pou3 assurer l'intérim à la direction générale est déjà bien amorcé et que normalement dès vendredi quelqu'un devrait être en mesure de prendre la relève. «La nomination d'un contremaître aux Travaux publics suivra peu de temps après, a assuré M. Rioux. Nous avons l'intention de procéder rapidement».

Le maire a aussi reconnu qu'il existe un problème de communication au sein de l'appareil municipal, un problème que l'on travaille actuellement à régler, a-t-il souligné.

«Chose certaine, il faut que tous ces problèmes se règlent assez vite», a renchéri son interlocuteur col bleu.

LUNETTERIE F. FARHAT

LE 3 POUR 1

1. ACHETEZ UNE PAIRE AU PRIX RÉGULIER (monture et lentilles)
2. OBTENEZ LA 2e PAIRE SANS FRAIS ADDITIONNELS (monture et lentilles)
3. PLUS UNE PAIRE DE VERRES DE CONTACT SANS FRAIS ADDITIONNELS (claires, souples, simple vision, sphériques)

L'OFFRE EST APPLICABLE À UNE DEUXIÈME PERSONNE

C'est une réalité, un achat intelligent

OU UNE PAIRE AU PRIX RÉGULIER (monture et lentilles) ET OBTENEZ 40% DE RABAIS

Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion

GALERIE RICHELIEU
1000, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-8651

Iberville interdit les véhicules lourds sur 24 de ses rues et avenues

MICHEL PHANEUF

Le conseil municipal d'Iberville a adopté deux règlements régissant les véhicules et plus spécialement les véhicules lourds sur son territoire lors de son assemblée du 4 novembre dernier.

Le premier de ces règlements porte le numéro 858 et interdit la circulation de certains véhicules, notamment les camions de plus de 3,000 kilogrammes et les «véhicules outils» dont la vitesse maximale est de 70 kilomètres/heure, sur plusieurs rues de la ville.

Au total, 24 artères du territoire ibervillois sont touchées par cette mesure, depuis la 1re Rue jusqu'à la 9e Avenue, en passant par l'avenue Desjardins, la rue Bellerive, la rue Monat, la 5e et la 15e Avenue.

Le règlement prévoit bien sûr plusieurs exceptions, par exemple pour les véhicules d'urgence (camion à incendie, ambulance), les véhicules de service (chasse-neige, etc.), les autobus et les véhicules récréatifs, les véhicules de livraison, de remorquage, etc.

Les contrevenants sont passibles d'amendes allant de $300 à $600.

Stationnement

Le règlement numéro 861porte quant à lui sur l'installation de panneaux de signalisation informant de l'interdiction de stationner tout véhicule lourd en zone résidentielle.

Huit endroits spécifiques sont visés par cette mesure, notamment la 1re Rue (du côté ouest à l'entrée nord de la ville), le boulevard d'Iberville (dans trois secteurs différents), l'intersection de l'autoroute 35 et de l'avenue Masseau et la 5e Avenue (du côté sud, à la sortie du pont Gouin).

En plus de ceux faisant état de l'interdiction de stationner, le règlement prévoit aussi l'installation d'autres panneaux, d'une part pour l'interdiction du stationnement de nuit aux véhicules lourds (aux mêmes huit endroits), et d'autre part pour l'interdiction de stationner tout véhicule sur tout chemin public ou place publique durant la nuit, en période hivernale.

La pose de ces panneaux n'a pas été sans soulever des interrogations chez les membres du conseil, particulièrement chez M. Patrick Monast qui s'est inquiété de leur multiplication partout dans la ville et de leur effet peu esthétique sur le paysage urbain.

Après discussion, il a été décidé de confier à M. Monast et au comité d'embellissement le mandat d'étudier la question et de proposer des solutions, tout en respectant les exigences fondamentales de la réglementation.

À Iberville

Parade pour le Souvenir

MICHEL PHANEUF

Le conseil municipal d'Iberville a donné son accord à la tenue d'une parade dans les rues de la ville à l'occasion du jour du Souvenir, le dimanche 10 novembre prochain. La parade partira de la Légion d'Iberville (759, 3e Rue) à 10h30 pour se diriger vers le cénotaphe à l'angle de la rue Balthazar et de la 5e Avenue où se tiendra à 11 heures une cérémonie commémorative. Une somme de $50 a également été octroyée pour l'achat d'une couronne de fleurs.

En retard les états

Le dépôt des états financiers trimestriels de la ville figurait à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal d'Iberville le 4 novembre dernier. Et non seulement y retrouvait-on les états trimestriels au 30 septembre, mais aussi ceux au 30 juin 1995. Trouvant une telle situation inacceptable, le conseiller Roger Couture a demandé à ce qu'on lui fournisse des explications quant à ce retard et a tenu à ce que les personnes qui en sont responsables soient avisées par écrit du caractère inadmissible ce délai.

Iberville récupère $25,623

La firme Les Pétroles Crevier remboursera la ville d'Iberville pour des travaux de décontamination de sol que la municipalité avait fait effectuer il y a deux ans à l'occasion de la réfection du boulevard d'Iberville. La somme contre laquelle la ville émettra une quittance est de $25,623.

Où mettre la neige?

La ville d'Iberville demande au ministère de l'Environnement de pouvoir continuer à utiliser le lot qu'elle possède dans le parc industriel pour y déposer ses neiges usées. Indiquant que le ministère juge le site en question non conforme, le maire, M. Jean Rioux, s'est interrogé à savoir où on allait bien déposer cette neige si jamais Québec persistait dans sa décision. «Peut-être préférerait-il qu'on la jette tout simplement à la rivière comme le font certaines autres villes?», a renchéri avec sarcasme le conseiller Roger Couture.

Préalablement à l'adoption de la résolution, le conseil avait désigné Me Daniel Morin à titre de procureur représentant la ville lors de l'audition de la plainte portée par le ministère au sujet du site en question.

De belles colonnes

Un citoyen présent dans la salle lors de l'assemblée du 4 novembre a tenu à féliciter la municipalité pour l'installation des deux colonnes Morris et du panneau explicatif situé près du tennis sur la 1re Rue. Mme Marie Tremblay, conseillère et responsable du Comité touristique, lui a expliqué que les trois objets en question s'inscrivent dans un projet d'élaboration d'un nouveau circuit patrimonial pour la ville d'Iberville. Une fois complété, le projet comprendra, outre les deux magnifiques colonnes, trois panneaux, l'un près du tennis, l'un à l'hôtel de ville, et l'autre près de chez les Frères Maristes. Un dépliant, lui aussi en bonne voie de réalisation, complétera le tout.

Avis de 24 heures

Le conseil municipal d'Iberville a décidé de donner 24 heures au propriétaire d'un terrain situé aux abords de la 2e Avenue pour qu'il rende l'endroit en question sécuritaire, faute de quoi la ville prendra les mesures nécessaires et lui facturera ce qu'il en coûte. Les élus municipaux ont pris cette décision après qu'un citoyen présent à l'assemblée du 4 novembre ait fait remarquer que les fondations qui s'y trouvent sont très peu protégées et remplies d'eau, ce qui représente un danger potentiel pour de jeunes enfants.

À Saint-Luc

Les cols blancs négocient leur convention collective

ISABELLE SIMARD

La première convention collective signée par les employés cols blancs de la Ville de Saint-Luc viendra à échéance le 31 décembre 1996. Des négociations ont eu lieu hier entre une vingtaine d'employés et l'administration municipale et doivent se poursuivre ultérieurement en vue d'établir la prochaine convention collective.

Défilé du Père Noël le 8 décembre

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a adressé une demande aux autorités du ministère des Affaires municipales du Québec afin d'obtenir une permission spéciale en vue de fermer une partie du boulevard Saint-Luc le 8 décembre prochain. L'Association des gens d'affaires de Saint-Luc entend organiser un défilé du Père Noël sur le boulevard Saint-Luc, entre les rues Bernier et Clermont, de 12h30 à 14 heures, le 8 décembre.

La bibliothèque demande l'accès à Internet

La Ville de Saint-Luc formulera une demande auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie pour obtenir une subvention dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de l'autoroute de l'information. Ce programme est régi par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et prévoit une aide financière permettant aux bibliothèques publiques d'avoir accès à Internet durant une période de trois ans.

Démolition d'un bâtiment sur la rue Champagne

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a convenu, au cours de son assemblée de lundi soir, de faire démolir le bâtiment situé au 42, rue Champagne à Saint-Luc, non loin du pavillon Gérard-Morin.

Le bâtiment nécessitait plusieurs réparations. Le maire de la municipalité, Gilles Dolbec, a expliqué que des actes de vandalisme ont été perpétrés à maintes occasions sur le bâtiment et qu'il était préférable de le faire démolir.

M. Dolbec a spécifié qu'à la suite d'un appel d'offres en vue de procéder à la vente de ce bâtiment, aucune proposition n'a été déposée. Il a aussi précisé que le terrain sur lequel se trouve la bâtisse sera aménagé afin d'embellir le paysage.

Le contrat de démolition a été accordé à la compagnie Transport Jean-Claude Beaudin de Saint-Jacques-le-Mineur, au coût de $3,500.

Prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation

Les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de l'Office municipal d'habitation de Saint-Luc pour l'année 1997 ont été approuvées par le conseil municipal lundi soir dernier. Les revenus s'élèvent à $101,360 et les dépenses à $148,988. Le déficit de $47,628 sera partagé entre la Société d'habitation du Québec ($42,865) et la Ville de Saint-Luc ($4,763).

Armand-Racicot

Embauche d'une technicienne en loisirs pour intéresser les ados à la vie étudiante

ISABELLE SIMARD

La polyvalente Chanoine-Armand-Racicot vient de s'enrichir d'un nouveau poste, celui de technicienne en loisirs. Depuis le 15 octobre, Agathe Bujold occupe cette nouvelle fonction à temps partiel et coordonne les multiples activités de loisirs organisées entre les murs de l'école.

Responsable de la programmation des activités étudiantes, la technicienne en loisirs a reçu le mandat de coordonner les journées et semaines thématiques, la radio étudixante, l'accueil des élèves au début de l'année scolaire et le gala du mérite scolaire.

Elle sera chargée d'animer les réunions du conseil étudiant avec deux enseignants et de coordonner la programmation des activités culturelles, entre autres les expositions d'arts plastiques, les matches d'improvisation, les midis de performance, les concerts, les pièces de théâtre, le Festival de théâtre scolaire et les spectacles de danse, bref, la plupart des activités qui touchent la vie étudiante et les loisirs.

Formation

Agathe Bujold détient une formation en techniques d'intervention en loisirs. Elle a obtenu son diplôme d'études collégiales au cégep de Saint-Laurent en 1994. «Au secondaire, j'étudiais à la polyvalente Racicot. Je connais bien les lieux», avouet-elle.

Son poste à temps partiel à la polyvalente lui laissera le temps d'occuper un second emploi au service des loisirs de la Ville de Montréal. La jeune résidente de Saint-Luc oeuvre en animation sportive auprès des jeunes de 6 à 17 ans.

Son nouvel emploi représente un grand défi. Mme Bujold entend tout mettre en oeuvre pour intéresser les jeunes à la vie étudiante. «Il existe deux catégories d'adolescents: ceux qui ne veulent rien savoir des loisirs à l'école et ceux qui veulent tout faire. Je ne suis pas professeure et je suis jeune, alors j'essaierai de tisser des liens avec les étudiants tout en tentant de les intéresser aux activités», explique la jeune femme de 24 ans.

Elle a débuté il y a environ trois semaines son emploi de technicienne en loisirs et elle s'adapte bien à son nouveau milieu de travail. Elle a envie de faire partager aux étudiants le même intérêt qu'elle a toujours voué à l'activité étudiante alors qu'elle fréquentait la polyvalente Racicot.

«J'étais toujours au gymnase. Je raffolais du sport», soutient-elle.

Un horaire chargé

Son horaire de travail est bien chargé. Du lundi au vendredi, de 10h30 à 14h30, elle occupe son poste de technicienne en loisirs à la polyvalente. Tous les soirs, de 16h30 à 22h30, elle travaille au service des loisirs de la Ville de Montréal.

«Il n'y a pas beaucoup d'emplois dans mon domaine, alors je préfère occuper deux postes à la fois. Au fond, cela me permet d'acquérir une plus grande expérience», conclut-elle.

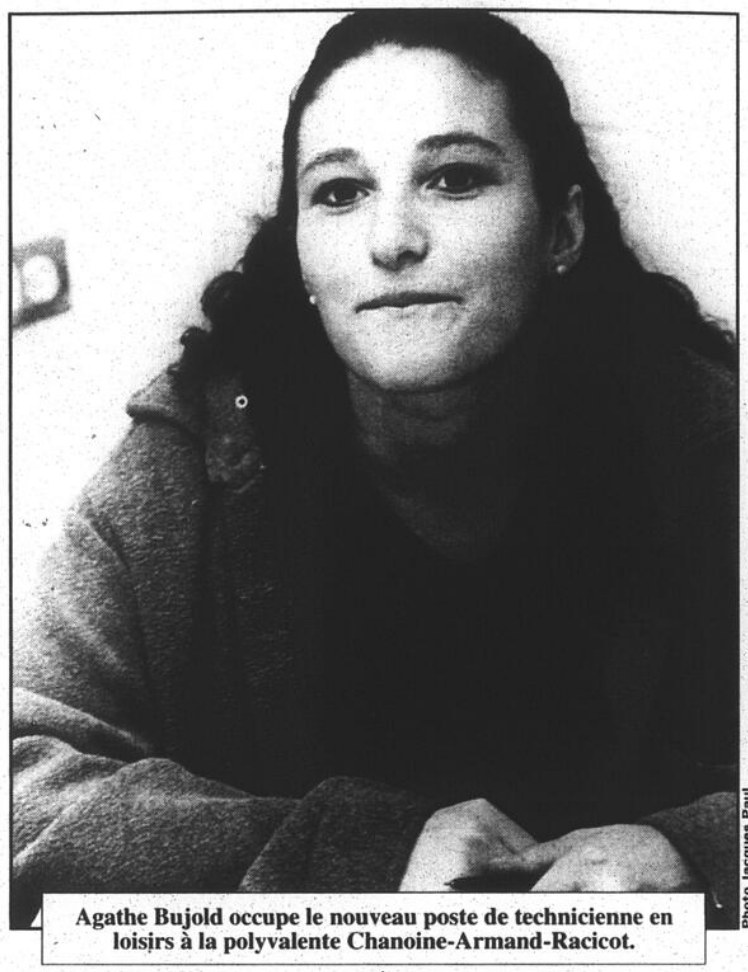

Photo Jacques Paul

Agathe Bujold occupe le nouveau poste de technicienne en loisirs à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Si votre enfant a du mal à parler ou à comprendre ce qu'on lui dit...

Savez-vous qu'il existe des enfants de 3, 4 et 5 ans qui n'arrivent pas à formuler des phrases, mêmes courtes, et qui ont aussi de la difficulté à bien comprendre ce qu'on leur dit?

Pourtant, ces enfants ne sont pas malades. Ils ne sont ni sourds ni muets. Ils s'expriment avec leurs yeux et avec des gestes. Ils ont donc un grave problème de communication, mais ils souhaitent communiquer. Ce sont des enfants dysphasiques ou audimuets. Ils aimeraient que les gens les comprennent, mais pour cela il faut prendre le temps de s'informer à leur sujet.

L'Association québécoise pour les enfants atteints d'audimutité (l'AQEA) est une association de parents et de professionnels fondée il y a 10 ans et qui regroupe actuellement environ 1,500 membres. Son but consiste à favoriser une meilleure connaissance des enfants et de promouvoir à tous les niveaux les services pouvant les aider ainsi que leurs parents.

L'audimutité - parfois aussi appelée aphasie congénitale ou syndrome dysphasique - résulte d'une dysfonction cérébrale entraînant des limitations importantes au niveau de la compréhension et de l'expression du langage au point d'empêcher l'enfant atteint de communiquer normalement et d'accomplir des activités liées à son âge.

Les enfants sont affectés par divers troubles qui touchent la faculté d'abstraction, de généralisation, de perception du temps. D'autres troubles, d'intensité variable, peuvent aussi s'y greffer. On retrouve parmi ceux-ci les troubles de motricité fine ou moyenne, de perception visuelle, d'orientation spatiale ainsi que des troubles liés au comportement.

Les personnes désirant obtenir des informations supplémentaires sont priées de composer le numéro de téléphone suivant: 1-800-495-4118.

Guide pour prévenir le décrochage scolaire

Un guide de prévention du décrochage scolaire intitulé «À vos marques» vient d'être produit par l'organisme Opération Placement Jeunesse. Ce guide a pour but de faire découvrir aux jeunes certaines réalités du marché du travail.

L'ouvrage, d'une trentaine de pages, a été réalisé en collaboration avec les Centres jeunesse de Montréal. Il vise à offrir à des jeunes qui risquent de décrocher de l'école une exploration individuelle du marché de l'emploi. Les humoristes Pierre Légaré et Yvon Deschamps ainsi que l'auteur Guy Fournier ont également collaboré au projet.

Plusieurs jeunes ont une vision magique du monde du travail. La plupart d'entre eux pensent qu'une fois à l'emploi, toutes leurs difficultés disparaîtront, qu'ils auront beaucoup d'argent et qu'ils ne seront plus contraints à la discipline scolaire.

Le guide «À vos marques» tend à démontrer que les difficultés s'accentuent sur le marché du travail, particulièrement en ce qui concerne la relation d'autorité avec les employeurs et les relations avec les pairs. La réalité du monde du travail, principalement chez les jeunes sous scolarisés, consiste généralement à accomplir un travail routinier au salaire minimum.

Souvent, une exploration des réalités du travail pousse le jeune à poursuivre ses études. D'ailleurs, depuis la mise en place de son projet, l'organisme Opération Place Jeunesse indique que 80% des jeunes rencontrés sont demeurés à l'école et 7% seulement se sont orientés vers le marché du travail.

Le coût du guide a été fixé à $4.95. Il est possible d'acheter l'ouvrage en composant le numéro de téléphone suivant: (514) 281-1030. L'argent recueilli servira à élaborer un nouveau guide qui s'adressera particulièrement aux parents des adolescents.

DÉCORATION MICHEL GUÉRIN
177, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-4741
Venez nous voir par besoin... vous reviendrez par plaisir!

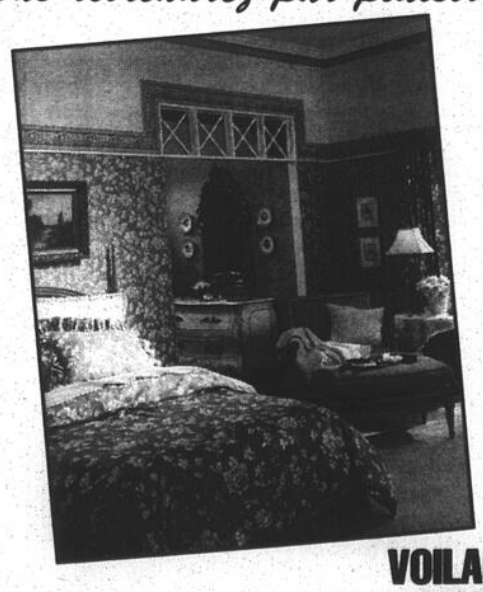

VOILAGE en magasin
Blanc et ivoire, 108 po large Rég.: 23,95$ verge **18,95** *verge*
Service complet en decoration selon votre budget
SPÉCIAUX SUR STORES ET TISSUS
• Service à domicile • Confection • Évaluation • Conseils d'aménagement • Coloration • Installation
HORAIRE:
Lundi: fermé, mardi et mercredi: 10 h à 17 h, jeudi: 10 h à 18 h
Vendredi: 10 h à 20 h 30, samedi: 10 h à 13 h ou selon votre disponibilité

Les cégépiens joueront les politiciens dans le cadre d'une simulation parlementaire

LOUISE BÉDARD

Le cégep de Saint-Jean sera le théâtre d'une simulation parlementaire par des étudiants du cégep et du collège Montmorency, les 8, 9 et 10 novembre.

Dix-neuf étudiants formeront le groupe des parlementaires au pouvoir et treize joueront celui de l'opposition. Les étudiants des deux collèges se retrouveront de part et d'autre de la chambre.

Nicolas Paquin, du cégep de Saint-Jean, agira comme premier ministre Il a déjà participé au forum étudiant au niveau provincial. Il est aussi président du club de politique du collège. Il sera à la tête d'un gouvernement social-démocrate de tendance modérée. Pour lui faire face, Frédérick Proulx de Montmorency sera le chef de l'opposition. Il dirigera un parti d'idéologie libérale.

Les différents ministères et les postes de critique de l'opposition ont déjà été distribués. De plus chaque parti aura un leader parlementaire. La ligne de parti devra être suivie par les députés.

C'est un ancien du Cégep, Vincent Larose, qui a lui aussi déjà pris part au parlement étudiant à Québec, qui présidera les débats selon les règles de procédures de l'Assemblée nationale.

Encadreurs

Autour des parlementaires graviteront d'autres personnes. Des anciens du Cégep agiront comme encadreurs des participants. Une étudiante publiera un journal durant la fin de semaine. C'est sans compter aussi les spectateurs. Les organisateurs ont invité les «vrais» députés du comté de Saint- Jean, Roger Paquin au provincial et Claude Bachand au fédéral à assister à une séance.

Les débats s'inspireront des dossiers chauds de l'actualité: équité salariale, frais de scolarité, sécurité publique, création d'emplois, etc. Comme le mentionne le «premier ministre» Paquin, les participants devront avoir suivi de près le prochain sommet économique pour être en mesure de débattre des sujets d'actualité.

Tout comme dans un parlement, les députés des deux formations politiques se feront face. Vendredi soir, à 19 heures, s'ouvriront les travaux de l'assemblée par le discours du premier ministre et la réplique du chef de l'opposition.

Durant la fin de semaine quatre périodes de question sont prévues. De plus l'opposition demandera la tenue d'un débat d'urgence. Le sujet n'est pas connu pour prendre le gouvernement par surprise. Les débats seront entrecoupés de caucus pour permettre aux partis de préparer leurs interventions.

Sélection

C'est au cours de cette fin de semaine que seront choisis les six étudiants du cégep de Saint-Jean qui siégeront au parlement étudiant de Québec qui se réunit en janvier prochain.

Ce sont les membres de l'assemblée qui sélectionneront les meilleurs jeunes parlementaires. Les étudiants auront donc intérêt à être convaincants durant les débats de novembre.

Nicolas Paquin souligne que les étudiants de Saint-Jean ont commencé à se faire une réputation au niveau québécois. L'an dernier les six participants d'ici avaient obtenu des postes dans le parlement de Québec.

De plus en avril, ils avaient organisé à Saint-Jean une rencontre intercollégiale réunissant des étudiants des cégeps Lionel-Groulx, Montmorency, Trois-Rivières et Ahuntsic venus participer à une simulation de débat parlementaire.

Photo Jacques Paul

Félicitations!

à

M. Patrick Desrochers de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui est le gagnant du concours **«Présentez votre carte Prepar»** et dont le tirage s'est déroulé le 30 octobre 1996.

Ce dernier s'est mérité un **bon d'achat au montant de 50$** pour avoir présenté sa carte Prepar au **Dépanneur Relais de l'Écluse**.

RÉSEAU PREPAR® NETWORK

(514) 346-2057

207152-c23-mg

OUVERT LE DIMANCHE 12h à 17h

JUSQU'À 200$ DE REMISE EN ARGENT COMPTANT

Télécouleur 32 po

1 199$

LE RABAIS TOSHIBA

Télécouleur 35 po Image sur image

1 899$

ACHETEZ UNE GROSSE TÉLÉ RECEVEZ UN GROS CHÈQUE

* Offre d'une durée limitée. Valable pour les achats au détail effectués entre le 21 octobre 1996 et le 30 novembre 1996 (inclusivement)

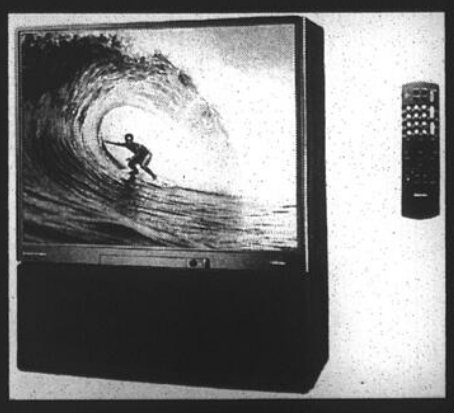

Télécouleur 50 po Image sur image

2 999$

L'empreinte de demain TOSHIBA

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN: HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO-COMMUNICATION

391, du Séminaire Nord, St-Jean

348-9377

Dumoulin

branché sur l'électronique et l'informatique

L'Halloween dans le grand château de Racicot

ISABELLE SIMARD

Les étudiants de la polyvalente Racicot ont vécu une semaine à la fois amusante et mystérieuse à l'occasion de l'Halloween. L'événement a été souligné de maintes façons dans le grand château de Racicot.

La technicienne en loisirs, Agathe Bujold, a été emballée de constater que deux fois plus d'étudiants ont participé aux activités de l'Halloween par rapport à l'année dernière.

«Je coordonnais pour la première fois cette grande activité et je suis très contente des résultats», dit-elle.

Tous les midis, des spectacles ont été présentés à l'auditorium par des étudiants inscrits en art dramatique et en danse. La grande salle de la polyvalente était pleine à craquer à l'heure du lunch. Tous les jours, pas moins de 400 étudiants ont assisté aux spectacles.

Les jeunes ont été invités à participer à un concours de costumes, ainsi qu'à un concours de décoration de citrouilles. Les étudiants ont également eu droit à une visite de la maison hantée spécialement aménagée dans le cadre de cet événement.

De nombreuses décorations ont été confectionnées par des étudiants d'arts plastiques et du programme de Cheminement particulier allégé.

Au cours de la soirée de mardi, les étudiants ont été invités à une grande soirée de mystère à l'auditorium. Durant cette soirée, les meilleures pièces retenues tout au long de la semaine ont été présentées au public par les groupes réguliers et enrichis de danse et d'art dramatique.

Dans la journée de jeudi, durant les périodes de cours, l'humoriste Claire Jean a présenté un spectacle à saveur humoristique aux étudiants. Ses numéros de Miss «Kamping», Miss «Tente-roulotte», Miss «Fraise des champs» ont provoqué de nombreux éclats de rire dans l'auditorium. Son passage à Racicot n'a certes pas passé inaperçu.

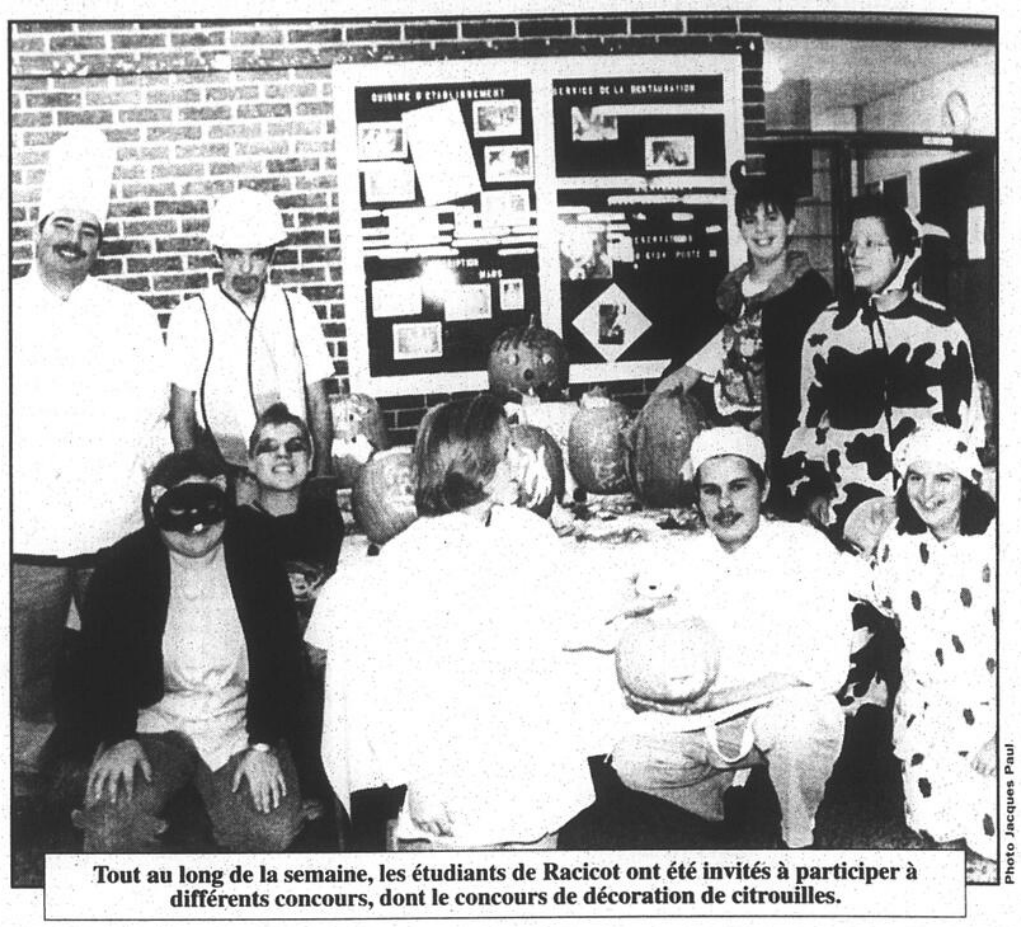

Photo Jacques Paul

Tout au long de la semaine, les étudiants de Racicot ont été invités à participer à différents concours, dont le concours de décoration de citrouilles.

Josée Sévigny reçoit une bourse de $1,000 de la Fondation Desjardins

ISABELLE SIMARD

La Fondation Desjardins a accordé une bourse de $1,000 à une jeune Ibervilloise, Josée Sévigny, qui étudie présentement à l'Université du Québec à Montréal en vue d'obtenir un baccalauréat en enseignement. Sa candidature a été retenue parmi 1,480 candidats.

La jeune Ibervilloise Josée Sévigny a reçu une bourse d'études de $1,000 de la Fondation Desjardins. Cette bourse lui a été remise par la vice-présidente du conseil d'administration de la Caisse populaire d'Iberville, Marie Tremblay et le directeur général, Luc Bazinet.

Cette bourse lui a été remise par le directeur de la Caisse populaire d'Iberville, Luc Bazinet et la vice-présidente du conseil d'administration, Marie Tremblay.

La Fondation Desjardins entend accorder, en 1996-1997, 150 bourses d'études de niveau baccalauréat, c'est-à-dire 100 bourses d'une valeur de $1,000 et 50 bourses de $500. L'organisme a été créé dans le but d'inciter les jeunes Québécois à poursuivre des études supérieures.

Pour répondre aux critères d'admissibilité de ce programme de bourses, le candidat doit être de citoyenneté canadienne et résider au Québec. Au moment où il accepte l'offre d'une bourse de la Fondation, c'est-à-dire à l'automne, le bénéficiaire doit établir qu'il est inscrit à temps plein à un programme d'études universitaires de niveau baccalauréat.

L'étudiant qui fait une demande de bourse à la Fondation Desjardins doit d'abord effectuer une demande de prêt et bourse au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

S'il reçoit une bourse d'un organisme autre que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, l'étudiant doit indiquer cette information sur le formulaire.

Le choix des lauréats tient compte des notes obtenues durant les trois derniers trimestres précédant la demande de bourse.

Offrez-vous...
Le luxe d'une séance de studio de photographie, à un prix super abordable. Séance de 20 épreuves, toutes différentes et qui vous appartiennent pour seulement

30.00$

Photo-Maître
Là où la qualité vaut le déplacement...
à 15 minutes seulement de Saint-Jean.

Vous photographier est un plaisir!
Daniel et Manon

PHOTO-MAÎTRE enr.
410, rue Saint-Jacques
Napierville
245-3995
Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1996.

206499-c22-g

LE CLUB
multi-santé

Saint-Jean
921, boul. du Séminaire nord
(face à l'hôpital)
359-4838

50% sur frais d'adhésion

POURQUOI ATTENDRE? PASSEZ À L'ACTION! APPELEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

4 MOIS GRATUITS
Sur abonnement annuel
Ne peut être jumelé à une autre promotion.
Expire le 31 octobre 1996.

BRÛLE-CALORIES
BRONZAGE
MASSOTHÉRAPIE

1 JOURNÉE GRATUITE
Sur rendez-vous
Un coupon par personne.

PAYEZ NOVEMBRE 97* en AUCUN dépôt, paiement ni intérêt!

MATELAS 2 PLACES 599$

MATELAS GRAND LIT 699$

Achetez un matelas Quietude Beautyrest de SIMMONS et obtenez une NUIT DE RÊVE dans un Hôtel des Gouverneurs de votre choix POUR 2

GARANTIE 10 ANS

651 RESSORTS ENSACHÉS Contour-Flex

MATELAS TRÈS GRAND LIT 899$

Matelas Quietude Beautyrest de Simmons avec ressorts ensachés haut calibre Contour-Flex. Il offre également un rembourrage de feutre extra-ferme Simguard et un tissu damassé de première qualité. Sommier également disponible.
LIVRAISON GRATUITE.

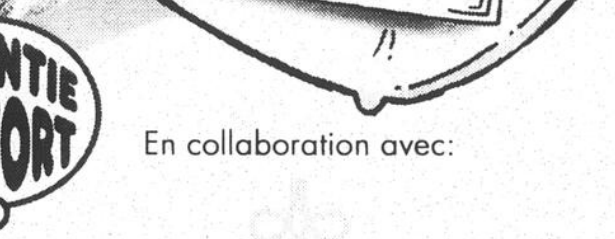

GARANTIE CONFORT

OBTENEZ UNE PÉRIODE D'ESSAI DE 30 JOURS
Voir les détails en magasin.

En collaboration avec:

HÔTEL DES GOUVERNEURS

* Voir détails en magasin

GARANTIE 10 ANS

510 RESSORTS Dura-Flex

QUALITÉ INNOVATION DESIGN

SIMMONS BEAUTYSLEEP

Matelas Caresse Beautysleep de Simmons avec ressorts ouverts assurant un soutien interactif au coeur même du matelas et de multiples couches de mousse, feutre et matériaux de rembourrage. Sommier également disponible.
LIVRAISON GRATUITE.

Matelas 1 place 299$
Matelas 2 places 349$
Matelas grand lit 399$

SIMMONS BEAUTYSLEEP

Matelas Futura Plus Beautysleep de Simmons avec renfort de contour. Recouvert de polyester piqué sur 1 1/2 po de mousse. Sommier également disponible.
LIVRAISON GRATUITE.

Matelas 1 place 329$
Matelas 2 places 389$
Matelas grand lit 459$

jusqu'à 30 000$ en prix à gagner!
dont... des baladeurs, des certificats-cadeaux B&M de 25$ chacun ou plus

DE PLUS!

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar.-Mer. 9h30 à 18h
Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h

LIVRAISON GRATUITE! PARTOUT AU QUÉBEC même le dimanche!

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marien (Sortie 85, Métropolitain Est) Tél.: 881-9400 *Non-disponible au C.D.L. (Livraison gratuite 200 km)*

LAVAL 1770, boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3572

LASALLE 1130, Dollard (Près du boul. de La Verendrye) Tél.: 364-6110

LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) Tél.: 679-1260

ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon Est (Près des Gal. d'Anjou) Tél.: 254-9455

BROSSARD 8220, boul. Taschereau (Coin Pelletier) Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES 12605, Sherbrooke Est (Près de Tricentenaire) Tél.: 640-6446

HULL 217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-6611

ROCK FOREST 4275, boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242 1-800-267-4240

KIRKLAND 3150, boul. St-Charles (Sortie 50, Transcanadienne) Tél.: (514) 697-9228

STE-THÉRÈSE 125, boul. Desjardins Est (Sortie 22, Curé Labelle) Tél.: (514) 430-0555

Interac PAIEMENT DIRECT

Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500$ meubles/électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 novembre 1997.

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

Bac multidisciplinaire

Le Campus du Fort Saint-Jean intéressé aux questions environnementales

GILLES BÉRUBÉ

Le Campus du Fort Saint-Jean s'intéresse aux questions environnementales du Haut-Richelieu. L'institution veut en quelque sorte répertorier des sujets de recherche pour ses futurs étudiants au baccalauréat multidisciplinaire en sciences de la nature et en sciences humaines. Elle mettrait ainsi les compétences des étudiants à la portée du milieu.

Le programme du baccalauréat multidisciplinaire accorde une place importante à l'environnement. Mercredi dernier, le 30 octobre, le Conseil économique du Haut-Richelieu a organisé, à la demande de l'équipe de professeurs du bac, une rencontre d'échange sur les problèmes environnementaux de la région. La réunion s'est tenue en soirée à l'édifice de la MRC. Une vingtaine de personnes y ont participé, dont des maires, l'urbaniste de la MRC, des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et des représentants de l'UPA. On y retrouvait également des membres des comités de développement local des zones péri-urbaines du Haut-Richelieu.

Mme Julie Babin, agent de développement péri-urbain au Conseil économique, rapporte qu'un bon nombre des préoccupations exprimées ont porté sur la rivière Richelieu et sur l'impact de l'activité agricole sur l'environnement. L'urbaniste de la MRC a soulevé le problème d'aménagement des zones inondables et l'accumulation d'algues dans la baie Missisquoi. Du côté de l'Union des producteurs agricoles, on aimerait bien avoir un bilan concret des effets nocifs de l'agriculture sur l'environnement comparativement à d'autres agents polluants. Le problème d'odeur de lisier de porc est aussi un sujet qui a été soulevé.

Selon notre interlocutrice, cette consultation du milieu est une démarche importante afin d'orienter le département de formation universitaire du Campus du Fort Saint-Jean. Elle servira à la planification de sujets de recherche pouvant contribuer à l'avancement de dossiers environnementaux dans la région du Haut-Richelieu. Notons qu'aucun groupe environnemental n'avait été invité à la rencontre.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'information sur les services offerts par le Campus du Fort Saint-Jean peuvent appeler au 358-6500, poste 5556.

Marcel-Landry invite les parents

La polyvalente Marcel-Landry à Iberville invite les parents des élèves à une visite à l'occasion du bulletin de la première étape, le mercredi 13 novembre prochain.

Depuis septembre, l'école fonctionne par groupe «famille», rappelle la direction de la polyvalente. Les rencontres auront donc lieu en différents endroits dans l'école. Les parents n'auront qu'à se présenter dans le hall d'entrée où des affiches les guideront vers les locaux des enseignants de leurs enfants.

Une semaine plus tard, soit le mercredi 20 novembre, la polyvalente tiendra une soirée «portes ouvertes», de 19 heures à 20h30. Les élèves et les parents des élèves de 6e année de la Commission scolaire d'Iberville, de même que toutes les personnes intéressées à mieux connaître l'école sont invitées à cette soirée.

Conférences de Jean-François Crépeau

Les conférences des 12 et 19 novembre offertes par l'AUTAM (Antenne universitaire du troisième âge en Montérégie) seront données par monsieur Jean-François Crépeau, en remplacement de monsieur Louis Bazinet qui s'est trouvé dans l'obligation d'annuler. Monsieur Crépeau, qui est professeur au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu et chroniqueur littéraire, nous entretiendra le 12 novembre des Prix Athanase-David, ces valeurs sûres de la littérature québécoise. Il fera une rétrospective de ceux et celles qui ont mérité ces prix de 1968 à 1995, en s'intéressant à quelques-uns d'entre eux dont Alain Grandbois, Marcel Dubé, et Anne Hébert.

Le 19 novembre, il nous parlera de «Nos écrivains venus d'ailleurs» qui ont contribué à l'enrichissement de notre littérature. Depuis Jacques Cartier, en passant par Louis Hémon, pour en arriver plus près de nous à Pierre Tisseyre, Alain Stanké, Sergio Kokis, Ying Chen, pour ne nommer que ceux-là. Il nous dira qui sont ces écrivains et quel est l'impact de leurs oeuvres dans notre littérature.

Comme d'habitude, les conférences seront présentées au Campus du Fort Saint-Jean, au Pavillon Lahaie, local 211, de 13h30 à 16h. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Nicole Moranville-Gagnon au 348-3704 ou Édith Gagnon-Lecavalier au 348-4615.

Cross-country scolaire à Farnham

96 élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys de Saint-Jean ont pris part au cross-country annuel qui se déroulait à la polyvalente Jean-Jacques Bertrand de Farnham. Quelques étudiants de Marguerite-Bourgeoys se sont signalés au cours de la journée. Ainsi, Maxime Charron a terminé deuxième dans la catégorie benjamin lors de la course de trois kilomètres en réussissant un temps de 13 minutes et 23 secondes. Chez les files, Mélanie Giroux s'est démarquée avec une troisième place en franchissant les deux kilomètres en neuf minutes et huit secondes. Sa coéquipière, Manuelle Pinsonneault, a terminé juste derrière avec un temps de neuf minutes 25 secondes.

Photo Jacques Paul

Un tournoi satisfaisant

L'équipe de volley-ball féminine du cégep de Saint-Jean a remporté cinq victoires et subi autant de défaites lors du second tournoi de la saison. Saint-Jean a balayé les deux manches face aux cégeps de Rosemont (15-11,15-13) et de l'Abitibi (15-9,15-11) mais a été blanchie par Bois-de-Boulogne (15-17,13-15) et par Saint-Jérôme (11-15 et 6-15). Finalement, le duel Saint-Jean-Maisonneuve a été partagé (15-13 et 11-15). En vertu de cette performance, Saint-Jean demeure dans le groupe B.

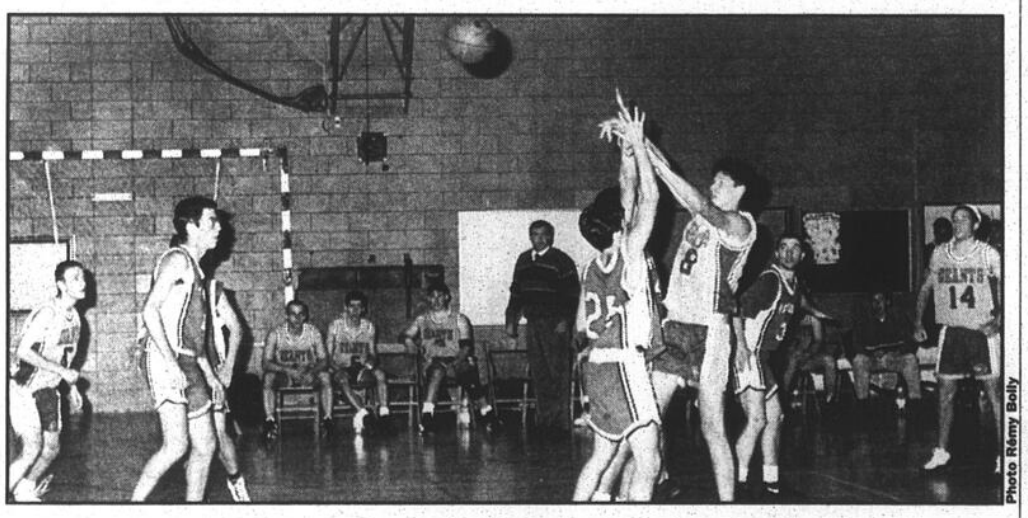

Photo Rémy Bolly

Trois revers des Géants au basket

Mauvais départ pour l'équipe masculine de basket-ball du cégep de Saint-Jean. La troupe dirigée par Rostand Phaneuf a perdu ses trois premiers matchs de la saison. Les Géants se sont d'abord inclinés en prolongation 81-76 face au cégep de Saint-Jérônte. François Lemaire a été le meilleur avec 21 points dont 19 en deuxième demie. Puis, Saint-Jean a perdu 73-58 face à Lionel-Groulx. Finalement, mercredi dernier, les Johannais ont plié l'échine 78-61 face à Brébeuf. Les Géants joueront leur prochain match vendredi à l'Assomption.

La troupe de cirque Mini-Maxi toujours à la recherche de jeunes volontaires

Implantée depuis 12 ans à l'école J.A. Bélanger, la troupe Mini-Maxi a permis à des centaines d'enfants de produire des numéros de cirque tout en explorant le milieu théâtral. Anciennement réservée aux élèves de 4e, 5e et 6e années, la troupe est maintenant ouverte aux étudiants des secondaires I et II.

Mini-Maxi prépare actuellement un spectacle intitulé «Quand les dieux s'en mêlent», une idée originale de Pierre Roy et Michel Lord, basée sur la bande dessinée Astérix. Les responsables se disent toutefois à la recherche de jeunes âgés entre 10 et 15 ans intéressés à venir grossir les rangs de la troupe.

Une période d'inscription supplémentaire se tiendra au Centre N.D.A., 435 rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu le samedi 9 novembre de 9h30 à 12h. Seulement la moitié des frais de $100 sera exigible, le reste étant payable en deux versements.

Il est à noter que ce montant couvre l'ensemble de l'activité et représente seulement une moyenne de 85 cents l'heure. Pour information : Michel Lord au 348-9821 ou Pierre Roy au 349-1922.

Devinez
qui va s'acheminer
vers le
MAIL CHAMPLAIN
le 9 novembre à 11h
M A I L
CHAMPLAIN
BROSSARD
Attendez-vous @l'inattendu!

Plus de 1 million en inventaire

Heures d'ouverture:
9 h à 18 h du lundi au mercredi
9 h à 21 h du jeudi au vendredi
9 h à 17 h le samedi
Fermé le dimanche

GRANDS SPÉCIAUX D'AUTOMNE

POUR TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE

Bois franc
prévernis merisier
À partir de
3 69$
pied carré seulement

Parqueterie
Prévernis chêne "Sélect"
À partir de
1 99$
pied carré seulement

Tapis commercial
À partir de
4 50$
verge carrée seulement

Céramique
12 x 12
À partir de
1 39$
pied carré seulement

Tuile
pré-encollée
À partir de
49¢
pied carré seulement

Dépositaire
PEPIN

347-8525

789, 2e Rue, Iberville

031804-c23-mg

Ils sont devenus «usuraires»

Le Hir s'attaque aux taux d'intérêt des cartes de crédit

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les institutions financières et les grandes chaînes de commerce au détail offrant du crédit à la consommation par le truchement des cartes de crédit exigent un taux d'intérêt devenu «usuraire» sur les soldes mensuels impayés, estime le député indépendant d'Iberville et ex-président-directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ), Richard Le Hir.

Le député d'Iberville vient d'écrire au premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et au chef de l'opposition officielle à Ottawa, Michel Gauthier, en leur demandant d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin qu'il fasse pression sur ces institutions financières et commerciales en faveur d'une réduction des taux d'intérêt.

M. Le Hir voit plusieurs avantages dans une baisse radicale des taux d'intérêt sur les cartes de crédit.

Il estime que cela contribuerait à favoriser une réduction des faillites personnelles, en hausse depuis plusieurs mois, tout en ayant pour effet de réduire l'endettement des particuliers.

Une diminution de ces taux d'intérêt aurait pour conséquence de favoriser la relance de la consommation, notamment des biens durables dont la demande, dit-il, est fortement refoulée depuis plusieurs années.

Il ajoute que la baisse radicale des taux d'intérêt sur cartes de crédit permettrait «une redistribution presque instantanée de la richesse en mettant à contribution les institutions financières qui connaissent des niveaux inégalés de profit».

Pour M. Le Hir, cela contribuerait également à rendre moins douloureuses pour les citoyens les ponctions exercées par les gouvernements pour assurer le maintien des services publics et la réduction du fardeau de l'endettement collectif.

Richard Le Hir réclame une baisse des taux d'intérêt sur cartes de crédit.

Le sénateur Nolin s'en vient fouetter ses Conservateurs

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le jeune sénateur Pierre Claude Nolin, 46 ans, sera à Saint-Jean-sur-Richelieu lundi prochain pour fouetter les ardeurs des troupes conservatrices du comté de Saint-Jean à l'aube de la prochaine année électorale.

Coprésident national de la prochaine campagne électorale de son parti, M. Nolin s'entretiendra avec les membres et l'Exécutif de l'Association conservatrice de Saint-Jean. Il rencontrera également les médias d'information. La rencontre se déroulera au restaurant Le Boulevard à 19h30.

Le président de l'Association, Jean-Pierre Paquin, précise que ce sera l'occasion de mettre en relief quelques éléments de la plate-forme électorale que se sont donnés les militants de Jean Charest lors de leur congrès de Winnipeg en août dernier.

«Ce congrès a démontré hors de tout doute qu'il y a un vent de changement qui souffle depuis que Jean Charest dirige ce parti», déclare M. Paquin dans un communiqué où il ajoute «qu'il se trouve de nombreux conservateurs de coeur et d'esprit qui en ont assez des idées farfelues de Jean Chrétien et de la futilité du Bloc québécois».

Nommé au Sénat en juin 93 par Brian Mulroney, Pierre Claude Nolin est un avocat qui a notamment assumé la direction générale du parti conservateur au Québec entre 1986 et 1989. En 1993, il avait été l'organisateur en chef de la campagne au leadership de Jean Charest puis avait dirigé, la même année, la campagne électorale sous la direction de Kim Campbell.

Ex-Singer: Bachand crie et Pettigrew... étudie

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

«Je suis scandalisé par la réponse du ministre du Développement des Ressources humaines. C'est incroyable de dire de telles choses alors que des retraités dont la moyenne d'âge est de 80 ans attendent depuis déjà trop longtemps une réponse du gouvernement fédéral», déplore le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand.

M. Bachand réagissait ainsi aux propos du ministre Pettigrew à qui il a posé une question le 31 octobre dernier à propos de la demande des retraités de l'ex-Singer qui réclament un dédommagement du fédéral eu égard aux rentes de l'État.

Dans sa question, le député a rappelé que le fédéral était fiduciaire de la caisse de retraite des ex-travailleurs de la compagnie Singer de 1947 à 1962. Le gouvernement avait le mandat de veiller aux intérêts des travailleurs mais, a-t-il souligné, «il a permis à la compagnie Singer de piger dans les surplus du régime, privant ainsi les retraités d'une somme estimée aujourd'hui à plus de huit millions de dollars.»

Le ministre Pettigrew lui a d'abord répondu qu'il prenait bonne note de la question du député et qu'il lui apporterait une réponse aussitôt qu'il aura eu le temps de consulter le dossier.

Voilà une réponse que Claude Bachand qualifie de «scandaleuse». Il souligne qu'avant de poser sa question en Chambre, il avait prévenu depuis trois semaines le bureau du nouveau ministre du Développement des ressources humaines et que ce n'est pas la première fois que le gouvernement est questionné sur ce dossier-là.

«Le ministre, a-t-il ajouté, reconnaît-il que s'il laisse pourrir le litige jusqu'à un recours en justice, parce que c'est ça qui s'en vient, il ne fait qu'engendrer des frais exorbitants pour les contribuables et des délais inhumains pour les retraités?»

Le ministre l'a alors assuré qu'il regarderait le dossier «aussitôt que j'en aurai la chance», s'engageant à donner une réponse la plus complète possible.

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS†

Valeur exceptionnelle!

199$▲

PAIEMENT MENSUEL de 10$▲■*

RADIO PORTATIF AM/FM STÉRÉO

SHARP

• 5 disques compacts
• Double cassette

230 rue Champlain,
St-Jean-sur-Richelieu
346-4136

LEGARÉ

* Sur approbation du crédit. Voir tous les détails en magasin.
▲ Plus les taxes applicables.
■ Basé sur 30 paiements mensuels minimums. Un relevé de compte sera fourni à tous les 30 jours. Le consommateur peut acquitter sa dette dans les 30 jours suivant la date du relevé de compte sans devoir payer de frais de crédit. Le paiement mensuel minimum sera égal à 5% du montant de l'achat (minimum de 10,00$) ou si le solde dû est plus élevé que le montant de l'achat, le paiement mensuel minimum sera égal à 5% dudit solde.

Exemple de frais de crédit		
Solde quotidien moyen	=	Frais de credit quotidiens
50,00$	=	0,041$
100,00$	=	0,082$
500,00$	=	0,410$
700,00$	=	0,570$

031804-c23-mg

Photo Rémy Bolly

Me Éric Simard, responsable du bureau de Saint-Jean des substituts du procureur général, Lise Roy, intervenante de P.J. Aide, Jocelyne Alix, présidente du conseil d'administration de Coup D'Elle, et Gaétane Lacerte, coordonnatrice de la maison.

Coup D'Elle au palais de justice

Nouveau service offert aux victimes de violence conjugale

LOUISE BÉDARD

La maison Coup D'Elle offre dorénavant un nouveau service d'aide et d'accompagnement aux femmes victimes de violence conjugale qui ont affaire au système judiciaire. Elle dit être la seule maison d'hébergement à offrir un tel service et espère ainsi rejoindre plus de victimes

À raison de trois jours par semaine, les mardis, mercredis et vendredis, une intervenante travaille sur place, au palais de justice de Saint-Jean, de 8h30 à 16h30. Le ministère de la Santé et des Services sociaux vient d'accorder une subvention qui permettra de dispenser ce service au cours des trois prochaines années.

Lise Roy a conçu ce programme d'aide et agit comme intervenante. Baptisé P.J. Aide (Partenariat judiciarisation), le programme veut apporter un soutien à toutes les femmes victimes de violence conjugale qui ont porté plainte et doivent par la suite traverser les étapes du processus judiciaire.

Il a pour objectif de démystifier le système judiciaire auprès des femmes en leur expliquant son fonctionnement et en les informant du rôle des différents acteurs (policiers, avocats, juge, etc.). La rencontre avec l'intervenante permettra aussi d'exposer aux femmes les choix qui s'offrent à elles de porter ou non plainte contre leur conjoint. Mme Roy s'assurera que les plaignantes sont toujours mises au courant de la remise en liberté de l'accusé et des conditions imposées par le tribunal.

Le service en est aussi un d'écoute, de support, d'accompagnement à la cour, d'écoute téléphonique. Il veut aussi faciliter l'accès des victimes à un local confidentiel en attendant d'être appelées à témoigner devant le tribunal.

Concertation

L'intervenante établit une collaboration avec les procureurs de la couronne et les policiers chargés du dossier tout comme elle travaille de concert avec les avocats, médecins, CLSC, centres de femmes et autres organismes communautaires susceptibles d'apporter des services d'aide aux femmes.

Du même coup, Mme Roy effectue aussi un travail de sensibilisation auprès de ces différents acteurs, sur les problèmes reliés à la violence conjugale afin que ces personnes acquièrent une grande facilité à dépister les cas et à les référer plus efficacement aux services appropriés.

Dans le dossier de la violence conjugale, une plus grande concertation s'est établie au cours des dernières années. En 1986 une politique d'intervention est adoptée: les hommes, auteurs d'actes de violence, sont traduits en justice. La politique émise l'année dernière par le gouvernement québécois réaffirme le caractère criminel de la violence conjugale et fait primer la sécurité des femmes et des enfants.

Mais dans le flot de travail qui arrive sur leurs bureaux, les procureurs de la couronne tout comme des policiers, ceux-ci n'ont pas toujours la possibilité de consacrer tout le temps qu'ils désireraient avec les femmes.

Or les victimes ne sont pas toujours au courant du processus judiciaire. Elles ont aussi de très grandes attentes espérant que le système leur assurera la sécurité. Il est important de les informer des limites de la poursuite criminelle.

Les femmes sont encouragées à demander de l'aide des autorités judiciaires et sont soutenues dans cette démarche afin de réduire le taux d'abandon des poursuites criminelles.

Par manque d'information ou par peur, plusieurs femmes n'osent pas faire appel à la police ou si elles le font, refusent de porter plainte. Pourtant cette intervention de la justice est encouragée auprès des femmes pour briser le cycle de la violence, responsabiliser l'agresseur face à ses comportements et prévenir la récidive.

Cependant dans la philosophie du programme, les différents intervenants sont invités à faire preuve de compréhension envers les victimes qui manifestent leur volonté de retirer leur plainte ou de ne pas aller témoigner, car l'intervention auprès d'elles ne doit pas avoir pour effet de les victimiser davantage. La femme qui grâce à une meilleure compréhension du processus judiciaire fait le choix de dénoncer son agresseur, reprendra le contrôle sur sa vie et aura moins de chance de retomber dans le pattern de la victime de violence, évalue-t-on.

Référence

Les policiers sont souvent les premiers à entrer en contact avec les femmes victimes de violence. Dès cette étape, ils pourront référer les victimes à l'intervenante en poste au palais de justice.

Les procureurs de la couronne collaboreront aussi. Dans l'envoi des sub poena convoquant la plaignante au tribunal, de l'information sur l'existence du programme sera transmise.

On peut rejoindre l'intervenante de P.J. Aide par téléphone en composant le 347-6064.

Un séjour dans la région du Beaujolais pour vivre au rythme des vendanges

GILLES LÉVESQUE

Josée Allard est au nombre des quelque 200 jeunes québécois qui ont été accueillis par des viticulteurs français cet automne dans le cadre des vendanges. Même si elle a trouvé ce travail particulièrement épuisant, cette jeune fille de Saint-Jean-sur-Richelieu se dit prête à revivre l'expérience dès l'an prochain si sa candidature est retenue à nouveau par l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

C'est par l'entremise d'un court article publié dans LE CANADA FRANÇAIS qu'elle a eu vent de cette opportunité de visiter la France à faible coût tout en ayant la chance de travailler sur un vignoble pour une durée variant entre 6 et 14 jours selon les établissements.

Même s'il commençait à se faire tard, Josée Allard a tout de même jugé bon de tenter sa chance, avec pour résultat que le 6 septembre dernier, elle quittait Mirabel à destination de la France, plus précisément de la région du Beaujolais.

Précisons immédiatement que les candidats répondant aux critères de l'Office franco-québécois bénéficient d'un rabais important à l'achat d'un billet de groupe. En plus d'être accueillis à leur arrivée en France, on leur délivre un permis de travail pour la durée de leur séjour.

«Sans ce permis, il est très difficile de se trouver du travail chez un producteur de vin, souligne Josée Allard. Ils ne veulent pas prendre de chance. Il y a beaucoup de chômeurs là-bas, et c'est très risqué d'embaucher des gens de l'extérieur du pays qui n'ont pas de permis de travail. Je pense que c'est important de le mentionner pour ceux qui seraient tentés de se rendre là-bas sans permis.»

Beaujolais

Son séjour sur les vignobles du Beaujolais aura été de courte durée. Sept jours en fait.

Elle s'est d'abord retrouvée dans une petite coopérative du village de Gleizée pour ensuite travailler au Domaine de la Chambarde à Bagny. Dans un cas comme dans l'autre, une vingtaine de jeunes se trouvaient sur place pour vivre cette belle expérience de jeunesse, dont quelques-uns du Québec.

En plus d'être logé et nourri, chaque travailleur reçoit $55 pour une journée de travail. «Ce n'est évidemment pas le grand luxe, mais c'est correct. On mange bien. On a surtout beaucoup de plaisir autour de la table. Aie-je besoin de vous dire qu'on boit aussi beaucoup de vin? Du très bon vin.»

Josée Allard, au centre sur la photo, a bien aimé son expérience dans la région du Beaujolais.

Du vin, on peut même en boire au travail au bout de chaque rang de vignes ou encore pendant le casse-croûte. Mais mieux vaut ne pas abuser de la chose.

«Physiquement, c'est très dur comme travail, commente Josée Allard. Les journées sont longues, en ce sens qu'on fait toujours la même chose. On choisit les plus belles grappes, on les coupe puis on les met dans un contenant qu'il faut ensuite vider dans un baril. Reste que l'atmosphère est agréable. On chante et on échange beaucoup entre nous. Ça nous permet d'apprendre plein de choses.»

Le soir venu, c'est la fête au village. D'un vignoble à l'autre, on célèbre le temps des vendanges. Le temps du vin nouveau. Certains plus que d'autres!

«J'ai eu la chance de boire de très bons vins. J'ai entre autres goûté au Paradis! Ça, c'est une boisson faite avec du raisin qui ne fermente que depuis quelques jours. C'est très laiteux. C'est spécial. Au fait, saviez-vous que l'on peut faire du vin blanc avec des raisins rouges», questionne Josée Allard.

Une fois les vendanges terminées, elle a saisi l'occasion pour visiter les plus beaux coins de la France, mais aussi pour faire un saut en Espagne et en Suisse, où des amis l'attendaient.

La journée de travail terminée, tous se retrouvent autour de la table et d'une bonne bouteille pour échanger.

De retour à Saint-Jean-sur-Richelieu le 12 octobre dernier, elle s'est empressée de venir nous raconter son expérience pour inciter d'autres jeunes à vivre cette aventure à leur tour. On peut penser qu'ils seront plusieurs à l'imiter l'an prochain. ✍

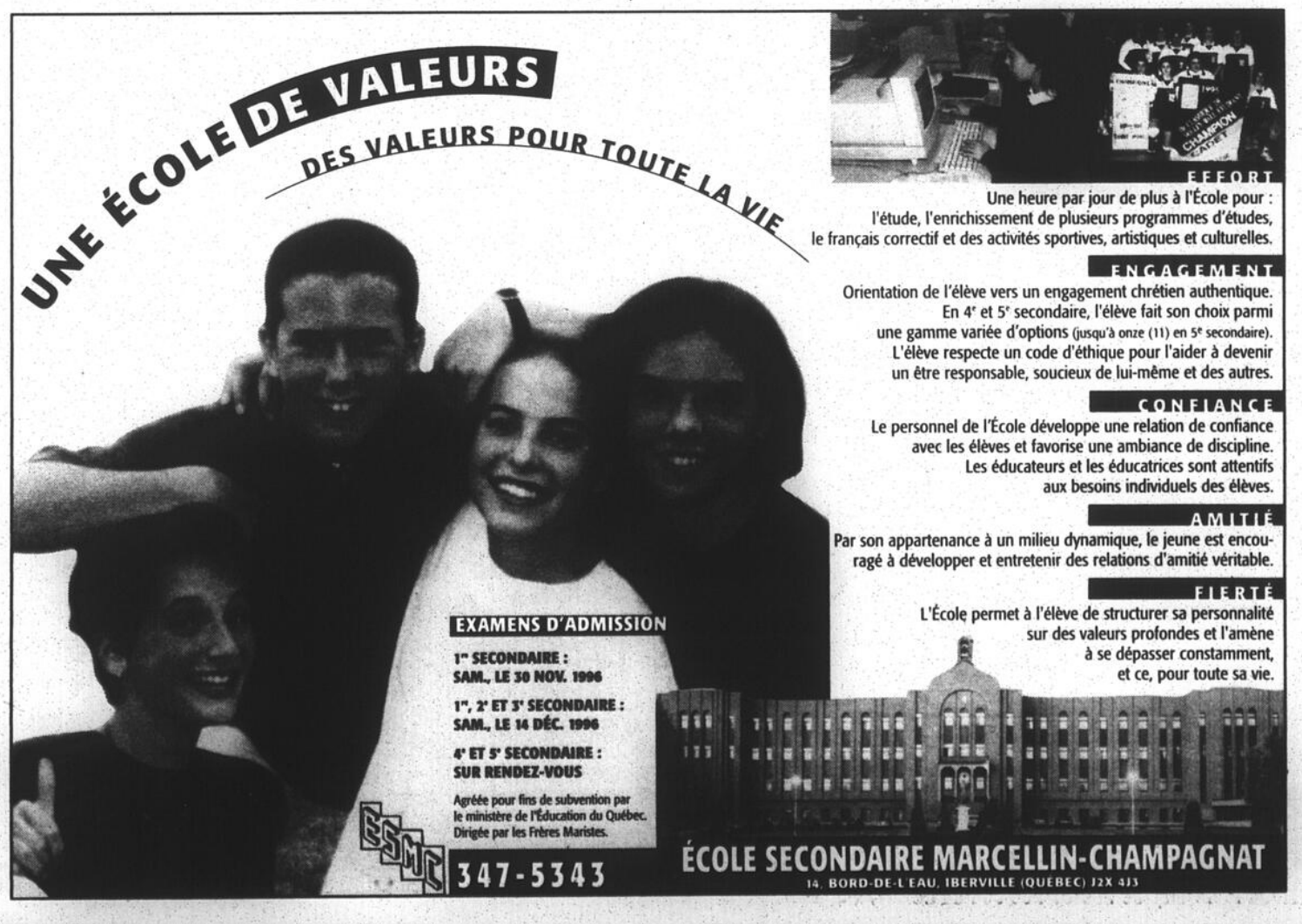

Une alternative aux soins à domicile

La maison de convalescence Point Santé voit le jour dans la région

ISABELLE SIMARD

Avec le virage ambulatoire, les séjours dans les hôpitaux sont écourtés. Les patients doivent quitter plus rapidement l'hôpital après avoir subi une chirurgie mineure. Certains d'entre eux ont besoin d'être encadrés par des services professionnels. Pour leur permettre de vivre une convalescence dans une atmosphère de détente, un concept unique vient de voir le jour sur le territoire de la Montérégie: une maison de convalescence.

Situé à Marieville, le service Point Santé s'adresse aux gens qui désirent profiter de quelques jours de détente loin de la maison après une opération ou à toute personne qui désire refaire le plein d'énergie lorsqu'elle en ressent le besoin.

La maison n'accueille que trois personnes à la fois afin de préserver son caractère familial. Une gamme de services y est offerte afin de répondre aux besoins que manifeste la clientèle.

L'hôtesse de la maison, Maria Labrecque Duchesneau, est intervenante dans le domaine psychosocial. Depuis trois mois, elle se consacre corps et âme à sa nouvelle entreprise, laquelle est enregistrée à la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

Le concept est nouveau dans la région. Mme Labrecque en est bien consciente. Elle multiplie les approches auprès du corps médical et des intervenants des CLSC de la région pour mieux faire connaître son service.

«Plusieurs personnes n'ont pas d'endroit où aller après une opération. Elles ont besoin de sortir de leur milieu, de se refaire une santé. Des gens de tous âges peuvent venir séjourner à la maison», souligne-t-elle.

Bien sûr, les patients ont la possibilité de faire appel au CLSC pour obtenir les soins à domicile. «Mais, ils peuvent aussi avoir envie d'un peu plus d'encadrement, par exemple, d'un moment de répit aux heures des repas», réplique-t-elle.

Selon Mme Labrecque, les hôpitaux sont très ouverts au genre de service qu'elle exploite, alors qu'un travail reste à faire du côté des CLSC.

Un service adapté

«Je dois refuser certains cas très lourds. Je ne pourrais, par exemple, accueillir un malade en phase terminale alors qu'un autre patient vient de subir une opération et est en train de se refaire une santé physique et morale», explique Mme Labrecque.

Cette dernière insiste sur la question de l'âge de la clientèle. «Il ne s'agit pas d'un service réservé aux personnes âgées. Des gens de tous âges peuvent séjourner à la maison», répète-t-elle.

L'hôtesse a pensé à tout: soins infirmiers si la condition du patient l'exige, lien assuré avec le médecin ou le pharmacien, prise en charge de la médication prescrite par le médecin. Une infirmière diplômée, une infirmière auxiliaire ainsi qu'une préposée sont disponibles auprès des bénéficiaires.

Chaque jour, le patient reçoit trois repas équilibrés. Il dispose d'une chambre privée et de divers équipements, notamment d'une piscine extérieure, d'un spa et d'un sauna. Un service de transport de l'hôpital à la maison de convalescence ainsi qu'un service de massothérapie sont mis à sa disposition.

Le prix du séjour a été fixé à $95 par jour. «Les patients peuvent vérifier auprès de leur compagnie d'assurances afin de déterminer si celle-ci défraie une partie des coûts pour ce genre de service. Certaines compagnies le font apparemment», avance Mme Labrecque.

Pour satisfaire une clientèle issue du milieu des affaires, elle a même pensé à mettre à la disposition de ses résidents de l'équipement de bureau incluant téléphone, télécopieur, ordinateur et imprimante.

La maison est tout ce qu'il y a de plus charmant. L'hôtesse est du genre attentionné, mais discrète. L'endroit fait penser à un «bed and breakfast». Les pièces de la maison sont aménagées de façon à offrir une certaine intimité aux visiteurs. La verrière est magnifique. Bref, Mme Labrecque a pensé à tout pour rendre le séjour des patients agréables.

Elle espère que sa démarche contribuera à répondre à un besoin chez la population et que le corps médical jumelé aux intervenants des CLSC reconnaîtront ce nouveau service qui vient de poindre à l'horizon dans le domaine des soins de santé à domicile. ✍

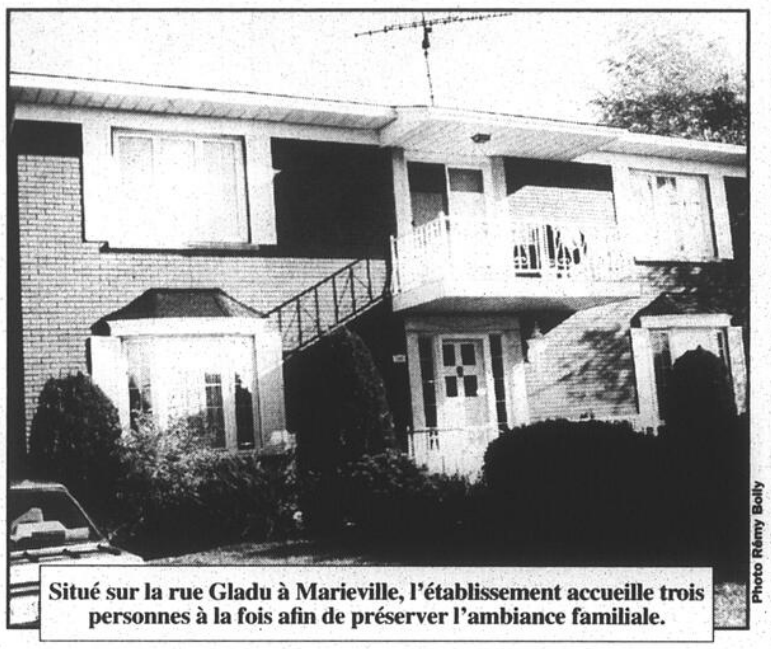

Photo Rémy Boily

Situé sur la rue Gladu à Marieville, l'établissement accueille trois personnes à la fois afin de préserver l'ambiance familiale.

Photo Rémy Boily

L'hôtesse de la maison de convalescence Point Santé, Maria Labrecque Duchesneau est intervenante dans le domaine psychosocial.

Photo Rémy Boily

Les patients ont chacun une chambre privée durant leur séjour.

N'oubliez pas cette semaine

Vaccination contre la grippe

Les prochaines cliniques de vaccination contre la grippe du CLSC Vallée des Forts auront lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu les 7 et 8 novembre, de 9h à 11h30 et de 13h15 à 16h, aux Halles de Saint-Jean, 145 Saint-Joseph (2e étage); le 12 novembre, à pareille heure, au Centre des aînés johannais, 125 Jacques-Cartier Nord ainsi que le 13 novembre, toujours suivant le même horaire, au Patro-Normandie, 937A boul. du Séminaire Nord. Rappelons qu'il s'agit d'un service gratuit offert sans rendez-vous: il suffit de présenter la carte d'assurance-maladie. Pour information:358-2572.

Les relevailles ont besoin de mamans

Les Relevailles sont actuellement à la recherche de mamans bénévoles pour faire de l'écoute téléphonique auprès des nouvelles mamans de la région couverte par le CLSC Vallée des Forts. Il suffit d'être disponible pour une réunion mensuelle où se fait un échange d'informations générales sur les besoins et les soins relatifs aux bébés et jeunes enfants. Pour information: Diane, au 347-0137.

Assemblée des Loisirs de Normandie

L'Association des Loisirs Normandie tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 13 novembre à 19h au chalet des loisirs, situé au parc René-Lévesque, 960 rue Choquette à Saint-Jean-sur-Richelieu. Un appel est lancé aux citoyens désireux de s'impliquer, et particulièrement aux bénévoles qui ont participé à l'organisation de la fête dans le quartier le 24 août dernier. Pour information: Régis Cayouette au 358-4740.

43e partie d'huîtres des Clubs Lions

Dans le cadre de leur campagne de financement, les Clubs Lions Saint-Jean et Iberville tiendront leur partie d'huîtres annuelle le 6 novembre à 18h à l'Hôtel Vallée des Forts, 725 boul. du Séminaire Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour information: 348-5830.

txt:La Société Alzheimer du Haut-Richelieu, en collaboration avec la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, et grâce à une contribution financière de Santé Canada offre un programme de soutien à domicile visant à apporter information et soutien aux familles d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Il s'agit d'un service entièrement gratuit offert à travers le Québec. Pour information: Lynda Bissonnette au 348-4900.

Activités du CFA

La prochaine conférence offerte par le Centre de formation à l'autogestion aura lieu le 7 novembre, au 237 Jacques-Cartier Nord, de 13h30 à 16h30, et portera sur les modifications apportées à l'aide sociale depuis avril 96. Le prochain café-info, quant à lui, aura lieu le 14 novembre, suivant le même horaire. Il sera question de la vente itinérante et pyramidale. Pour information: Louise Philippe au 346-8357.

Souper paroissial d'Henryville

La population est invitée à ce souper annuel qui aura lieu le 9 novembre au Club Belgo Canadien, 1665 route 133 à Sabrevois. Le repas débutera à 17h et pourra être servi à domicile pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de se rendre sur place. Les profits sont destinés à la Fabrique d'Henryville. Pour information: Guy Clouâtre, au 299-2378.

Café-rencontre de l'APAMM

Un de vos proches souffre de maladie mentale? Vous vous sentez démuni et ne savez où trouver aide et écoute? L'Association des parents et amis du malade mental du Haut-Richelieu vous offre un café-rencontre vous permettant de discuter avec d'autres personnes vivant des problèmes similaires en toute confidentialité. Cette activité aura lieu le 12 novembre, à 19h30, au 219 Jacques-Cartier Nord. Pour information: 346-5252.

Collectes de sang

Les prochaines collectes de sang organisées par la Société canadienne de la Croix-Rouge auront lieu le 11 novembre, dès 14h30, au Pavillon Mille-Roches, 190 rue Lareau à Iberville, ainsi que le 13 novembre, à Bedford, à la même heure, au Centre Georges-Perron, 14 rue Philippe-Côté.

Bazar d'automne

C'est le 9 novembre, de 9 à 16 heures, qu'Action-Haïti de Saint-Jean-sur-Richelieu organisera son bazar d'automne au profit de ses projets de développement. L'événement aura lieu au Patro-Normandie, 937A boul. du Séminaire Nord, à Saint-Jean. Pour information: 346-6693. ✍

Diverses personnes étaient réunies, dernièrement, à l'occasion du lancement de la vidéocassette VIACTIVE. De gauche à droite: Alain Poirier, médecin spécialiste en promotion de la santé publique, Mario Girard de LMP Vidéo, Jean-Marie Marcotte, président de la FADOQ, Monique Comeau-Gauthier, présidente du CRADO, Jean-Raymond Roy, Lucie Lemieux de Kino-Québec, Luc Morel et Nicole Hébert, directrice du CRADO.

Photo Rémy Bolly

Lancement officiel de la vidéocassette VIACTIVE

C'est avec enthousiasme que la Fédération de l'Âge d'or du Québec a contribué à la réalisation de la vidéocassette du programme d'exercice physique VIACTIVE. La FADOQ encourage du même souffle une intéressante initiative du Conseil Régional de l'Âge d'or de la Rive-Sud Métropolitaine qui cherchait à développer un outil dynamique et bien adapté afin de promouvoir l'activité physique auprès des aînés.

Déjà populaire sous le format audiocassette, ce programme d'exercice est donc maintenant disponible sous forme de vidéocassette dans une version revue et améliorée. Très répandu dans les clubs de l'Âge d'or partout au Québec, celui-ci fait maintenant partie intégrante du quotidien de plus de 30,000 utilisateurs. Conçues spécialement pour les aînés soucieux de garder la forme, les huit différentes routines renferment une sélection de plus de 300 mouvements dont l'intensité varie de faible à modérée.

Bien qu'offert aux animateurs du programme VIACTIVE, le grand public peut utiliser cet outil qui propose une méthode sécuritaire, adéquate et facile de pratiquer ces mouvements dans le confort de leur domicile. Un guide d'utilisation complet et abondamment illustré, comprenant un carnet de santé, accompagne la vidéocassette.

Un produit de notre région

LMP Vidéo est une société québécoise située à Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle est spécialisée dans la production sur bande magnétoscopique de vidéos d'entreprises, de réclames commerciales, de documentaires et d'audio visuels de toutes sortes.

Doté d'un budget de $35,000, cette entreprise a tout mis en oeuvre afin d'offrir un produit de la plus haute qualité. La réalisation de VIACTIVE a nécessité trois mois de préproduction, deux jours de tournage, une équipe de 15 personnes, deux caméras et une régie complète sur les lieux du tournage.

Disponible au coût de $29.95 plus taxe, cette vidéocassette peut être obtenue en téléphonant au Conseil régional de l'Âge d'or, au 347-0910.

Le C.F.A. à votre service

Le Centre de formation à l'Autogestion est un organisme à but non lucratif fondé en 82. Son objectif est de venir en aide aux 18-35 ans ayant des difficultés d'emploi: chômage, travail à contrat, temps partiel, etc.

Le C.F.A., situé au 237, Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu, se veut un carrefour, un lieu d'entraide, un regroupement des 18-35 ans recherchant une façon de vivre plus dynamique. À cet effet, il demeure ouvert de 9h à 17h, du lundi au vendredi, et continue d'offrir à la population des services d'information, d'écoute, d'aide à la réalisation de projets et de formation sur mesure tout en organisant des activités sociales.

Les fonds nécessaires à la bonne marche de l'organisme proviennent de subventions des gouvernements provincial et fédéral et de Centraide.

Activités

Fidèle à ses objectifs, le C.F.A. tient des rencontres régulières dans ses locaux. Tous les mardis après-midi, la discussion poursuit le thème «La recherche d'emploi, c'est pas juste un CV». Des café-conférences ont lieu le jeudi, de 13h30 à 16h30. Le 7 novembre prochain, il sera question des modifications à l'aide sociale, le 21 novembre ce sera au tour du CLSC de venir parler de MTS, de Sida et d'Hépatite. Pour clore la saison automnale, Ambulance Saint-Jean traitera de la façon de réagir en situation d'urgence.

De plus, aux mêmes heures, le C.F.A. offre des café-infos sur des sujets aussi variés que «La vente itinérante et pyramidale» (14 novembre) et «Le réseau communautaire». Pour toute information, les intéressés peuvent téléphoner au 346-8357, durant les heures d'ouverture.

135e Canada-Montérégie

Des précisions de Parcs Canada

Parcs Canada tient à informer la population que cet organisme n'a conclu aucune entente avec la Corporation touristique et culturelle de la Yamaska.

«Dans une lettre qui circulerait actuellement, il est question du 135e anniversaire du Canada-Montérégie et d'un parcours impliquant le Fort-Lennox, le Fort-Chambly et le canal de Saint-Ours», indique une note d'information en provenance de Parcs Canada. «Or, ces sites n'ont jamais été approchés en vue d'une éventuelle implication dans cette activité», précisent les responsables de ce service gouvernemental.

NOMINATIONS

TADAM!

DESIGN GRAPHIQUE

Annie Comiré
Chargée de projets

Benoit Mailloux
Chargé de projets

Manon Poulin
Chef de production

Madame Gaëtane Dion, directrice de Tadam Design graphique a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur **Benoît Mailloux** comme chargé de projets. Il se joindra à madame **Annie Comiré**, également chargée de projets.

Tous deux ont une vaste expérience en communication graphique avec une clientèle diversifiée. Ils se feront plaisir de conseiller et d'aider les entreprises, commerces, institutions et associations dans la réussite de leurs projets. ***N'hésitez pas à les contacter.***

Pour rendre l'équipe de Tadam design graphique encore plus efficace, madame ***Manon Poulin*** *prendra le poste de chef de production. Madame Poulin cumule une dizaine d'annés d'expérience en graphisme et en infographie.*

207098-c23-d

CRÉATEURS DE VOTRE IMAGE

84, rue Richelieu
2e étage, Saint-Jean-sur-Richelieu
Téléphone: 347 0323 Fax: 347 2848

LIQUIDATION - LIQUIDATION - LIQUIDATION - LIQUIDATION

VENTE DE FERMETURE

Tout doit être vendu

WILFRID SIRARD

TUILES - TAPIS - PRÉLARTS
PLINTHES VINYLE
MOULURES MÉTAL ET VINYLE

HEURES D'OUVERTURE
Jeudi: 18 h à 21 h • Vendredi: 10 h à 21 h
Samedi: 10 h à 17 h

906, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) Tél.: 347-1340

207069-c23-m

PROBLÈMES DE CHEVEUX?

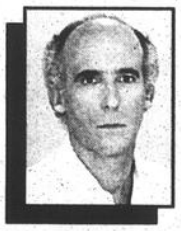

- Correction de la calvitie
- Prothèses capillaires haut de gamme pour hommes, femmes et enfants
- "BOUNDING"
- Volumateurs capillaires pour femmes
- Perruques pour dames, collection Louis Ferre
- Greffe capillaire (micro-transplantation capillaire douce)

SALON PIERRE enr

1460, rue Bernier
(angle France)
Saint-Luc

348-8032

018324-c23-d

Photo Jacques Paul

15e anniversaire des Étoiles d'Or NDL

Le 28 octobre dernier, la présidente du Club d'âge d'Or NDL, mieux connu sous le nom «Les Étoiles d'Or NDL», recevait des mains de la présidente du Conseil régional Rive-Sud métropolitaine une plaque honorifique soulignant leur 15e anniversaire de fondation. Nous apercevons, dans l'ordre habituel, M. Ernest Ouellet, directeur, M. Lucien Courtemanche, trésorier, Mme Monique Comeau-Gauthier, présidente du Conseil régional R-S-M, Mme Thérèse Horrobin, présidente du Club, Mme Thérèse Denault, secrétaire, Mme Laurette Baril, vice-présidente, Mme Claire Moreau, directrice, ainsi que Mme Édith Messier, directrice.

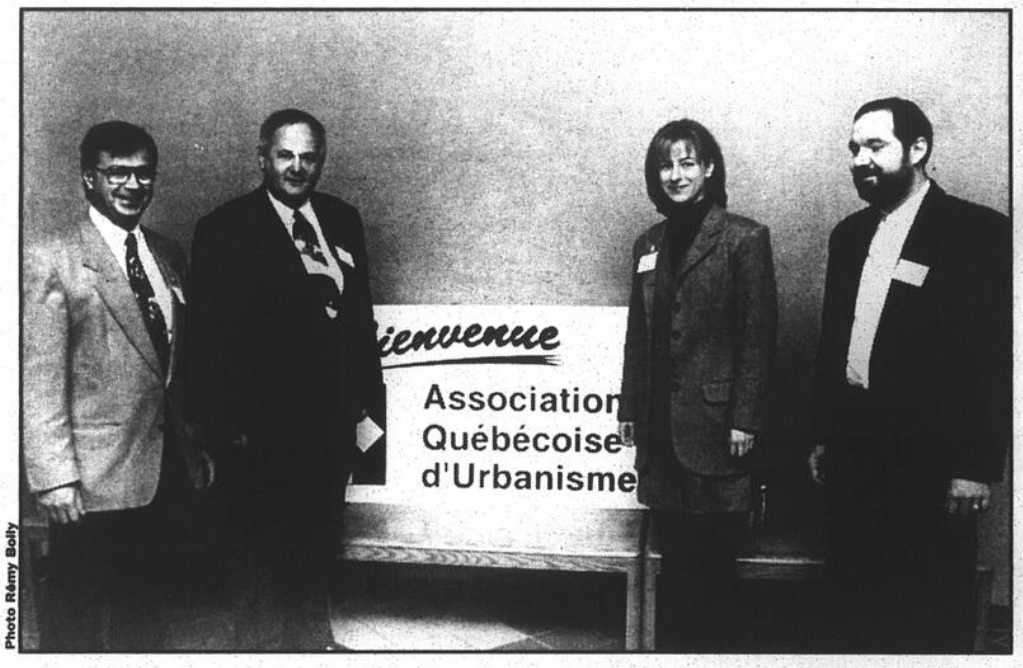

Photo Rémy Bolly

160 participants à un colloque d'urbanisme

Quelque 160 personnes, dont une quinzaine provenant de municipalités du Haut-Richelieu, ont participé samedi à Saint-Jean-sur-Richelieu à un colloque d'urbanisme portant sur la question des «droits acquis». Organisé par l'Association québécoise d'urbanisme (AQU), l'événement s'est déroulé au Campus du Fort Saint-Jean. Sur notre photo, on reconnaît le président de l'AQU, Bernard Pilon, le maire Myroslaw Smereka, et les urbanistes municipaux de Saint-Jean, Isabelle Croteau et André Frenet, directeur du service d'Urbanisme.

Tournage mercredi rue Richelieu

À Hudson Falls (Saint-Jean-sur-Richelieu) depuis lundi, l'équipe de la télésérie Lassie complète aujourd'hui (mercredi) le tournage des épisodes «Cats ou the bag» et «A day in the life». Depuis septembre, 15 jours de tournage ont été faits sur un total prévu de 78 jours. Les automobilistes sont priés de noter que la circulation peut être perturbée temporairement sur la rue Richelieu. Sur notre photo, prise lors d'un tournage précédent, on retrouve la mère, Karen Cabot, son fils Timmy et son ami Jeff.

Photo Rémy Bolly

Danse costumée des Optimistes

Le Club Optimiste de Saint-Jean organisait récemment sa première danse costumée à l'occasion de l'Halloween. Cet événement, qui se déroulait au Centre des Aînés, avait pour but d'amasser des fonds pour le Noël des enfants démunis. Les organisateurs de la soirée tiennent à remercier les commerçants de la municipalité qui ont offert des prix de présence et des denrées alimentaires pour la soirée.

Nouveau président pour le Club Optimiste Sabrevois

Dernièrement avait lieu la passation des pouvoirs chez les Optimistes de Sabrevois. Nous pouvons apercevoir sur la photo le nouveau président, monsieur Hilaire Pelletier, remettant le bouton d'ex-président à monsieur Jacques Arès.

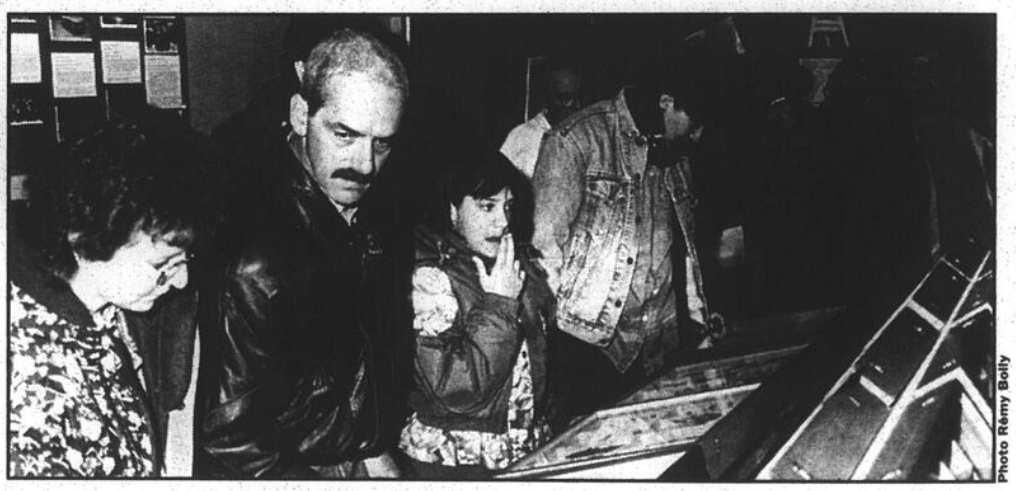

Photo Rémy Bolly

Une initiative appréciée

Le Centre de recherche d'Agriculture Canada à Saint-Jean-sur-Richelieu a accueilli pas moins de 650 visiteurs lors de sa journée portes ouvertes. Mme Thérèse Otis, agente d'information, parle d'une grande réussite. Tellement en fait qu'il a fallu prendre certaines procédures pour réduire l'attente devant les kiosques aménagés pour l'occasion.

Photo Rémy Bolly

Soirée d'Halloween du Parrainage civique

Fidèle à son habitude, le Parrainage civique organisait récemment sa soirée d'Halloween à la salle des Chevaliers de Colomb d'Iberville. Suivant la formule habituelle, les participants étaient jumelés un à un: une personne vivant avec une déficience intellectuelle avec un parrain ou un bénévole. Selon madame Diane Houle, coordonnatrice, l'ambiance y était bonne et la participation excellente. À ce sujet, la photo parle d'elle-même...

Un couple du quartier NDA célèbre son 65e anniversaire de mariage

DANIEL G. HÉBERT

Récemment, lors de la dernière séance du conseil municipal, le conseiller Michel Thibodeau soulignait le 65e anniversaire de mariage de Rolland Raymond et de Thérèse Lamoureux, des résidents du quartier qu'il représente. Cela a suffi pour attirer notre curiosité, et nous n'avons pu résister à la tentation d'aller voir sur place comment roucoulaient ces deux tourtereaux...

C'est au pas de course, tentant de rattraper le temps fuyant, que nous sommes arrivé un vendredi d'automne à cette coquette demeure de la rue Saint-Denis. Par contraste, à l'intérieur, le temps semble arrêté. Ces gens-là connaissent le luxe de ne plus être pressés, monsieur s'occupe des manteaux pendant que madame porte une dernière retouche à son maquillage. De bonne grâce, ils suivent avec un sourire en coin les conseils de notre photographe qui les appelle «jeunesse».

C'est le 6 octobre 1931, à Sainte-Brigide, que convolaient en justes noces Thérèse et Rolland, ce dernier étant originaire de L'Acadie. Aujourd'hui âgés respectivement de 86 et 87 ans, ils jettent derrière eux un regard sur leur passé, qui ressemble au bon pain quotidien, et sur leur descendance, ma foi, plutôt considérable: 6 enfants, 21 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants. «Et il y en a un de plus en marche!» ajoute leur fille Cécile, présente lors de l'entrevue.

Cela donne lieu à de «méchants partys»: au Jour de l'An, 68 membres de la famille se retrouvaient ensemble au restaurant. Certains n'avaient pu se rendre: ils sont en fait plus de 80! Ce n'est que récemment qu'ils ont pris l'habitude de se réunir en dehors de la maison familiale. Auparavant, quand la santé de madame Lamoureux le permettait, une partie des enfants venait dîner, alors que l'autre prenait place pour le repas du soir.

La famille a demeuré longtemps sur la rue Marie-Elizabeth avant de regarder sa maison pousser, un peu plus loin dans le quartier, en 1950. Monsieur Raymond a travaillé toute sa vie à la «Singer», à l'instar de nombreux résidents de la paroisse, où il exerçait la profession de «chauffeur de *boiler*». Pour être plus précis, il exhibe un certificat qui mentionne «Mécanicien de machine fixe en charge d'une installation de chauffage».

Par le fait même, Rolland Raymond a dû s'impliquer dans l'affaire de la caisse de retraite des employés. «La pension n'est pas forte, aujourd'hui, j'vous en passe un papier!» déclare madame Lamoureux avant de préciser qu'ils vivent tout de même assez bien.

Pour reprendre les propos d'Yvon Deschamps, Thérèse ne travaillait pas: elle avait trop d'ouvrage. En plus des enfants, elle s'occupait de plusieurs pensionnaires qu'elle avait accepté de prendre. Comme si ça ne suffisait pas, elle recevait des employés de la Singer à dîner, à $1 le repas. «Ils venaient manger de 11 heures à midi, il y avait jusqu'à 22 personnes à table. Ensuite, c'était au tour des enfants et des pensionnaires.» explique-t-elle.

Le 65e, paradoxalement, s'est fêté récemment dans la plus stricte intimité (pas plus de douze personnes...). Le couple semble avoir retrouvé un rythme de vie plus paisible, monsieur joue aux cartes, madame remplit les cases de ses mots-croisés, tous deux font partie des 3X20 et de la Société Saint-Jean-Baptiste. Quoi de plus naturel, d'ailleurs, que de retrouver dans ce doux foyer l'amour d'une Lamoureux et la chaleur d'un «chauffeur de *boiler*»?...

Photo Jacques Paul

Soixante-cinq ans plus tard, Thérèse Lamoureux et Rolland Raymond revivent encore l'émotion du jour de leur mariage.

Deux projets d'envergure dans St-Eugène

Récemment, plusieurs organismes et représentants de la paroisse Saint-Eugène se réunissaient pour discuter des besoins et problèmes du quartier. Parmi ceux-ci, on retrouvait le Club Optimiste de Saint-Eugène, les Loisirs de Saint-Eugène, le curé de la paroisse, les conseils d'écoles, le service des Loisirs de Saint-Jean et le conseiller René Galipeau. Deux projets ont été proposés et un comité de citoyens s'est formé pour démarrer le projet.

Le premier concerne les adolescents. Depuis quelques années, ceux-ci ont exprimé le désir d'avoir un endroit pour pratiquer le «skateboard». On a estimé que la surface multi-sport du parc Joie- de-Vivre pourrait être transformée en «miniskateparc» si elle était asphaltée. Le Club Optimiste et les Loisirs de Saint-Eugène se sont dit prêts à s'impliquer financièrement dans le projet. Si celui-ci est accepté par la Ville, une réunion sera organisée pour informer les ados et former un comité de jeunes responsables dans le but de trouver d'autres fonds pour l'asphaltage et l'achat de rampes ou d'une demi-lune.

C'est sous ce titre que s'inscrit le second projet, beaucoup plus vaste, envisagé par le comité. Parmi les objectifs poursuivis, on souhaiterait rendre le parc Joie-de-Vivre plus sécuritaire et accessible, étudier le problème de la drogue et de la violence au niveau du quartier et étudier la possibilité d'aménager un local pour les jeunes.

Les moyens envisagés sont nombreux. Il est question d'engager un responsable au chalet, d'afficher des pancartes mentionnant les règlements du parc, d'engager un travailleur de rue pour étudier la problématique du quartier, de travailler de concert avec les écoles (prévention pour la drogue, la violence, la sensibilisation à l'environnement), de sensibiliser et informer les parents (besoins et problèmes des jeunes) et les jeunes (ressources susceptibles de leur venir en aide en cas de nécessité).

Le comité recherche des résidents du quartier intéressés à s'impliquer dans l'un ou l'autre des projets. Sans eux, les cinq membres du comité déclarent qu'ils ne pourront faire grand-chose. Si le projet vous intéresse, si l'avenir de vos enfants et de tous les jeunes du quartier vous tient à coeur, si vous avez des commentaires et suggestions, n'hésitez pas à contacter Diane Mongeau au 347-5577.

«Mieux vivre dans le quartier»

Vous intéressez-vous aux plaques d'immatriculation?

GILLES LÉVESQUE

Si vous voulez connaître la petite histoire des plaques d'immatriculation du Québec, sachez qu'un passionné de la région répondant au nom de Alain Pépin ne demande pas mieux que de répondre à toutes vos questions par l'entremise d'un site internet qu'il vient de créer à cet effet.

Cette information détaillée est accompagnée de nombreuses illustrations. Il vous est même possible de recevoir par courrier électronique une plaque d'immatriculation de votre choix.

L'adresse internet de ce site web est le suivant: http://www.public.netc.net/pepina/plaque.htm.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE!

Avec des tracteurs au design harmonieux et d'une conception qui vous assurera une conduite aisée et confortable.

INSTALLEZ-VOUS

ici... ou ici... ou ici...

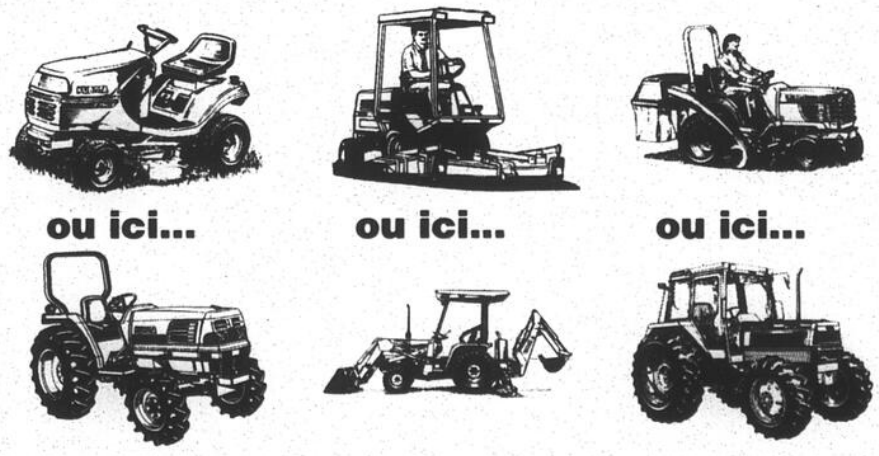

ou ici... ou ici... ou ici...

ou ici... ou ici... ou là!

ROPS CEINTURE DE SÉCURITÉ SÉCURITÉ C'est la façon de vivre!

Les tracteurs de la gamme Kubota facile à opérer, facile d'en être propriétaire!

SOLIDE en Kubota

Kubota aubin & st-pierre inc

350, rue Raygo
La Présentation
(Saint-Hyacinthe)
Sortie 123, Autoroute 20

La Présentation
796-2966
Mtl: 875-1600
Fax: (514) 796-3011

017909-c15-d

· N É C R O L O G I E ·

INDEX DES DÉCÈS

- BERGER (Marcel)
- DESRANLEAU (Pierre)
- GAGNON DUBÉ (Danielle)
- GUAY (Annette)
- GUIMOND (Normand)
- LADOUCEUR (Jean-Paul)
- PAULIN (Marcel)
- PINSONNEAULT MERCIER (Jeanne)
- THIBODEAU (Jean-Louis)

BERGER (Marcel)

À Iberville, le 5 novembre 1996, à l'âge de 72 ans est décédé M. Marcel Berger, fils de feu Jean-Baptiste Berger et de feue Julia Côté. Il laisse dans le deuil ses soeurs, Lucienne, Laurette (Pierre Alix), nombreux neveux, nièces, parents et amis. Exposé aujourd'hui à compter de 14 heures à la résidence funéraire

CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE
IBERVILLE

Les funérailles auront lieu le vendredi 8 octobre à 10 heures en l'église Saint-Athanase d'Iberville suivi de l'inhumation à Iberville. Des dons aux soins palliatifs de la Résidence Champagnat d'Iberville seraient appréciés.

DESRANLEAU (Pierre)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 novembre 1996, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Pierre Desranleau, époux de Dame Ruth Laroche. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Grégoire, Robert (Louise Dandurand), Marie-Andrée, ses petits-enfants Ulysse, Noémie, Justine, ses frères et soeurs, Charlotte (Réal Désourdy), Marthe (Pierre Dorais), Estelle (André Laflamme), Louis (Diane Côté), Michelle (Denis Demers), ses beaux-frères Réal, Jeannine, Bernadette, Denis, Lucie, Regy et leurs conjoints, conjointes ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Exposé au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE
LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

le vendredi 8 novembre 1996 à compter de 14 heures. Les funérailles auront lieu en l'église de Saint-Gérard Majella le samedi 9 novembre 1996 à 14 heures et delà au crématorium LeSieur & Frère.

GAGNON DUBÉ (Danielle)

Des suites d'une longue maladie, le 4 novembre 1996, est décédée à lâge de 47 ans, Mme Danielle Gagnon, épouse de Alain Dubé. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants Stéphanie, Alexandre, sa mère, Mme Pâquerette Bouchard, sa belle-mère, Mme Rolande Malenfant, ses frères et soeurs, Michèle (Gilles Boulais), Alain, Errold (Nicole Desjardins), Pauline, Louise (Claude Fradet) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Exposée au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE
LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

à compter du jeudi 7 novembre 1996 à 19 heures. Les funérailles auront lieu en l'église de Saint-Luc le samedi 9 novembre à 11 heures et delà au crématorium LeSieur & Frère. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés de la famille.

GUAY (Annette)

À la résidence Champagnat d'Iberville, le 31 octobre 1996, à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Annette Guay, fille de feu Armand Guay et de feue Antoinette Landry. Elle laisse dans le deuil ses frères, Omer (Lorraine Morin), Aimé (Monique Lalumière), ses belles-soeurs, Blanche Thibodeau (feu Jean-Marie), Anne-Marie Paré (feu Marcel), Antoinette Benjamin (feu Fernand) ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 9 novembre à 14 heures en l'église de Saint-Blaise suivi de l'inhumation sous la direction funéraire de:

CLAUDE & EDGAR
LE SIEUR
280, RUE JACQUES-CARTIER
NORD
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

GUIMOND (Normand)

À Saint-Luc, le 31 octobre 1996, est décédé à l'âge de 41 ans, M. Normand Guimond, époux de Dame Lyne Imbeault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Martin, Michael, sa mère Alma Rose Grondin (feu Georges Guimond), sa belle-mère Claudette Villeneuve (feu Raymond Imbeault), ses frères et soeurs Rose, Claude, Benoit, Marcel, Jacques, Raymond, Odilon, Marie-Paule, Louisette, Fernand, conjoints, conjointes ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposé au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE
LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Luc le lundi 4 novembre 1996 et delà crématorium LeSieur & Frère. Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LADOUCEUR (Jean-Paul)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 novembre 1996, est décédé subitement à l'âge de 71 ans. M. Jean-Paul Ladouceur, époux de feue Florinthe Lavallée. Il laisse dans le deuil ses enfants, Gilles (Sharron), Richard (Ingrid), ses petits-enfants, Amanda, Laurie, Carol, Linda, ses arrières-petits-enfants, Marie-Claude, Francis, Megan ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE
LESIEUR & FRÈRES
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

le mercredi 6 novembre 1996 à compter de 14 heures. Les funérailles auront lieu le jeudi 7 novembre 1996 à 11 heures en l'église de Saint-Edmond et delà au crématorium LeSieur & Frère.

PAULIN (Marcel)

À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 28 octobre 1996, est décédé à l'âge de 76 ans, Monsieur Marcel Paulin, époux de Dame Marguerite Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Marcelle (Marcel Comeau), Jeannine (Richard Glaude), Monique (Germain Bombardier), Michel (Doreen Pearson), Pauline, Jean-Paul (Jocelyne Perron), Marc; ses 10 petits-enfants; son arrière petit-fils; son frère et ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres ont eu lieu en l'Église de Saint-Edmond le 2 novembre 1996 à 14 h.

DIRECTION LE COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE, 95 BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occassion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

PRIÈRE À LA SAINTE-VIERGE

La plus belle fleur de Mont-Carmel, vigne pleine de fruits, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, Mère Immaculée, assistez-moi. Étoile de la mer, aidez-moi à me montrer que tu es ma mère. Sainte-Marie, Mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous demande humblement du fond de mon coeur de me secourir dans ma demande. Je sais que vous pouvez m'accorder cette demande. Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons confiance en vous (3 fois). Bonne Sainte-Vierge, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Récitez cette prière 3 jours de suite et la faire publier, vous serez exaucé.

R.C.L.

207108-c23-m

PINSONNEAULT MERCIER (Jeanne)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 novembre 1996, est décédée à lâge de 76 ans, Mme Jeanne Pinsonneault, épouse de feu Philippe Mercier. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Pierre (Lise De Sève), Ginette (Jean-Pjerre Lacroix), Céline, Édith (Michel Desruisseaux), Danielle, ses petits-enfants, ses arrières petits-enfants, sa soeur ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu en l'église de Saint-Edmond, le jeudi 7 novembre 1996 à 14 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean. Direction:

COMPLEXE FUNÉRAIRE
LESIEUR & FRÈRES
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances 1/2 heure avant le service. Au lieu des fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu ou pour la sclérose latérale seraient appréciés de la famille.

THIBODEAU (Jean-Louis)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 octobre 1996, est décédé à l'âge de 90 ans, M. Jean-Louis Thibodeau, époux de feue Jeannette Sasseville. Il laisse dans le deuil ses deux soeurs, Mme Paula Barbeau, Mme Gertrude Laroche, sa belle-soeur, Mme Rose-Anna Thibodeau ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu en la Cathédrale de Saint-Jean le mercredi 6 novembre 1996 à 11 heures suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean. Direction le

COMPLEXE FUNÉRAIRE
LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Remerciements ROY (Gérard)

Sincères remerciements à chaque personne qui nous a témoigné de la sympathie lors du décès de M. Gérard Roy.

Ses enfants Jacqueline et Jacques, ses petits-enfants Réjean et Isabelle.

1er anniversaire

BERGERON (Micheline)

4 novembre 1995

Un an déjà, le choc de ton départ inattendu nous a laissé complètement désemparés. Aide-nous, veille sur nous comme tu l'as toujours si bien fait ici. Il y a tellement de choses qui nous aurions voulu te dire. Nous t'aimons!

Tes fils Bill, Daniel et Steve.

1er anniversaire CADIEUX (Charles-Émile)

8 novembre 1995

Spécialement pour te dire, Charles-Émile que même si un an s'est écoulé depuis ton départ, tu sera toujours là où nous sommes car nous te portons dans nos coeurs. Continue de veiller sur nous.

Ton épouse, tes enfants André, Monique et Claire.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

206958-c23-m **A.T.B.**

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

207117-c23-m **C.B.**

1er anniversaire

LÉVESQUE (Marie-Anne)

9 novembre 1995

Déjà un an que tu nous as quitté pour un monde meilleur. Ton départ à créé un grand vide mais ta présence est toujours dasn nos coeurs. Continue de veiller sur nous. Aide-nous à puiser la force nécessaire afin de nous souvenir de toi avec sérénité. Le jour viendra où l'on se retrouvera.

Tes enfants.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

206956-c23-m **G.B.**

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...

Faire un don à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu c'est si simple... et si utile

FONDATION DE L'HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

133192-c12-d

LE COLUMBARIUM: Un lieu de paix et de recueillement où sont conservées les cendres d'une persone décédée.

Services funéraires Lesieur & Frère — DEPUIS 1920

LA CÉLÉBRATION DE LA PAROLE: Un moment de recueillement en souvenir de ceux qui nous ont quittés pour un monde meilleur.

CÉLÉBRATION DE LA PAROLE

Les parents et amis des personnes décédées dont les cendres reposent aux columbariums LESIEUR & FRÈRE sont invités aux

CÉLÉBRATIONS DE LA PAROLE,
qui auront lieu

LES DIMANCHES 17 & 24 NOVEMBRE À 17 HEURES

◀ **95, boul. Saint-Luc Saint-Luc**

LE DIMANCHE 10 NOVEMBRE À 17 HEURES

114, rue Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu ▶

359-0990/24 heures

207131-c23-m

Pour un service personnel dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oligny & Desrochers

Yves Desrochers — Anne Marie Oligny

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826 1re Rue, Iberville 346-1124

094066-c23-g

Aucun incident malheureux le soir de l'Halloween à Saint-Jean

ISABELLE SIMARD

Aucun incident malheureux n'est venu perturber la fête de l'Halloween sur le territoire du Service de la police du Haut-Richelieu.

Au total, 65 véhicules ont patrouillé les différents secteurs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. La surveillance sur le territoire a été assurée par 86 participants à l'opération lancée par les policiers et le comité de prévention Implic-action.

Le corps policier a pu aussi compter sur la participation de plusieurs membres du Club Optimiste.

Un peu partout sur le territoire, les enfants ont frappé aux portes des résidences pour recevoir des friandises. Certains d'entre eux amassaient des fonds pour l'UNICEF.

Photo Jacques Paul

Une quinzaine de jeunes se sont déguisés et ont accueilli les enfants au chalet des loisirs de L'Acadie. La maison hantée a été conçue par Alexandre Day et Philippe Chevalier. Environ 300 enfants se sont rendus sur place.

De nombreuses activités ont été organisées à Saint-Jean-sur-Richelieu et dans les villes avoisinantes, notamment au chalet des loisirs de L'Acadie où les enfants ont été invités à visiter une maison hantée et ses nombreux personnages.

Les employés de certains commerces se sont déguisés pour accueillir la clientèle et mettre un peu de piquant à la fête.

Photo Jacques Paul

Les employés du salon de coiffure Lido sur la rue Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu ont eu beaucoup de plaisir à interpréter les personnages de l'émission «La p'tite vie». Les voici dans l'ordre habituel: Christine Laplante (Thérèse), Claude Bisaillon (Réjean), Fernand Dupuis (Môman), Carol Rivard (Pôpa), Marc Nadeau (Pinson) et Carole Duteau (Creton).

Le 11 novembre au pavillon Mille-Roches

Première collecte de sang de l'aréna d'Iberville

MARIO TREMBLAY

Dans le cadre des activités du 25e anniversaire de l'aréna d'Iberville, il y aura une collecte de sang le lundi 11 novembre prochain au pavillon Mille-Roches. L'activité se déroulera entre 14h30 et 20h30.

Le président d'honneur de l'événement sera le docteur Fernand Bergeron, premier président de l'aréna en 1971. Les organisateurs visent un objectif de 250 donneurs. Ils ont obtenu la participation des Dragons du Haut-Richelieu de la Ligue semi-professionnelle de hockey qui remettront à chacun un billet pour un match de l'équipe au Palladium. On remettra aussi aux participants un porte-clés souvenir du 25e et on procédera au tirage de chandails souvenir au cours de la journée.

Ce sont les quatre membres du comité des fêtes du 25e soit Germain Bonneau (coordonnateur), Raymond Daneau, Guy Corriveau et Jean Deslauriers, qui organisent l'événement en collaboration avec le frère Hubert Chagnon, président de section à la Croix-Rouge.

Parmi les autres activités qui seront présentées dans le cadre de ce 25e, soulignons la réunion des gérants d'aréna de la région de Montréal, le 12 novembre prochain.

Des dommages évalués à près de $50,000

Le hangar d'une résidence réduit en poussières sur le boulevard Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu ont combattu pendant plus de quatre heures un incendie qui a complètement rasé le hangar d'une résidence située au 1149, boulevard Saint-Luc dimanche soir.

Alertés par un passant, les sapeurs ont été dépêchés sur les lieux vers 16h20. À leur arrivée, le feu avait déjà fait d'énormes ravages. Deux autres équipes ont été interpellées en renfort.

L'origine de cet incendie n'a toujours pas été établie. «Il est probable que le feu ait pris à l'intérieur du tracteur de ferme qui se trouvait dans le hangar. Le propriétaire s'en était servi avant de le ranger à cet endroit», explique le lieutenant Claude Paquet, du Service de la prévention des incendies de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le propriétaire des lieux était absent au moment du sinistre. Un passant aurait aperçu la fumée et les flammes et alerté les pompiers.

Une automobile de marque Honda Civic qui était stationnée près du hangar a été endommagée. De plus, la chaleur a fait éclater quelques fenêtres de la résidence.

En plus du véhicule qui se trouvait dans le hangar, de nombreux outils ont été brûlés. Le propriétaire, qui s'adonnait à l'apiculture, a perdu 2,000 litres de miel durant le sinistre.

Les pompiers de Saint-Jean évalue les pertes et les dommages causés à la résidence entre $40,000 et $50,000. Au moment de quitter les lieux, le hangar n'était plus qu'un amas de décombres fumant.

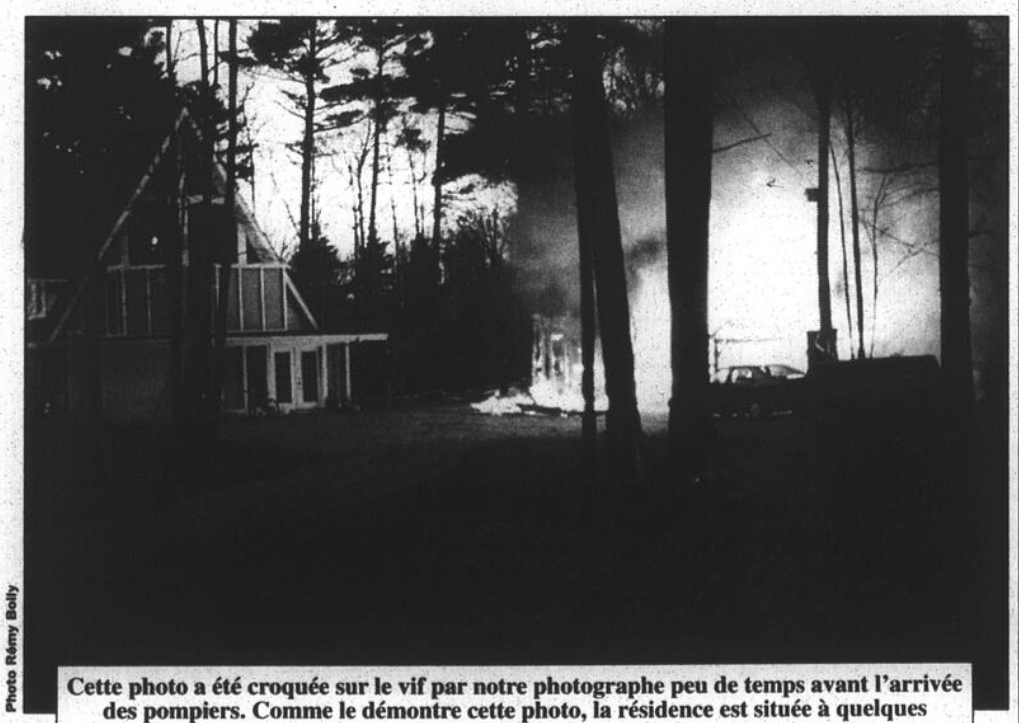

Photo Rémy Boily

Cette photo a été croquée sur le vif par notre photographe peu de temps avant l'arrivée des pompiers. Comme le démontre cette photo, la résidence est située à quelques mètres du hangar.

Le gars vite sur le pinceau à l'émission J.E. vendredi

GILLES LÉVESQUE

Vous souvenez-vous de l'histoire du gars qui s'est présenté chez plusieurs propriétaires d'immeubles de la région et qui est parvenu à leur soutirer plusieurs dizaines de dollars sous prétexte qu'il pouvait obtenir de la peinture à bon marché à Longueuil?

Or ce gars-là risque bien de se retrouver sous les verrous pour longtemps puisqu'il vient tout juste de se faire arrêter par les policiers. Il aurait aussi fraudé plusieurs garagistes en leur demandant de réparer des voitures de courtoisie provenant d'un autre établissement pour ensuite quitter les lieux à bord d'un autre véhicule de courtoisie.

Si vous voulez connaître son identité et le voir menottes aux poignets, vous n'avez qu'à regarder J.E. vendredi soir, à 19 heures, à Télé-Métropole. Un recherchiste de cette émission a jugé de communiquer à nos bureaux en début de semaine pour nous faire part de cette information après avoir eu vent des articles que nous avions publiés à ce sujet le mois dernier.

C'est M. Thimineur, d'Henryville, qui va être content d'apprendre ça!

Services réduits à l'Hôpital

Veuillez prendre note que les bureaux administratifs de même que certains services de l'hôpital du Haut-Richelieu, incluant la pharmacie, seront fermés le 11 novembre prochain à l'occasion d'un congé férié.

Le centre de prélèvements et les cliniques externes seront également fermés le 11 novembre. De plus, les laboratoires, la radiologie, la médecine nucléaire, le centre de jour et l'hôpital de jour seront fermés aux patients externes.

Pas un mot lors du Sommet sur l'économie et l'emploi

Québec tarde à appuyer l'éthanol

GILLES BÉRUBÉ

En Ontario, la construction est en marche. Au Québec, on analyse, on calcule, on suppute. On attendait la nouvelle dans le budget, puis lors de la première ronde du Sommet sur l'économie et l'emploi. On s'est dit que le projet serait au menu de l'un des chantiers du sommet, la semaine dernière. Pas un mot n'en a été soufflé. On parle d'un investissement de $135 millions, de 100 emplois directs, de 350 autres indirects et de 600 emplois pendant la construction. On parle de l'éthanol.

Il y a plus de trois ans que des céréaliculteurs du Québec mettent de l'avant le projet d'une usine de production d'alcool fait à partir du maïs-grain. Ils ont formé un groupe de 800 producteurs-investisseurs qui ensemble sont prêts à investir $3 millions de capitaux. Ils ont déniché un investisseur, la compagnie *Commercial Alcohol*. À peu près tout le travail préparatoire est fait. Différents sites d'implantation ont été évalués, dont celui de Saint-Jean. Ne manque plus qu'un élément, une exemption de la taxe provinciale sur les carburants.

L'éthanol produit à partir du maïs peut aussi bien servir comme alcool à friction à des fins médicales. Il peut servir à alimenter le brûleur à fondu, mais son usage principal est le mélange éthanol-essence pour les automobiles. Au prix actuel de l'essence, il doit bénéficier d'une exemption de la taxe sur les carburants pour arriver à concurrencer le pétrole. Aux États-Unis, l'éthanol bénéficie de cette exemption. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de l'Ouest et de l'Ontario l'ont aussi accordée. Ne manque plus que le Québec.

La construction d'une telle usine représenterait un investissement de $135 millions. Durant les dix-huit mois de travaux, le projet créerait 600 emplois et une fois l'usine en marche, elle emploierait 100 personnes, ce qui entraînerait la création de 350 autres emplois indirects. L'usine québécoise pourrait traiter environ 350,000 tonnes de maïs-grain par année. C'est 17% des deux millions de tonnes produites annuellement au Québec. Pour les agriculteurs, il s'agit de trouver un nouveau débouché pour écouler leur production. Actuellement, ils sont exclusivement à la merci du marché de l'alimentation animale. Les 800 producteurs-investisseurs sont prêts à garantir le tiers de l'approvisionnement de l'usine. Pour eux, ce nouveau client favorisera principalement de meilleurs revenus puisqu'il paiera le prix de remplacement, c'est à dire le coût qu'il faudrait payer pour importer et transporter le grain jusqu'à l'usine.

Lors du lancement de la construction de l'usine de Commercial Alcohol, à Chatham, en Ontario. M. Armand Mousseau, M. Kenneth Field, M. Normand Gagnon et M. Douglas G. Mackenzie.

L'usine aurait, elle, quatre débouchés. D'abord l'éthanol, qui est mélangé à l'essence dans une proportion de 5 à 10%. Dans la région, quelques stations-services offrent déjà le produit. Il y a ensuite le débouché de l'alcool industriel (produits médicaux, encres d'imprimerie, peintures, solvants, rince-bouche, cosmétiques et autres). Au total, elle produirait 150 millions de litres par année. Troisièmement, la fermentation du grain dégage du dioxyde de carbone, mieux connu sous l'appellation de CO_2. Le CO_2 est récupéré et comprimé. Il est ensuite revendu pour la fabrication des boissons gazeuses et comme agent de congélation dans l'industrie alimentaire. Enfin, il y a la drêche, soit le résidu du grain. Ce produit est destiné à l'alimentation animale (bovins, porcs, volailles ou même dans la pisciculture).

Achat

Annuellement, l'usine achèterait près de $50 millions en biens, en services et en matières premières. Ses livraisons pèseraient pour environ $50 millions dans la balance commerciale canadienne en remplacement d'importations.

Le 18 octobre, Commercial Alcohol a lancé officiellement les travaux de construction d'une usine, à Chatham, dans le sud de l'Ontario. Il s'agit essentiellement du même projet que la compagnie serait prête à réaliser au Québec. M. Normand Gagnon, un céréaliculteur de L'Acadie, s'est rendu à Chatham à titre de représentant des 800 producteurs-investisseurs et de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec. Il y a rencontré les deux principaux dirigeants de la compagnie, MM. Douglas G. Mackenzie et Kenneth E. Field. Bien sûr, il a été question du Québec.

M. Armand Mousseau, agent de commercialisation et d'information à la Fédération, y était aussi. Il raconte que dans leurs allocutions, les dirigeants ont fait publiquement allusion au réseau de détail et à la demande, qui sont en croissance au Québec. Ils ont manifesté leur intérêt pour investir au Québec dès que la taxe aura été abolie. D'ailleurs, MM. Mackenzie et Field étaient prêts à venir rencontrer le ministre québécois de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry, mais la réunion a été annulée.

Coût

Le directeur général de la Fédération, M. Michel Neveu, observe que les promoteurs du projet ne demandent pas d'argent au gouvernement. Bien sûr, l'exemption de taxe aura un coût qui varie selon le prix du pétrole. Selon la Fédération, ce coût direct serait de $5 millions à $10 millions. Cependant, en tenant compte de la création d'emplois et du remplacement de matières importées, le coût net serait moins. Actuellement, il semble que le gouvernement soit en train de faire sa propre évaluation. Vendredi, des représentants de la Fédération ont eu une rencontre avec le sous-ministre des Finances pour échanger de l'information.

M. Neveu avoue qu'il a parfois l'impression de toujours recommencer. Il en est au troisième ministre porteur du dossier. Le ministre Landry est un poids lourd du gouvernement. mais c'est aussi un ministre occupé. À la Fédération, on espère qu'on est prêt du but. Présentement, les arguments environnementaux ne feraient plus obstacles. Les environnementalistes ont soulevé que le coût réel de l'éthanol, en tenant compte des impacts environnementaux de la culture du maïs, étaient plus élevés que celui du pétrole. Il semble qu'ils n'avaient pas tenu compte de la vente des matières résiduelles dans leur évaluation.

Cependant, l'argument le plus convaincant a été le fait que l'usine ne changera pas grand chose à la situation actuelle. À peu près toutes les terres propres à la culture du maïs au Québec sont déjà exploitées. La présence de l'usine n'entraînera pas une croissance de la culture. Le dossier environnemental de la culture du maïs doit être traité parallèlement, estime la Fédération.

Actuellement, il semble que le seul obstacle, soit le coût de la détaxation. C'est aussi l'opinion du député du comté de Saint-Jean, M. Roger Paquin. Lui aussi croyait bien que le projet serait annoncé lors du sommet de la semaine dernière. Il en avait discuté brièvement avec M. Landry quelques jours auparavant. Il pense quand même que le dossier est arrivé à maturité et qu'une annonce pourrait être faite incessamment. Il entend bien soulever la question dès qu'il rencontrera le ministre.

Le choix du site, une décision d'affaires

Le choix du site pour l'implantation d'une usine d'éthanol devra se faire sur une base d'affaires. C'est ce que croit le député du comté de Saint-Jean, M. Roger Paquin. Il dit que le ministre d'État de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry, partage ce point de vue. Les deux ont une opinion intéressée puisque deux des sites envisagés sont dans leur comté réciproque. Sur une base d'affaires, les deux endroits semblent bien situés, mais il ne faut pas prendre le dossier pour acquis.

En Ontario, c'est à London que l'usine devait être implantée. La région de Chatham, où il se produit beaucoup de maïs-grain, s'est mobilisée et elle a fait pencher la balance. Dans ce cas, le poids politique a joué. Récemment, on a vu la région de Berthier se lancer dans une campagne pour attirer l'usine d'éthanol chez elle. Actuellement, une pétition circule. L'objectif est d'y récolter 50,000 noms. La région de Berthier, c'est le patelin du ministre d'État des Ressources naturelles (donc le ministre de l'éthanol) et ministre responsable du Développement des régions, M. Guy Chevrette.

À la Fédération des producteurs de cultures commerciales, M. Michel Neveu raconte qu'une évaluation avait permis d'identifier six sites. Outre Berthier, Saint-Jean et Varennes, Saint-Hyacinthe, Tracy et Montréal-Est ont été envisagées. Chacune a ses avantages, soit d'être près de la matière première ou des clients. Il entre plus de matière première à l'usine qu'il sort d'éthanol. La drêche est retournée en milieu agricole et le CO_2, vers les usines alimentaires.

Au Québec, la matière première, elle est surtout en Montérégie, particulièrement dans le sud. En fait, Saint-Jean se trouve au coeur de la culture du maïs. Ce n'est pas pour rien que la multinationale Cargill, le plus grand commerçant de grains de la planète, l'a choisie pour y implanter son poste de grain. À ce niveau, Saint-Hyacinthe est aussi bien située. Varennes n'est pas trop mal placée non plus, dans l'axe de l'autoroute 30 et surtout, à l'extrémité de l'ancien pipeline de Pétromont, qui traverse le fleuve pour rejoindre les raffineries de Montréal-Est. On ne connaît toutefois pas l'état de la conduite qui servirait à transporter l'éthanol.

Au bout de la 30, Tracy a aussi l'avantage d'avoir un port pour recevoir le grain et possiblement acheminer l'alcool. Elle est aussi bien branchée sur la Montérégie et elle a sans doute beaucoup d'espace industriel avec la désertion des chantiers maritimes. Berthier, de l'autre côté du fleuve, est près des raffineries (par la 40), mais elle est loin de l'approvisionnement. Sa production locale de maïs ne suffirait pas à alimenter l'usine. Enfin, il y a Montréal-Est, où le terrain abandonné par les raffineries abonde. C'est là que se trouvent les clients.

Notons qu'une majorité de producteurs-investisseurs sont de la Montérégie. Comme représentant des investisseurs, M. Normand Gagnon n'ose pas prendre position pour la région de Saint-Jean. Bien sûr, il aimerait bien avoir l'entreprise dans sa cour, mais sa préoccupation première, c'est qu'il y ait une usine au Québec. Après, il juge que sa situation devrait faciliter les livraisons de maïs. À Chatham, l'usine est située sur un terrain de 35 acres, soit environ 1,5 million de pieds carrés. À titre de référence, notons que le terrain que Saint-Jean vient de céder aux Entreprises Barette, pour la construction de son usine de clôture, fait 2,6 millions de pieds carrés.

Le député Roger Paquin, lui, n'hésite pas à se mouiller. Il commente que la région devrait se mobiliser pour un tel projet au moment où son annonce semble imminente.

Concours de la Fédération des cégeps

Devenez Entrepreneurs: un premier cours le 28 novembre

GILLES BÉRUBÉ

Le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu participe à la quatrième édition du concours Devenez Entrepreneurs, organisé par la Fédération des cégeps. Les inscriptions sont en cours depuis le 1er novembre et se poursuivront jusqu'au 1er mars. Au cégep, le programme de formation sur l'élaboration du plan d'affaires démarrera le 28 novembre. Le cours sera repris en janvier.

Pour le cégep de Saint-Jean, c'est en fait un cinquième concours puisqu'il a été l'un des premiers à organiser cet événement, avant que la Fédération des cégeps ne le prenne en charge, en 1990. Et si l'on en croit les statistiques, le Haut-Richelieu se tire bien d'affaires à ce concours, souligne André Paré, conseiller en formation au Cégep. Il rappelle qu'il y a deux ans, quatre-vingts personnes se sont inscrites au concours. Vingt-huit plans d'affaires ont été déposés. Deux des lauréats du Cégep, la société 3D3 SNC et Alukit International, se sont rendus en finale provinciale. Alukit a même remporté le premier prix dans la catégorie des manufacturiers.

Devenez Entrepreneurs, rappelons-le, c'est d'abord un concours de plans d'affaires. Il s'adresse à des personnes qui songent à se lancer en affaires ou qui ont démarré leur entreprise depuis moins de trois mois. D'ici le 28 mars, les participants doivent déposer le plan d'affaires de leur projet d'entreprise. Les différents plans seront d'abord évalués au palier local, soit au niveau du Cégep. Les lauréats sont ensuite en lice pour la finale régionale.

Cette année, au niveau de la Montérégie, quatre cégeps participent au concours, soit Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby-Haute-Yamaska, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy. Le cégep de Valleyfield et le cégep Édouard-Montpetit n'offrent pas le programme cette année. D'office, chaque collège a droit à deux finalistes plus un finaliste supplémentaire par dix plans d'affaires déposés. Au niveau régional, un gagnant est choisi dans chacune des quatre catégories du concours, soit«Entreprise de services», «Entreprise de commerce», «Entreprise à caractère technologique» et finalement, «Entreprise d'exploitation, de transformation et de production», ce qui inclut les entreprises agricoles.

National

Au niveau national, un jury choisira le gagnant de chacune des quatre catégories. Il décernera aussi des mentions et des prix spéciaux. Chaque Cégep doit aussi soumettre le meilleur dossier d'entreprise coopérative au niveau régional. Le meilleur projet de coop de chaque région se trouve en lice pour le «Défi Desjardins», un concours qui donne droit à un prix de $2,500 pour le meilleur projet d'entreprise coopérative.

À chacun des niveaux, des prix en argent ou en services de consultation seront offerts aux gagnants. Localement, les organisateurs solliciteront les entreprises et les institutions de la région pour commanditer les différents prix qui seront remis aux gagnants. Au niveau régional, le grand gagnant remportera une bourse de $2,000 et un stage de coopération en France. Au niveau national, le gagnant de chaque catégorie recevra une bourse de $15,000 en plus d'un stage de coopération en France. Quatre prix «Emploi-Fonds de solidarité» de $1,000 seront remis aux finalistes qui auront planifié de créer le plus d'emplois.

Pour s'inscrire, les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans et résider au Québec. Le coût d'inscription est de $50 par projet. Les intéressés doivent s'inscrire auprès du service de l'éducation des adultes du Cégep avant le 1er mars. Les participants recevront un dossier leur permettant de monter leur plan d'affaires. Il n'est pas nécessaire de participer au programme de formation pour déposer un plan d'affaires.

(Photo Jacques Paul)

Quelques-uns des artisans locaux du concours, M. Dominique Raulin, de la SQDM, M. Pierre Gagnon, du Centre d'aide aux entreprises, M. André Paré, du Cégep, Mme Michèle Fortin, du SAJE des Jardins de Napierville, M. Jean-Pierre Bessette, de la Caisse populaire Saint-Edmond, et M. Martin Boulanger, du SAJE du Haut-Richelieu.

Formation

Cette année, le Cégep tiendra deux sessions de formation. La première commencera le jeudi 28 novembre. Le programme, d'une durée de 50 heures, se donnera les mardis et les jeudis, de 18h30 à 22h30. La première session se terminera le 17 décembre. Ceux qui ne peuvent pas suivre la formation cet automne pourront se reprendre en janvier. La deuxième session se donnera du 14 janvier au 4 février 1997. Le financement de la formation est assumé par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

Notons que plusieurs organismes et institutions sont impliqués dans l'organisation du concours. Outre la SQDM, le Mouvement Desjardins, le Fonds de solidarité, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, le ministère de l'Éducation du Québec, le ministère fédéral du Développement des Ressources humaines, la Fondation de l'Entrepreneurship, le Secrétariat au développement des régions, et le Bureau fédéral de développement régional du Québec appuient le concours. Localement, les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) du Conseil économique du Haut-Richelieu et de la Corporation développement économique des Jardins-de-Napierville et le Centre d'aide aux entreprises sont impliqués dans l'organisation.

Mais ce n'est pas tout, de participer au concours. Pour la majorité des participants, le programme représente avant tout un soutien dans l'élaboration du plan d'affaires. L'expérience montre que la démarche peut être profitable. Un sondage mené par la Fédération des cégeps auprès de ceux qui ont déposé un plan d'affaires lors des trois premières éditions du concours montre que 49 entreprises sont toujours en affaires en Montérégie. De ce nombre, 15 étaient inscrites au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Il y a eu des oublis, c'est sûr et c'est sans compter le cas de Reliure Spirotech, qui n'est pas répertorié.

Spirotech, c'est pourtant un classique. Même que ses dirigeants sont maintenant invités pour lancer le premier cours. Quand ils ont voulu lancer leur entreprise, ils ont préparé un plan d'affaires qu'ils ont soumis à trois banquiers. Les trois ont refusé de financer le projet. Avec scepticisme, ils se sont inscrits au concours et ont refait leurs devoirs. Le projet a été soumis à trois autres banquiers qui l'ont tous accepté. C'est pas tout, de faire un plan d'affaires. Il faut aussi faire un bon plan d'affaires.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au service de l'éducation des adultes du Cégep, au local D-138. On peut obtenir plus de renseignement au 347-5301, poste 2112.

BANQUE NATIONALE

Un bureau de change à votre service dans le Haut-Richelieu

BUREAU DE $ F £ ¥ CHANGE

Si vous avez besoin de devises d'ici ou d'ailleurs, venez nous voir !

Belgique	Francs	Italie	Lires
Rep. Dom.	Pesos	Japon	Yens
Gr.-Bretagne	Livres	Portugal	Escudos
France	Francs	Espagne	Pesetos
Allemagne	Marks	Suisse	Francs
Hollande	Florins	Venezuela	Bolivars

Lundi au mercredi: 10 h à 15 h
Jeudi: 10 h à 20 h
Vendredi: 10 h à 18 h

400, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu,
(Québec) J3B 5L2
Tél.: (514) 348-6131
Fax: (514) 349-5001

021231-23-d

PUBLICITÉ

Chronique financière

Yvon Gauthier
Conseiller en placements
près de chez-vous

LES BONNES « ACTIONS » ET LES AUTRES

Plusieurs personnes perçoivent le marché des actions comme une loterie. Lorsqu'ils investissent dans des actions, ils le font comme ils achètent un billet de loterie : au hasard. Ils « jouent » à la bourse. Et comme à la loterie, peu d'entre eux en retirent le bénéfice espéré. Les actions cotées en bourse peuvent pourtant être un excellent placement pour qui sait l'utiliser.

Le marché

Il faut d'abord comprendre que le marché des actions fluctue constamment et de façon peu prévisible, ce qui en fait un placement à **très haut niveau de risque, à court terme**. Le marché boursier peut croître ou décroître au fil des semaines ou des mois; mais, **il est toujours en progression sur une période de plusieurs années** et toutes les statistiques le prouvent. Il est donc important, lorsqu'on achète des actions, d'être prêt à les conserver pour une longue période de temps, l'objectif étant de vendre lorsque le moment est propice plutôt que de **devoir** vendre. Les aventuriers qui espèrent un gain rapide ont souvent la désagréable obligation de vendre lorsque leurs actions ont subi une baisse.

La diversification

Comment diminuer le risque ? Par la diversification. Un portefeuille d'actions bien diversifié sera moins risqué car les différents titres ne réagiront pas tous de la même façon aux mêmes changements dans l'environnement. Afin d'obtenir une diversification efficace, un portefeuille devra comprendre de dix à quinze titres. Comme les actions se transigent normalement par bloc de 100, un portefeuille bien diversifié nécessite un investissement assez important. Bien sûr, on peut le construire graduellement.

Les fonds d'actions

Une alternative lorsqu'on veut investir sur le marché boursier avec un budget plus modeste : les fonds d'actions. En plus de permettre un placement en actions équilibré sans un investissement majeur, le fonds est géré par des spécialistes qui, bien mieux que monsieur Tout-le-monde, savent quand acheter et vendre pour maximiser le rendement. Il existe des fonds très variés qui peuvent satisfaire tous les types d'intérêts.

Téléphonez-moi! Nous fixerons un rendez-vous et je vous expliquerai comment établir une stratégie de placements en actions qui convienne à vos besoins.

Conférence sur les finances
Mardi le 26 novembre 1996
à 19h30 à la Chambre de Commerce du Haut Richelieu
31 rue Frontenac (Ancienne Gare CN-face au Centre des Ainés) - **St-Jean**

ENTRÉE GRATUITE
RSVP au 1+ 800 + 361-7337
(conférence Yvon Gauthier)

En collaboration avec
Macheuzie
OPTION RETRAITE
LE GROUPE OPTION RETRAITE INC.
MONTRÉAL · LAVAL · HULL
"BIENTÔT SUR LA RIVE SUD !"

FCPE MEMBRE DU FONDS CANADIEN DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS
Bourse de Montréal

Année de changement pour la Jeune chambre

GILLES BÉRUBÉ

La Jeune chambre d'affaires Vallée des Forts amorce une année de changements et de transition, estime son nouveau président, M. Robert Trahan. L'organisme ne s'écarte pas cependant de sa mission de soutenir les jeunes entreprises.

La Jeune chambre avait beaucoup de nouvelles à annoncer, pour le lancement de la saison d'activités. Elle vient de se doter d'une permanence, d'un pied à terre formel, d'un nouveau logo et d'un nouveau nom. En douce, l'organisme a ajouté le mot «d'affaires» à sa dénomination de façon à en renforcer le sens et à bien désigner sa mission. Dans la même veine, elle s'est dotée d'un logo. Après un appel d'offres auprès de ses membres, elle a retenu les services de la firme Sortie 37, de Sainte-Angèle-de-Monnoir pour le concevoir.

Le nouveau logo représente quatre formes humaines, jambes et bras étendus, entourant un carré. Ces quatre formes illustrent les membres en même temps qu'une notion d'engrenage, symbolisant le réseau qui gravite autour de la chambre, représentée par le carré. Le logo jouxte le nom de l'organisme en mettant l'emphase sur les trois mots «Jeune chambre d'affaires».

Par ailleurs, face à une tâche toujours plus imposante, le conseil d'administration a décidé de recruter une permanente en la personne de Julie Brouillette. Cette dernière occupera le poste à temps partiel. Son travail consistera principalement à coordonner les activités de l'organisme et à s'occuper des relations avec les médias. Depuis cet automne, la Jeune chambre a emménagé dans les locaux de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, situés dans l'ancienne gare du CN. L'endroit est devenu son adresse formelle. Elle y a un bureau et son numéro de téléphone, le 346-5760. En plus de bénéficier du support technique de la Chambre de commerce et elle peut utiliser la salle de conférence pour ses réunions.

Recrutement

La Jeune chambre mène présentement une campagne de recrutement visant à faire passer le nombre de membres de 120 à 150. Les tarifs d'adhésion sont de $60 par membre individuel et de $100 par membre corporatif (maximum de trois personnes par membres corporatif). L'adhésion à la Jeune chambre donne droit à des tarifs avantageux lors des activités. Il s'agit d'un bon moyen, pour des jeunes entrepreneurs, de tisser un réseau de contacts. Le nom des membres est répertorié dan un bottin publié annuellement. Enfin, ils peuvent profiter des envois postaux de l'organisme pour distribuer gratuitement leur publicité. L'expérience a montré, semble-t-il, que les membres consultent cette publicité et le bottin quand vient le temps d'acheter un bien ou un service.

En plus des revenus de cotisation, l'organisme travaille à mettre en place un système de commandites. Il recherche actuellement des commanditaires à qui il proposera trois formules différentes qui offrent principalement une visibilité auprès des membres, soit dans le bottin, soit lors des rencontres. L'objectif est de mettre le projet en marche pour le mois de janvier.

Selon le président, tous ces changements et ces nouveautés nécessiteront une période d'ajustement. Il estime que la saison qui s'amorce en sera une de transition. Malgré cela, la Jeune chambre ne s'écartera pas de sa mission de soutien aux jeunes entreprises. Le rapprochement avec la Chambre de commerce ne veut pas dire qu'elle marchera dans les mêmes sentiers. La Chambre gardera son rôle de groupe de pression alors que la Jeune chambre sera plus axée sur le support aux affaires et sur la formation.

Le président sortant, M. Paul Bellefleur, continuera de s'occuper de ce dossier. La Jeune chambre, rappelons-le, s'est impliquée activement dans la formation des entrepreneurs en collaboration avec la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, le ministère du Développement des ressources humaines et le Conseil économique. Cette année, on veut relancer la formule de parrainage auprès des jeunes entrepreneurs avec une structure moins lourde que l'expérience vécue dans le passé.

La première activité de la Jeune chambre se tient mardi, le 12 novembre, au National. Il s'agit d'un soupercauserie avec l'humoriste Pierre Légaré, qui vient de mériter un trophée Félix, lors du dernier gala de L'ADISQ. Le thème de sa conférence sera «L'humour dans les relations de travail et dans le service à la clientèle». Le prix des billets est de $20 pour les membres et $25 pour les non-membres. On peut réserver au 346-5760.

Conférence de la Chambre de commerce

Commercer avec la Base militaire

Le lieutenant-colonel Jacques Gaudreault, chef de l'administration et commandant en second de la Base des Forces canadiennes de Montréal, sera le prochain conférencier de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, le mercredi 20 novembre. Le thème de sa conférence sera «Comment faire des affaires avec la Base militaire».

L'idée de ce dîner-causerie découle directement du Forum économique de juin dernier. Lors des discussions sur le thème «Faire des affaires chez nous», les participants au forum ont réclamé des grandes institutions de la région d'être sensibles aux fournisseurs de produits et de services locaux. L'une des avenues proposées a été de tenir des événements pour informer les entreprises de la façon de traiter avec les grands acheteurs.

Le lieutenant-colonel Gaudreault a fait ses études d'élève-officier au Collège militaire de Saint-Jean. Au cours de sa carrière, il a entre autres occupé la présidence d'une sous-commission de l'OTAN sur le programme de recherche en collaboration en matière de technologie des armes de petit calibre. Il a été officier d'état-major principal au sein du cabinet du ministre de la Défense et officier de projets auprès du directeur des Politiques internationales.

Le dîner-causerie du 20 novembre se déroulera au Pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean. Le prix des billets est de $25 pour les membres et de $32 pour les non-membres. On peut réserver à la Chambre de commerce, au 346-2544.

Le chef de l'administration et commandant en second de la Base de Montréal, le lieutenant-colonel Jacques Gaudreault.

Un logo pour le Vieux-Saint-Jean

L'organisme Rues Principales dévoilera demain jeudi, le 7 novembre, un nouveau logo identifiant le Vieux Saint-Jean. Ce logo sera littéralement la marque de commerce du quartier.

Ce projet, rappelle la coordonnatrice de Rues Principales, Mme Louise Leclerc, découle de la consultation menée l'an dernier pour la relance du centre-ville. Il était alors ressorti que le centre-ville présentait une image vieillissante qu'il fallait changer. D'ailleurs, on avait alors convenu qu'il faudrait plutôt utiliser la dénomination du Vieux Saint-Jean pour désigner le quartier. En outre, on a constaté que le Vieux Saint-Jean n'avait pas de symbole graphique pour l'identifier.

En août dernier, Rues Principales a entreprise de faire concevoir une nouvelle image graphique. C'est M. Sylvain Beauchamps, graphiste et illustrateur, qui a réalisé le mandat. Aux dires de Mme Leclerc, le résultat est très beau. Le nouveau logo doit servir pour la signalisation portant sur le Vieux Saint-Jean et dans la publicité des entreprises du quartier. Rues Principales s'en servira sur sa correspondance, mais, précise Mme Leclerc, il ne s'agit pas de son logo. Il faut que cette image reste associée au quartier du Vieux Saint-Jean.

Par ailleurs, notons que lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi d'une enveloppe budgétaire de $750,000 pour former Rues Principales-Québec. De son côté, le Bureau fédéral de développement régional du Québec versera une somme équivalente alors que Héritage Canada injectera un montant de $1,5 million dans l'organisme.

Rappelons que le programme Rues Principales a été lancé au Québec (Saint-Jean a été une expérience pilote) en 1984 sous l'impulsion d'Héritage Canada, un organisme qui s'occupe de la préservation du patrimoine. Les sommes investies permettront d'en faire un organisme autonome sans but lucratif. Mme Leclerc indique que les subventions devraient servir essentiellement à la permanence de Rues Principales-Québec.

St Jean Informatique
www.cam.org/~ldupuis
347-0507
c@m internet Communications Accessibles Montréal
Le 1er magasin virtuel dans le Haut-Richelieu
1 mois d'accès Internet gratuit!
Livraison et installation gratuite!
Système informatique complet
Intel Pentium 133
Carte maîtresse Triton VX Intel Gigabyte
256k pipeline
16 megs RAM EDO
Carte graphique Ultra Speed S3 1 meg EDO PnP
Disque dur 1.3 gig 10ms
Moniteur 15 pouces digital écran plat
FaxModem Supra 33600 VI
Souris Microsoft v.2 ergonomique
Lecteur disquette 3.5 1.44 meg
Boîtier mini-tour 250w
Clavier bilingue Win95 105 touches
CD-ROM 10X Acer
"Sound Blaster 16 Creative Labs"
Haut-parleur 180w 2 voies
1 979$
31765-c23-g

Collège de St-Césaire
Pensionnat et externat mixte pour les élèves du secondaire
En Montérégie, nous cultivons un milieu de vie attentif à la croissance des jeunes. Ils y reçoivent un enseignement de qualité, un suivi personnalisé de leur progrès. Des activités culturelles et sportives favorisent leur développement.
• Concentration sports et études
• Concentration arts et études
• Nouveau laboratoire informatique
Informez-vous... 464-3143
Ligne directe Mtl/St-Jean 460-1143
Séance d'admission le 16 novembre à 10 heures
Le Collège de St-Césaire, une richesse... pour la vie!
207132-c23-m

COLLEGE NOTRE-DAME DES SERVITES
En pleine nature en Estrie
Face au lac Massawippi
PENSIONNAT POUR GARÇONS
EXTERNAT POUR GARÇONS ET FILLES
* Institution privée de niveau secondaire
* Transport pour pensionnaires et externes
* Un environnement pédagogique particulier
· Insistance très forte en français, mathématiques et anglais.
· Trois (3) périodes d'étude par jour pour les pensionnaires et deux (2) pour les externes
* Vie étudiante stimulante: projets particuliers à chaque degré.
Séances d'information et examens d'admission
PORTES OUVERTES
Le SAMEDI 16 NOVEMBRE de 13 h à 16 h
SÉANCES D'INFORMATION ET EXAMENS D'ADMISSION
Le SAMEDI 16 NOVEMBRE à 13 h (pensionnaires seulement)
580, route 141 - R. R. N° 2
AYER'S CLIFF (Québec)
JOB 1CO
Tel.: (819) 838-4221
Fax: (819) 838-4222
207126-c23-mg

Pour choisir le fournisseur d'interurbain de votre entreprise, il faut peser le pour et le contre.

Mettez ceci dans la balance.

• Nos plans d'économie s'ajustent automatiquement à votre volume d'appels*.
• Nos plans d'économie s'appliquent à tous vos appels d'affaires.
• Notre ***Carte d'appel*** est vraiment simple à utiliser.
• Notre expertise, c'est celle de 2075 ingénieurs.
• Notre centre de surveillance fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par année.
• Notre réseau vous offre une fiabilité à toute épreuve.
• Nos équipes de conseillers se spécialisent dans tous les secteurs d'affaires.
• Nous simplifions la gestion de votre entreprise en répondant à tous vos besoins en télécommunications.

Il y a bien des aspects à évaluer avant d'adopter une compagnie d'interurbain. Parlez-en avec un de nos conseillers; faites le 1 800 236-BELL. Et comme nos arguments ont du poids, vous verrez que,

tout bien calculé, c'est Bell.

http://www.bell.ca/info.solutions

Bell
du génie et des gens℠

* Certaines restrictions s'appliquent

Une clinique de l'haleine à Saint-Jean

GILLES BÉRUBÉ

Depuis quelques semaines, un dentiste de Saint-Jean-sur-Richelieu, le Dr Alain Lafrenière, a ouvert une clinique de l'haleine. Il joint ainsi les rangs d'environ un millier de centres spécialisés sur le continent nord-américain, qui profitent des derniers développements technologiques pour combattre l'*halitose*.

Tout le monde souffre de mauvaise haleine une fois de temps en temps. Cependant, selon des études américaines, 20% des personnes souffrent d'halitose, c'est-à-dire de mauvaise haleine chronique. Ce problème est dû à la prolifération de bactéries pathogènes qui se développent en milieu anaérobie (sans oxygène). Ces bactéries provoquent des gaz sulfurés (des composés sulfurés volatils) qui sont la cause de la mauvaise haleine.

Une personne peut souffrir d'halitose même si elle a une hygiène buccale impeccable. Ce problème peut devenir gênant et même engendrer des problèmes importants. «Combien de couples se sont séparés parce qu'un des conjoints avait mauvaise haleine?», questionne le Dr Lafrenière. Pour la plupart de ces personnes, le problème de la mauvaise haleine prend forme dans la bouche, le plus souvent sur la partie postérieure de la langue. La bouche sèche, due à la respiration par la bouche, le port de prothèses dentaires et une hygiène insuffisante peuvent aussi en être la cause. Des débris alimentaires coincés dans les amygdales ou une inflammation des glandes du nez peuvent aussi être responsables d'une haleine fétide.

Il y a une vingtaine d'années seulement que les chercheurs s'intéressent à ce problème. Aux États-Unis, la compagnie Oxyfresh a développé une panoplie de produits pour soigner la mauvaise haleine. Ces produits sont en vente depuis treize ans sur le marché américain, mais seulement depuis le printemps au Québec. Le Dr Lafrenière indique que c'est un fournisseur de produits de dentisterie, la société Biodent, qui a introduit la gamme Oxyfresh au Québec et qui l'a approché pour offrir le service.

Le système Oxyfresh comprend un halimètre, un appareil capable de mesurer les composés sulfurés dans des quantités aussi minimes qu'une vingtaine de parties par milliard. Les patients peuvent aussi utiliser divers articles comme la brosse à dents électriques, le grattoir pour la langue et l'irrigateur. Enfin, les produits actifs pour combattre la mauvaise haleine sont à base de dioxyde de chlore sous forme d'un rince-bouche et d'un gel.

(Photo Jacques Paul)

Mme Nancy Riposo, hygiéniste, et le Dr Alain Lafrenière montrent l'halimètre qui permet de combattre littéralement la mauvaise haleine.

M. Lafrenière a investi $6,000 pour équiper sa clinique et offrir ce service. Actuellement, une hygiéniste dentaire est affectée à ce travail. Il est possible qu'un emploi supplémentaire soit créé si la demande le justifie.

Hôtel Vallée des Forts

130 personnes participent à la Journée Entrepreneuriat-Jeunesse

GILLES BÉRUBÉ

Environ 130 personnes ont participé, le mardi 29 octobre, à la Journée Entrepreneuriat-Jeunesse organisée par les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs de la Montérégie. Cette année, l'événement s'est déroulé à l'hôtel Vallée des Forts, de Saint-Jean-sur-Richelieu.

(Photo Jacques Paul)

Le Dr Josée Landry, du Centre dentaire du Haut-Richelieu, reçoit le pris régional de l'ASAJEQ dans la catégorie service. Elle est entourée de M. Michel Julien, de la direction régionale du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, et de Mme Chantal Bégin, du SAJE du Haut-Richelieu. Dans son entreprise, Mme Landry est associée au Dr Catherine Lebeau.

Le programme de la journée comportait trois principaux volets. En matinée, un atelier de formation s'est tenu sur l'utilisation du réseau Internet comme moyen de commercialisation. Le conférencier était M. Paul Laurent, l'inventeur du tapis sauve-pantalon et d'un détecteur de mouvement pour les piscines, un appareil qui est utilisé comme système d'alarme. C'est précisément cet appareil que M. Laurent commercialise à travers le monde par le biais de l'autoroute électronique.

Le deuxième volet était une exposition regroupant des entreprises de la Montérégie qui ont fait affaires avec un des SAJE de la Montérégie. Mme Sylvie Brosseau, du Conseil économique du Haut-Richelieu, indique que 62 entreprises ont participé à l'exposition. Au cours de la journée, plusieurs personnes de la région sont venues visiter l'exposition pour voir ce que les nouvelles entreprises proposent comme biens ou services.

Enfin, le dernier volet était un souper-causerie. Le conférencier était M. Robert Blanchard, président du Campus du Fort Saint-Jean et ex-président du Conseil économique du Haut-Richelieu. M. Blanchard est également propriétaire du magasin local de Canadian Tire et copropriétaire des cinémas La Boîte à film et Capitol. Alors qu'il était président du Conseil économique, M. Blanchard a toujours manifesté un intérêt particulier pour les jeunes entreprises. 128 personnes ont assisté au dîner-causerie.

À cette occasion, la corporation des SAJE a honoré des entrepreneurs qui se sont illustrés au niveau régional lors du concours de l'ASAJEQ, l'Association des services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec. Une jeune entreprise professionnelle de la région s'est illustrée. Il s'agit du Centre dentaire du Haut-Richelieu, dirigé par le Dr Josée Landry et le Dr Catherine Lebeau. Le centre a remporté le prix de la catégorie «service». Dans la catégorie «industrie», le prix est allé à la firme Chalinox, de la région du Bas-Richelieu. Un prix a aussi été remis au restaurant Le Daguet, de Longueuil, dans la catégorie des entreprises en affaires depuis plus de cinq ans.

Rappelons que l'objectif de cette journée est de permettre aux nouvelles entreprises clientes des SAJE de se faire connaître et de tisser des liens d'affaires.

Avis aux employeurs

SAVIEZ-VOUS QUE...
VIRAGE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

possède une banque de candidats et de candidates âgée(e)s entre 16 et 35 ans, qualifiée(e)s dans différents domaines et qui veulent travailler immédiatement.

Donc, pour vos besoins en personnel, nous vous offrons:

- Une présélection selon vos critères et les exigences du poste à combler
- Un suivi en emploi (rendement et adaptation à l'entreprise)
- Vous possédez toujours la décision finale sur le choix de la personne embauchée

VIRAGE CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI
COMTÉS IBERVILLE / ST-JEAN

TOUS NOS SERVICES SONT GRATUITS
Pour renseignements, contactez Serge Fortin, conseiller en emploi
Tél.: (514) 347-4717 Fax: (514) 347-5152

018325-c23-L

Caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice

M. Alain Durivage, président de la caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Yves Bédard au poste de directeur général.

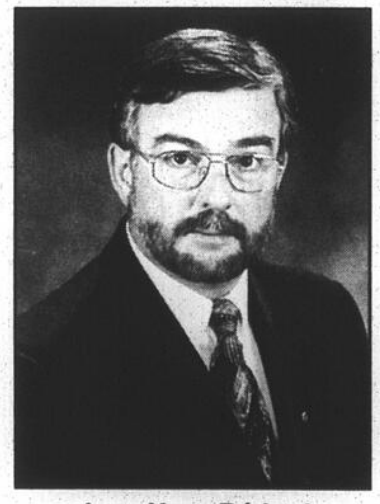

Jean-Yves Bédard

M. Bédard est diplômé en administration de l'école des Hautes Études Commerciales de Montréal. Il compte également plus de 20 ans d'expérience au sein du Mouvement Desjardins.

Avant de se joindre à la Caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice, M. Bédard occupait le poste de directeur général à la Caisse populaire Place Desjardins depuis 1991. Il a aussi agit comme directeur général auprès de quelques caisses de la région du Haut-Richelieu et de la Rive-Sud de Montréal. Homme réputé, on le reconnaît pour son implication dans le milieu ainsi qu'au niveau des divers comités et associations du Mouvement Desjardins.

Les dirigeant et le personnel de la Caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice sont heureux d'accueillir M. Bédard au sein de l'équipe et lui offrent ses meilleurs voeux de succès.

Saint-Jean-sur-Richelieu		L'Acadie
145, boul. Saint-Joseph 359-5933	1005, boul. du Séminaire Nord 348-9201	1245, chemin du Clocher 346-6691

018329-c23-mg

Me Katia Laprise

Le notaire

Mandat en cas d'incapacité

La reddition de compte doit se faire dès le décès

Madame Sans Âge a accordé à l'un de ses enfants une procuration générale d'agir pour elle, et ce dès que sa santé a décliné. En exécution de cette procuration, sa fille Madame Sans Soucis, administre toutes les affaires de Madame Sans Âge, lorsque cette dernière décède.

Reddition de compte

Que Madame Sans Âge ait fait un testament ou pas, qu'elle ait désigné un liquidateur ou pas, Madame Sans Soucis, sa mandataire, devra produire une reddition de compte à la succession.

Madame Sans Soucis devra donc préparer ou faire préparer par un comptable, un rapport qui devra faire mention des actifs de Madame Sans Âge au début du mandat, des entrées et des sorties de fonds et des gestes posés par le mandataire pendant son mandat, ainsi que l'état détaillé des biens sous la gestion du mandataire à la fin du mandat.

Cette reddition de compte devra être produite aux héritiers de Madame Sans Âge.

Si Madame Sans Âge avait fait un testament et avait désigné comme seule héritière Madame Sans Soucis, alors il est évident que Madame Sans Soucis ne s'exigera pas de reddition d'elle-même. Cependant, si le mandataire n'est pas le seul héritier, la reddition de compte devra obligatoirement être faite, à moins que tous les héritiers sans exception acceptent de libérer le mandataire de cette obligation.

Même si Madame Sans Âge par son testament a désigné Madame Sans Soucis pour agir à titre de liquidateur, la reddition de compte devra également être produite, sauf dispense de tous les héritiers.

Dispense par les héritiers

En pratique, une dispense de tous les héritiers est très rare. Depuis le 1er janvier 1994, toute succession qui s'ouvre doit faire l'objet d'une procédure de liquidation afin que les héritiers soient assurés de ne pas avoir à payer les dettes du défunt si ces dernières sont supérieures aux actifs de ce dernier. Or afin d'établir avec certitude l'état des biens du défunt, il est essentiel d'avoir la reddition de compte du mandataire. Lorsque les héritiers demandent au mandataire de produire son rapport, il ne s'agit pas d'un vote de non-confiance envers le mandataire.

Cependant, le refus du mandataire de produire son rapport final en règle est très inquiétant pour les héritiers. Car lorsqu'un mandataire refuse que son administration soit transparente, c'est en général parce que son administration n'a pas été toujours pure et qu'elle a fait l'objet de malversations de sa part. Le refus de produire le rapport sème donc le doute dans l'esprit de tous les héritiers.

Curatelle

Si Madame Sans Âge avait été déclarée inapte avant son décès, et qu'elle s'était vue attribuer un tuteur au majeur ou un curateur par le tribunal, ou si ayant désigné son mandataire en cas d'inaptitude dans un contrat lorsqu'elle était parfaitement lucide, ce dernier a dû faire homologuer le mandat suite à l'inaptitude de Madame Sans Âge, alors au décès de cette dernière, la même situation se produit. Le tuteur au majeur, le curateur ou le mandataire en cas d'inaptitude devra lui aussi produire une reddition de compte à la succession.

Délai de production

La reddition de compte doit être produite dès le décès en vertu du Code civil, mais aucun délai précis n'y a été stipulé. Cependant l'inventaire de la succession devant être produit dans les six mois du décès, il est certain que la reddition doit être présentée assez promptement après le décès, afin que le liquidateur puisse avoir toutes les informations nécessaires pour produire l'inventaire requis par le Code civil.

La reddition de compte, devant refléter toutes les actions du mandataire jusqu'au moment du décès, ne peut donc pas être produite le lendemain du décès. Il faut prévoir un délai raisonnable pour que le mandataire ou un comptable de son choix ait le temps de produire ledit rapport.

En conséquence, si le mandataire ne remet pas aux héritiers son rapport le jour de l'enterrement ou le lendemain, ce n'est pas parce qu'il fait preuve de mauvaise foi!

Katya Laprise, notaire

Pour toute question veuillez vous adresser directement au journal ou au 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6S8.

(Photo Jacques Paul)

Le carnet économique

ISO 9001

La compagnie Industries Harbour, de Farnham, vient de recevoir son accréditation ISO 9001. L'entreprise, qui emploie une quarantaine de personnes, est spécialisée dans la fabrication de fils à haute performance destinés aux marchés de l'aérospatiale, de l'informatique et des télécommunications. La maison-mère de la compagnie est situeé à Shelburne, au Vermont. Elle-même est une filiale du Groupe Marmon, de Chicago.

ISO9002

La compagnie Terminal et Câbles TC, de Carignan, fête deux événements importants aujourd'hui. D'une part, l'entreprise célèbre son 25e, anniversaire de fondation. D'autre part, elle vient de recevoir son accréditation ISO 9002. Comme son nom l'indique, la compagnie fabrique différents types de câblages électriques et des câbles de batteries pour les véhicules lourds, notamment des autobus, des camions lourds et des véhicules militaires. Elle compte parmi sa clientèle des manufacturiers comme Prévost Car, GM (division des autobus), la Division diesel de GM, Bombardier, Delco Hughes Aircraft, Euclid, Timberjack, Pratt & Whitney (division Industriel et Marine), Western Star, Mack Truck et Kenworth. Terminal et Câbles, c'est vrai, n'est pas tout à fait dans notre patelin. Il demeure qu'environ 75 des deux cents employés de la compagnie résident dans le Haut-Richelieu. Comme l'indique le président, M. M. G. Pat M. April, la région de Saint-Jean, en raison de la présence importante du secteur des matériaux électriques, constitue un bon bassin de main d'oeuvre pour la compagnie.

Lacolle

La Chambre de commerce de Lacolle changera de nom pour devenir la Chambre de commerce de Beaujeu. L'organisme lance un concours de dessin pour lui trouver un logo représentatif. Un comité de sélection formé de Mme Victoria Demers, de M. Jean Lebrun et de Mme Fernande Sicotte seront chargés d'évaluer les esquisses reçues. Une somme de $250 sera remise à la personne qui aura dessiné le logo retenu. L'originalité du dessin sera l'un des critères d'évaluation importants. Les intéressés doivent soumettre leur proposition au plus tard le 15 novembre à l'adresse suivante: Chambre de commerce de Lacolle, 1, rue de l'Église Sud, Lacolle, (Québec), J0J 1J0; téléphone, 246-2566.

Occasion d'affaires

Dans son numéro d'octobre, la revue CanadExport indique, sous sa rubrique Occasions d'affaires, qu'une société belge veut représenter des sociétés canadiennes désirant vendre en Belgique. Les produits recherchés sont variés: vêtements de cuir, bijoux de fantaisie, produits alimentaires, boissons alcoolisés, meubles, appareils ménagers et autres. Il faut que les produits répondent aux normes réglementaires en vigueur en Belgique. Pour plus d'information: M.K. Marketing, Stendrich, 59, B-4700, Eupen, Belgique; tél.: 32/87/55. 82.01.

Téléavertisseur

Bell Mobilité vient de mettre sur le marché un nouveau service de téléavertisseur. Il s'agit d'une véritable boîte vocale portative. L'abonné reçoit directement le message de son interlocuteur plutôt qu'un message numérique ou un message retransmis par un téléphoniste.

T4 Abrégé

Le ministère fédéral du Revenu vient de lancer une nouvelle trousse de feuillets T4 Abrégé. Cette version simplifiée s'adresse aux entreprises dont les employés ne bénéficient d'aucun avantage ni d'aucune allocation imposable. La nouvelle trousse vient d'être envoyée aux petites entreprises qui ont déclaré six employés ou moins l'an dernier. Avec la nouvelle formule, il semble que la préparation des T4 prendra le quart du temps habituel. Cette économie de temps serait attribuable à une présentation simple et logique et à des directives claires écrites dans un langage accessible.

Forum 96

Quelque 10,000 personnes ont visité le Forum régional de l'industrie, de la création d'emplois et de la formation, qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe à la mi-octobre. Finalement, 120 exposants étaient sur les lieux pour l'exposition de sous-traitance alors que les organisateurs en espéraient 150. Rappelons que les corporations de développement économique de la Montérégie s'étaient entendues pour faire du Forum le seul événement de promotion de la sous-traitance dans la région administrative. Les entreprises qui en ont profité ont pu réaliser en quelques jours, voire quelques heures, des démarches qui leur auraient pris des semaines et même des mois.

Rive-Sud à l'oeuvre

Pour certains, il semble que le forum n'a pas suffi. Une entreprise de la Rive-Sud, Les Productions Richard Darveau, organise le salon «Rive-Sud à l'oeuvre», les 8, 9 et 10 novembre, dans les hangars de la Base militaire de Saint-Hubert. L'événement regroupera 80 entreprises (manufacturiers, distributeurs, détaillants, professionnels et organismes) de la Rive-Sud. La journée de vendredi est réservée aux gens d'affaires. Pour eux, l'entrée est gratuite à la condition de s'inscrire préalablement au 514-671-8536. Samedi et dimanche, le prix d'entrée est de $6 par personne.

Les taux d'intérêt

		4 nov. 1996	28 oct. 1996	Année dernière
Taux d'escompte		3,50	3,75	6,18
Taux préférentiel		5,00	5,25	7,75
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		2,99	3,22	5,88
Dépôts garantis fiducies				
	30 jours	2,25	2,50	5,00
	90 jours	2,375	2,625	5,125
Semi-annuel	1 an	3,00	3,125	5,50
Semi-annuel	5 ans	5,25	5,25	6,50
Obligations				
- Canada	3 ans	4,43	4,73	6,60
- Canada	5 ans	5,29	5,58	6,88
- Canada	10 ans	6,26	6,50	7,41
- Québec	5 ans	5,52	5,81	7,37
- Québec	10 ans	6,66	6,91	7,91
Taux hypothécaires				
	1 an	5,35	5,35	7,75
	3 ans	6,35	6,35	8,25
	5 ans	7,20	7,20	8,70
Taux d'inflation		Sept. 1,5%	Août 1,4%	Sept. 2,3%
Cours change ($ CAN en $ US)		74,96	74,34	74,27
Prix de l'or ($ US)		378,30	383,10	382,40
Taux d'escompte U.S.		5,00%	5,00%	5,25%
Taux préférentiel U.S.		8,25%	8,25%	8,75%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

taux-c22-f

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

Ets. JMP Rte Inc.

LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave

GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

RÉSERVEZ VOTRE CARTE DÈS AUJOURD'HUI
et
ATTEIGNEZ UN RENDEMENT SUPÉRIEUR.
Plus de 50 000 lecteurs par semaine.
Renseignez-vous!

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

066386-c17-g

ScotiaMcLeod
Pensez-y! Diversification internationale de portefeuille
BONS DU TRÉSOR - Gouvernement du Mexique
US 25 000$ min 180 jours * sujet à changement
24% annuel*
Cote de crédit STANDARD & POOR'S «A2»
Arthur Massé 1-800-463-5000 Membre FCPE
204455-c22-c

Soirée 25e anniversaire

Un vibrant hommage à Claude Raymond

MARIO TREMBLAY

On ne pouvait demander mieux comme soirée d'anniversaire. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les organisateurs du 25e anniversaire du Fonds Claude-Raymond ont rempli leur promesse en offrant aux 400 personnes réunies au Centre des aînés Johannais, samedi dernier, une soirée remplie d'émotion.

Ce gala anniversaire visant entre autres à honorer les athlètes de l'année dans le Haut-Richelieu, s'est vite transformé en hommage à Claude Raymond. Les orateurs invités ont tous fait l'éloge de celui qui, en plus de briller pendant plusieurs saisons dans le baseball majeur, s'est toujours fait un devoir d'aider les jeunes de la région du Haut-Richelieu.

Tour à tour, les Claude Brochu, Miroslaw Smereka, Claude Bachand et Roger Paquin ont vanté les nombreuses qualités humaines de Claude Raymond et ont tenu à souligner l'apport du Fonds auprès de la jeunesse dans le dernier quart de siècle.

Vidéo

Le point culminant de cet hommage fut sans aucun doute la présentation d'un vidéo d'une dizaine de minutes relatant les grands moments de la carrière de Claude Raymond ainsi que la naissance du Fonds il y a 25 ans. Fort ému, le héros de la soirée a eu droit à une longue ovation à la fin de la présentation.

«C'est une soirée qui restera gravée dans ma mémoire longtemps. C'est beaucoup d'émotion en une seule soirée». Le vidéo a été conçu par Jean Moreau, membre du Fonds, ainsi que par Louis Simard des Expos.

Parmi les athlètes invités à témoigner figuraient Simon Berleur, volleyeur de calibre international et athlète de l'année en 1993, Charles Dubuc, un des nos plus beaux prospects en baseball et Émilie Fournier, une jeune gymnaste remplie de talent.

«Nous sommes très fiers du vidéo. Il est court, bien rempli et résume assez bien tout le cheminement du Fonds», commente le président Yves Fallu.

Membres fondateurs

Pour animer la soirée, les organisateurs avaient eu la bonne idée d'inviter deux anciens boursiers du Fonds, la harpiste Annie Bolduc et le pianiste Dantonio Pizano. Ils ont offert une prestation de qualité fort goûtée du public.

Un autre moment fort de la soirée fut l'hommage rendu aux membres fondateurs de l'organisme. Les Louis McNulty, André Dion, Jacques Trahan et Robert Vigneault étaient sur place. MM. Vigneault et Trahan ont entre autres rappelé les différentes activités de financement que le Fonds avait mis de l'avant à ses débuts.

M. Trahan a dit se rappeler de quelques soupers de «bines» mémorables alors que M. Vigneault aurait encore en sa possession plusieurs caisses de shampooing qu'on a voulu vendre il y a quelques années, mais qui n'avaient pas trouvé beaucoup de preneurs à l'époque.

Au cours des 25 dernières années, le Fonds est fier d'avoir pu distribuer plus de $380,000 pour le développement des jeunes. Au total, 46 directeurs ont oeuvré à l'intérieur du conseil d'administration depuis la fondation de la corporation.

Animation

La soirée était animée par notre confrère Daniel Simard, qui s'est fort bien acquitté de sa tâche. Comme toujours, il a su apporter une bonne dose d'humour à la fête. Il a tenu à rassurer le président des Expos, Claude Brochu, qu'on ne lui parlerait pas de vente de feu, ni du nouveau stade au centre-ville, ni même de la vente de billets de saison. «J'ai écouté la radio tout à l'heure et vous êtes encore le président du club» lui a-t-il lancé.

Le président des Expos, Claude Brochu, était sur place pour rendre à Claude Raymond.

L'animateur de la soirée, Daniel Simard, a fait de l'excellent travail.

Photos Rémy Bolly

Concernant le maire de Saint-Jean, Miroslaw Smereka, ambassadeur du Fonds, il a souligné qu'il était sûrement trop jeune pour accepter un tel rôle. Il lui a suggéré, lorsqu'il quittera la mairie, de se lancer en politique fédérale mais d'en parler auparavant au maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec. Il lui a toutefois déconseillé le monde des affaires. «Vous savez, les bars laitiers, c'est pas très payant», lui a-t-il rappelé, faisant ainsi référence aux insuccès de l'ex-maire Deschambault.

M. Simard a aussi fait quelques blagues à l'endroit de nos députés Claude Bachand et Roger Paquin à qui il ne souhaite pas un poste de ministre. «Les ministres dans le coin ne sont pas longtemps en poste», a-t-il fait remarquer.

Après s'être fait suggérer de se tenir loin de la vente de terrains dans la région, le député Bachand a eu la réplique suivante: «Je m'occupe depuis longtemps du dossier autochtone à Ottawa et jamais je n'ai vu un meilleur indien que M. Simard pour tirer des flèches.»

Claude Raymond a été très touché par l'hommage qu'on lui a rendu.

Sur cette photo, on reconnaîtra, à l'avant-plan, Jean Moreau, Normand Brault, Robert Vigneault, Claude Raymond, Jacques Trahan, André Dion et Louis McNulty; à l'arrière: Pierre Buisson, Jean Patenaude, Luc Gauthier, Yves Fallu, Gérald Choinière, Daniel Lefebvre et André Dion Jr.

Denis Gauthier Jr et Émilie Fournier, les athlètes de l'année dans le Haut-Richelieu

MARIO TREMBLAY

Denis Gauthier Jr et Émilie Fournier sont les athlètes de l'année dans le Haut-Richelieu. Ils ont été honorés dans le cadre du gala 25e anniversaire du Fonds Claude-Raymond qui avait lieu samedi dernier, au Centre des aînés Johannais.

Denis Gauthier Jr a remporté la médaille d'or avec l'équipe canadienne lors des derniers championnats du monde junior tandis que Émilie Fournier s'est signalée sur la scène canadienne en se classant parmi les meilleures gymnastes junior à l'âge de 13 ans. Elle vient d'ailleurs de terminer sa meilleure saison en carrière.

Le président du Fonds, Yves Fallu, a expliqué que le choix ne fut pas facile, reconnaissant du même fait que l'année 96 fut exceptionnelle.

«Nous avions de très bons athlètes en nomination. Denis Montana, Pascal Fleury et Sylvain Deslauriers représentaient de très bons candidats. Le choix de Denis Gauthier Jr nous apparaît être le bon choix. Il a connu une très bonne année sur la scène junior en étant choisi meilleur défenseur au Québec en plus d'avoir remporté une médaille d'or au championnat du monde», d'expliquer M. Fallu.

Quant au choix d'Émilie Fournier, son palmarès parle de lui-même. Son ascension a été très marquante. De plus, ses résultats sur la scène nationale furent remarquables. La jeune gymnaste a d'ailleurs été acclamée à tout rompre. «Je ne pensais jamais recevoir pareil honneur un jour. Je suis très touchée», d'expliquer celle qui au cours des deux dernières années a reçu deux bourses d'encouragement du Fonds.

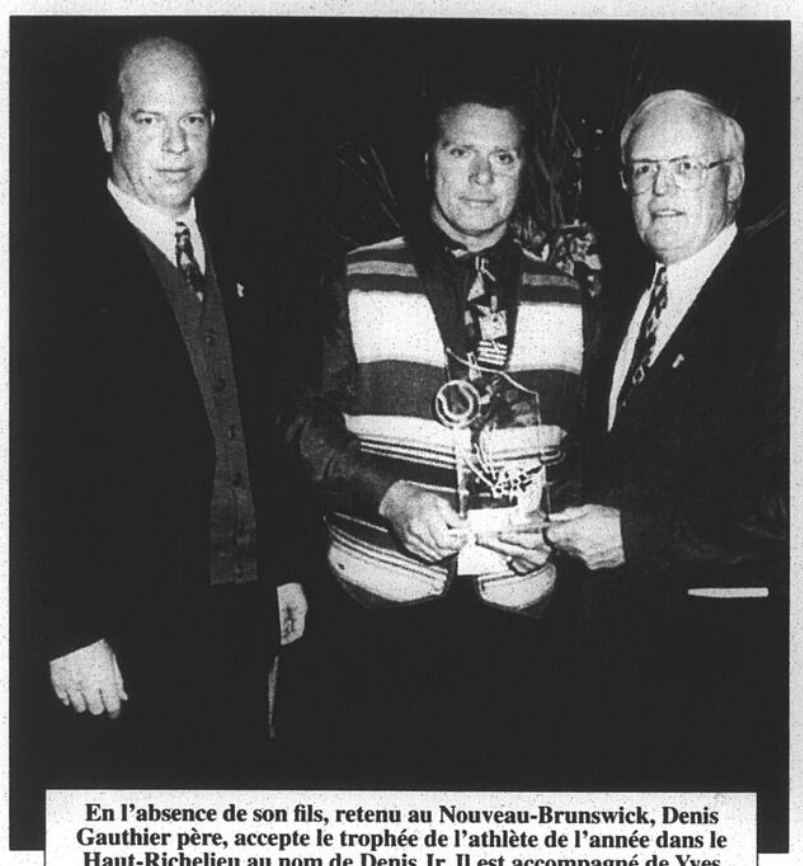

En l'absence de son fils, retenu au Nouveau-Brunswick, Denis Gauthier père, accepte le trophée de l'athlète de l'année dans le Haut-Richelieu au nom de Denis Jr. Il est accompagné de Yves Fallu, président du Fonds Claude-Raymond et de Claude Raymond.

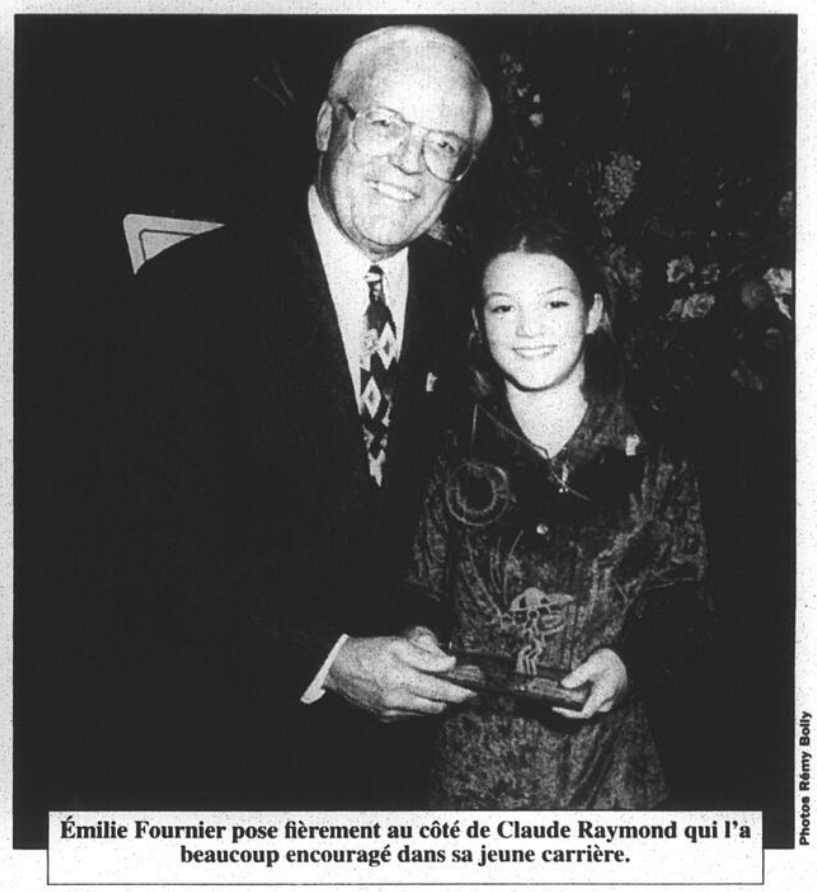

Photos Rémy Bolly

Émilie Fournier pose fièrement au côté de Claude Raymond qui l'a beaucoup encouragé dans sa jeune carrière.

Sa bourse de $500, remise pour l'occasion, l'aidera grandement dans l'accomplissement de son rêve de participer aux Olympiques de Sydney en l'an 2000. D'ailleurs, au cours des prochaines semaines, elle partira pour la France afin de participer à deux importantes réunions de gymnastique. «Cela me permettra de bien me cibler au niveau international», dit-elle. Mlle Fournier a tenu à remercier le Fonds Claude-Raymond qui a toujours cru en ses possibilités.

Cette nomination a fait aussi plaisir aux responsables de l'École de gymnastique du Haut-Richelieu, là où Émilie a fait ses premiers pas. La directrice-générale, Josée Daigneault, avait de la difficulté à contenir ses larmes. Le président Rolland Boudriau était on ne peut plus fier de sa protégée. Émilie s'entraîne maintenant au club Gymnix International.

Gauthier

Dans un autre coin de la salle, Denis Gauthier père était très fier de son rejeton. Retenu à St-John, Nouveau-Brunswick, où il jouait pour la filiale des Flames de Calgary, Denis Jr ne pouvait être présent. «Je suis très fier de mon fils. Il a travaillé fort pour en arriver où il est aujourd'hui. Il a souvent eu à jouer dans l'ombre de certaines grandes vedettes de la Ligue junior majeur du Québec. Ce que je lui souhaite par-dessus tout, c'est de garder son équilibre et d'être à l'image de Claude Raymond, un de nos grands bonhommes», de souligner le paternel lorsqu'il a pris la parole pour accepter l'honneur au nom de son fils.

Denis Jr remettra sa bourse de $500 à la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean. «Denis a eu la chance d'avoir de très bons entraîneurs et c'est grâce à eux s'il a pu réussir. C'est pour rendre la pareille que l'on remet la bourse au hockey mineur de Saint-Jean», mentionne-t-il.

Denis Gauthier nous a par ailleurs mentionné que son fils pourrait se retrouver dans la Ligue nationale d'ici deux semaines. «Un des défenseurs des Flames, Zarley Zalapski, est actuellement blessé. On a dit à Denis qu'il pourrait être rappelé vers le 18 novembre et qu'on le testerait jusqu'aux Fêtes». Il ajoute que Denis Jr n'a pas été déçu outre mesure d'avoir été cédé aux mineures à la fin du camp d'entraînement.

«Il n'a que 20 ans. Il sait qu'il a besoin d'un certain apprentissage. De plus, il a la chance d'avoir beaucoup de glace et ça l'aide dans sa progression». Soulignons que «Junior», qui a été le premier choix des Flames en 95, domine la colonne des marqueurs chez les défenseurs des Flames de St-John.

Deux titres importants pour le Club BMX

MARIO TREMBLAY

Le Club BMX du Haut-Richelieu a reçu deux honneurs importants lors du gala de la Fédération québécoise des sports cyclistes qui s'est tenu la semaine dernière à Saint-Léonard.

L'organisation du championnat de vélo-cross de l'Est du Canada, qui a eu lieu à Iberville à la fin de l'été, lui a entre autres valu le titre d'organisation inter-provinciale de l'année. Malgré l'absence des coureurs ontariens, la Fédération a reconnu l'excellence de l'organisation.

Puis, une jeune athlète d'Iberville, Vanessa Boucher, a été nommée espoir féminin de l'année au niveau provincial. Vanessa a réalisé de très bonnes performances tout au long de la saison dans une catégorie (7-8 ans) où les garçons excellent.

Selon Mario Provost, président du Club, Vanessa représente un des plus beaux espoirs dans ce sport qui prend de plus en plus d'ampleur tant dans la région qu'en province. Les succès remportés par le Club sur la scène provinciale font énormément plaisir à M. Provost de même qu'aux membres de son équipe.

Vanessa Boucher a été choisie espoir féminin de l'année par la Fédération de vélo-cross du Québec. Elle reçoit sa plaque des mains de la présidente de la Fédération québécoise de vélo-cross, Mme Louise Deshaies.

Le président du Club BMX du Haut-Richelieu, Mario Provost, est fier de recevoir le prix de la meilleure organisation inter-provinciale. C'est le président de la Fédération des sports cyclistes, Jacques Fortin, qui lui remet sa plaque souvenir.

TECHNICIEN DU MOIS

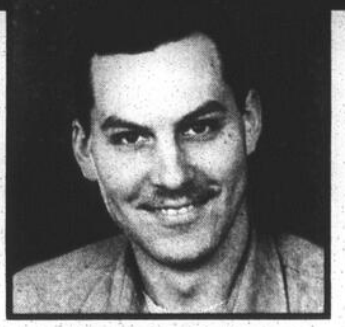

Marc Pelletier

M. Marc Pelletier a fait preuve d'un professionnalisme soutenu et a ainsi mérité le titre de technicien du mois, pour un 2e mois consécutif.

La direction de Déry Toyota est heureuse de souligner ce travail remarquable.

Bravo Marc!

DÉRY TOYOTA

359-9000

1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

031839-c23-m

Victorieux 27-7 face à Jonquière

Les Géants se rendent à Alma pour la demi-finale

MARIO TREMBLAY

Le temps froid n'a pas semblé ralentir l'ardeur des Géants dimanche dernier. La formation johannaise a livré une de ses bonnes prestations de la saison pour disposer de Jonquière au compte de 27 à 7. En vertu de cette victoire, Saint-Jean affrontera les Jeannois d'Alma en demi-finale samedi.

Les Géants ont disputé un match sans faille. Il y a bien eu quelques relâchements au début du troisième quart, mais dans l'ensemble les Johannais ont dominé leurs adversaires.

La défense des Géants, qui avait eu de la difficulté la semaine dernière à Sherbrooke, s'est bien repris en jouant un fort match, ne laissant que peu d'espace de maneouvre à Jonquière.

«Les instructeurs ont fait un très bon travail de préparation. Ils ont procédé à quelques ajustements qui ont porté fruit. On pensait honnêtement avoir plus de difficulté, mais nos joueurs ont très bien répondu», explique l'entraîneur-chef Daniel Choquette tout en précisant que l'équipe était privé de trois éléments importants en défense.

En attaque, Daniel Choquette a parlé du travail de son demi Marc-Antoine Lasnier qui selon ses qualificatifs, a joué un très, très bon match en gagnant des premiers jeux fort importants.

Photo Rémy Bolly

La défense de Jonquière en a eu plein les bras pour tenter d'arrêter Marc-Antoine Lasnier, un des meilleurs des siens dimanche dernier.

Les unités spéciales ont aussi fait leur part, inscrivant un cinquième touché dans de telles situations cette année. Gontran Cloutier a marqué sur une feinte de botté, un jeu de 70 verges qui a été un point tournant dans le match au troisième quart. «Ce fut un match de séries éliminatoires. Un match physique. Jonquière nous a donné un bon match de football et nous avons bien répondu. Nous sommes très satisfaits de nos joueurs», commente Daniel Choquette.

Alma

Ainsi, les Géants affronteront leur bête noire des dernières années, les Jeannois à Alma, samedi prochain. La formation du Saguenay a éliminé les Géants deux fois au cours des trois dernières saisons et à Saint-Jean par surcroît. La troupe de Daniel Choquette, sans le dire ouvertement, aimerait bien prendre sa revanche.

«Alma a une formation rapide et talentueuse. De notre côté, je crois que nous formons une meilleure équipe que lorsque nous les avons affrontés en saison régulière (défaite de 34-30). Nous regarderons beaucoup de films mais on ne devrait pas apporter beaucoup d'ajustement puisque nous venons de disputer un très bon match contre Jonquière. Nous serons prêts et ça ne sera pas facile pour aucune des deux équipes», affirme Daniel Choquette.

Pour les Géants, il s'agira d'un premier match à l'étranger en série depuis 1989, alors qu'ils avaient été battus par Québec. Depuis, ils ont toujours obtenu l'avantage du terrain en éliminatoire.

«Nous ne voyons pas cela comme un désavantage. Nous avons un match de football à jouer et nous le jouerons peu importe où. Il ne nous reste qu'une étape avant de se rendre au bol d'Or et on va tout faire pour y parvenir», de dire M. Choquette.

Projet AAA

Dans un autre ordre d'idée, la Corporation des Géants entreprendra dans les prochaines semaines les recherches et les consultations visant à identifier les besoins d'une équipe collégiale AAA. Le sujet est à l'étude, confirme Michel Choquette, relationniste de la Corporation.

«La porte n'est pas complètement fermée. C'est à la Corporation de prouver la viabilité du projet. Il est possible que des sous-comités soient formés pour étudier les différents aspects du projet. Mais nous ne pouvons en dire plus pour le moment», précise ce dernier.

Le financement, le recrutement et l'encadrement scolaire sont les trois principaux points sur lesquels la Corporation se penchera au cours des prochaines semaines. En raison des compressions budgétaires à venir dans le réseau collégial, il est déjà acquis que le Cégep n'injectera aucune somme supplémentaire pour son programme de football.

Les Astérix écrasent les Obélix 33 à 0

MARIO TREMBLAY

La guigne continue de s'acharner sur les Obélix face aux Astérix en série. Pour la troisième fois de suite, Farnham a eu raison de ses petits cousins johannais. Si les deux affrontements précédents avaient donné droit à du jeu serré, cette fois il n'y avait aucun doute possible. Les Astérix ont largement dominé la rencontre, l'emportant 33 à 0 pour ainsi accéder à la demi-finale provinciale.

On s'attendait à un match serré, mais tel ne fut pas le cas. Les Astérix n'ont pas eu besoin de potion magique, autant offensivement que défensivement. Farnham a été dominant. «Nous ne savons quoi dire. Nous avons pourtant tout fait mais rien ne fonctionnait. Il faut tout simplement donner crédit aux Astérix. Ils ont mieux joué», commente le gérant des Obélix, Denis Leblanc.

De son côté, Ross Lemke savourait cette belle victoire d'équipe. «Nous étions bien préparés. Notre plan de match était de contrôler le ballon et de limiter les actions de leur porteur de ballon Maxime Pomerleau et de leur quart-arrière. C'est ce que nous avons fait. Notre défensive a été fantastique en mettant beaucoup de pression dans le champ arrière. De plus, notre attaque, surtout axée sur le jeu au sol, a livré la marchandise».

Surpris

Cette domination a surpris le personnel d'entraîneurs de Farnham qui s'attendait à une rencontre plus serré d'autant plus que les Astérix ont perdu au deuxième quart les services de leur as porteur de ballon Mathieu Robert. Son remplaçant, François Archambeault, a connu un match du tonnerre. Farnham a tellement bien contrôlé le ballon qu'il n'a effectué que quatre passes dans tout le match.

«La perte de Mathieu Robert s'est avéré le point tournant de la rencontre. Plutôt que de s'apitoyer sur leur sort, mes joueurs se sont retroussé les manches et ont fourni un effort supplémentaire», explique Ross Lemke.

L'autre point saillant du match, selon M. Lemke, s'est d'avoir inscrit deux touchés contre le vent au troisième quart. «Les Obélix auraient pu nous assommer en profitant du vent au retour de la mi-temps. Mais notre défense s'est dressée et c'est même nous qui en avons profité. Ce fut un aspect important de notre victoire.

Ross Lemke nous disait avant le début des séries qu'il était difficile de vaincre deux fois la même formation dans une saison. Farnham vient de le prouver en battant coup sur coup Longueuil et Saint-Jean, victorieux des Astérix plus tôt cette année.

Chez les Obélix, la déception était palpable. «C'est dommage, car nous aurions souhaité terminer sur une meilleure note. Cependant, il ne faut pas oublier notre superbe saison. Les entraîneurs et les joueurs ont tout donné. Avec une seule défaite en saison régulière, on ne peut parler de déception», souligne Denis Leblanc.

Demi-finale

Si la saison des Obélix est terminée, celle des Astérix se poursuit. Dimanche après-midi, les représentants de la polyvalente Jean-Jacques Bertrand affronteront ceux du Collège Notre-Dame, la dernière étape avant le Bol d'Or.

«Mes adjoints ont assisté au match de Notre-Dame dimanche. C'est une très bonne formation, talentueuse et physique. En jouant du football discipliné, nos chances sont excellentes», explique Ross Lemke.

Photo Rémy Bolly

Les Astérix ont pu réaliser quelques bons jeux grâce au travail de leur demi-offensif et surtout de leurs joueurs de ligne.

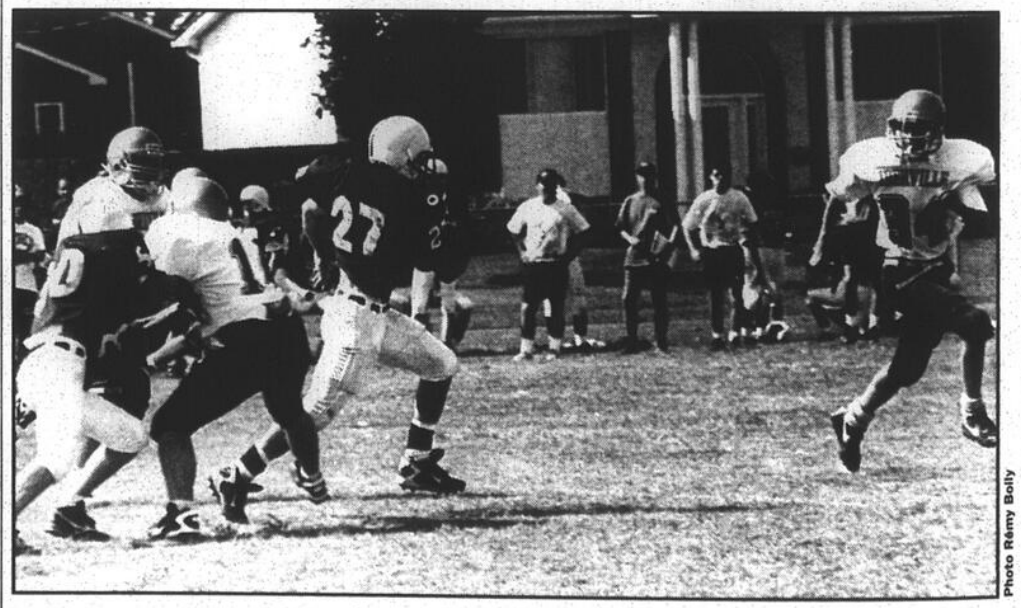

Photo Rémy Bolly

Football cadet: Iberville éliminé

Au football cadet, la seule équipe de la région encore en action a subi l'élimination samedi dernier en demi-fianle régionale. Les Vikings de Marcel-Landry ont perdu 34-0 face à l'école J.H. Leclerc de Granby. C'est dommage pour Iberville qui n'avait subi qu'un seul revers en saison régulière. La finale régionale mettra aux prises Granby et le Collège Jean-Eudes de Montréal.

Un début de saison en dents de scie pour les Chevaliers

MARIO TREMBLAY

Cinquièmes au classement général de la Ligue Junior AA de Montréal, les Chevaliers de Saint-Jean connaissent une saison en dents de scie jusqu'à maintenant. Après avoir perdu leurs trois premiers matchs, les Johannais ont rebondi avec quatre victoires pour ensuite subir la défaite à leurs trois dernières sorties.

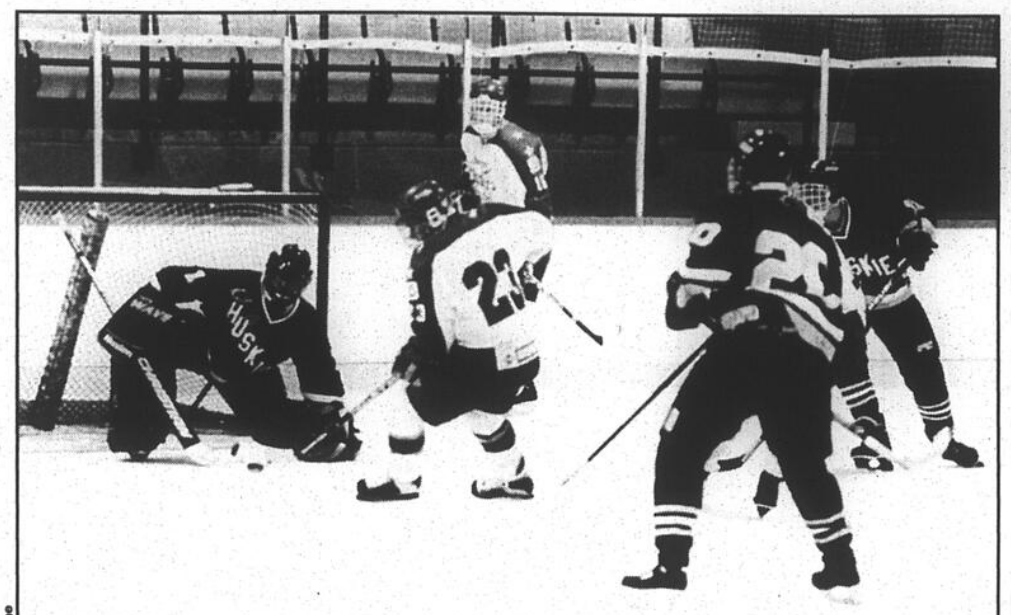

Photo Michel Laflamme

Les Chevaliers de Saint-Jean connaissent des hauts et des bas jusqu'ici. Une situation qui n'inquiète pas l'entraîneur Jacques Chaput.

Selon l'entraîneur Jacques Chaput, il ne faut pas se fier au dossier de quatre gains et six revers pour évaluer son club. «Il est vrai qu'en début de saison nous avons connu des difficultés mais depuis trois semaines, nous jouons très bien. Des circonstances hors de notre contrôle ont fait en sorte que nous n'avons pu enregistrer davantage de victoires.»

Lors de notre entretien en début de semaine, M. Chaput tempêtait encore contre l'arbitre qui s'est montré très sévère à l'endroit de son équipe la semaine dernière contre Ahuntsic. «Il n'est pas normal que l'on ait trois fois plus de punitions que l'adversaire. Il est vrai que nous méritions certaines punitions, mais pas toutes. Nous avons joué environ une quinzaine de minutes seulement à forces égales. Avant cette rencontre, nous étions l'équipe la moins pénalisée du circuit. Nous n'avions donc pas de mauvaise réputation. C'est incompréhensible», explique M. Chaput.

Ce dernier souligne aussi la performance de son équipe lors des deux rencontres contre Brossard qui a 11 victoires en autant de matchs jusqu'ici. «Nous avons joué du bon hockey contre eux. Brossard aligne sept joueurs de 20 ans dont plusieurs proviennent du Tier-II. Quelques petites erreurs nous ont coûté la partie mais nous n'avons pas à rougir de notre performance», explique-t-il.

Les Chevaliers tenteront de renouer avec la victoire dimanche prochain alors qu'ils recevront, au Colisée Isabelle-Brasseur, les Étoiles de l'Est à compter de 19h30. ✍

Les Dragons l'emportent cette fois en fusillade

Les Dragons du Haut-Richelieu ont eu fort à faire pour disposer vendredi dernier de Pont Rouge par la marque de 5-4 en fusillade. Néanmoins, les Dragons consolident leur avance au premier rang de la section ouest.

Les hommes de Norman Flynn ont maintenant un dossier de huit gains, un revers et deux défaites en fusillade pour un total de 18 points. Acton Vale est au premier du classement général, un point devant les Dragons qui ont cependant deux matchs de plus à jouer.

À venir

Les Dragons joueront leur prochain match vendredi prochain, à 20h30, au Palladium d'Iberville, alors qu'ils recevront les Papetiers de Windsor. Ces derniers ont finalement libéré le Hell's Angel Sylvain Vachon qui a été ignoré au ballottage. Sa présence dans l'uniforme des Papetiers avait obligé la remise à plus tard d'un match face à Louiseville.

Après Windsor, les Dragons rendront visite aux Rapides de Lachute dimanche après-midi. ✍

Photo Rémy Bolly

Des actes de vandalisme ont été commis dans plusieurs parcs de Saint-Athanase.

St-Athanase

Plusieurs parcs sont la cible de vandales

MARIO TREMBLAY

Depuis le début de l'été, les actes de vandalisme se multiplient dans les parcs de Saint-Athanase. Des milliers de dollars de dommages ont été signalés. La situation est d'ailleurs décriée par Sports et Loisirs Saint-Athanase (SELSA) qui demande une meilleure collaboration et surveillance des parents.

Dans un communiqué publié la semaine dernière, l'organisme cite quelques exemples. Ainsi, au parc de Vimy, situé sur la rue Bellerive, on a mis le feu à une toilette chimique près du cabanon qui a complètement détruit celle-ci et causé près de $1,000 de dommages.

On s'est aussi amusé à briser des tables de pique-nique qui font partie d'un projet d'aménagement. On a détruit huit lumières qui servent à l'éclairage du terrain de balle avec une carabine à plomb. On évalue dans ce cas-ci les dommages entre $1,000 et $1,500.

Pour s'amuser!

Le président de la SELSA, Mario Goyette, indique que des parents qui demeurent dans ce secteur lui ont mentionné que des malfaiteurs s'amusaient à faire de même sur leur domicile. Régulièrement au cours de l'été, les bénévoles de l'organisme ont dû ramasser des bouteilles brisées sur la partie sablonnée du terrain de balle.

M. Goyette précise que des joueurs auraient pu se blesser gravement si son équipe n'avait pas été aussi vigilante. Il précise de plus qu'on circule sur le terrain à l'aide de véhicules motorisés. Il souligne de plus que les poubelles sont régulièrement jetées par terre et qu'on y met le feu.

Au parc Tessier, quelques jours après l'installation d'un module au coût de près de $10,000, des individus ont mis le feu à l'intérieur d'un tube qui permettait de s'y glisser. Il en coûtera $200 pour le réparer.

Dans son programme d'aménagement d'équipements récréatifs dans les parcs, SELSA a déjà investi plus de $20,000 cette année et prévoit y investir la même somme en 97. Par contre, l'organisme se pose de sérieuses questions sur la pertinence de poursuivre le projet si les actes de vandalisme devaient continuer.

La SELSA demande la collaboration des parents et de la population en général afin d'enrayer le vandalisme qui sévit depuis le début de la saison estivale dans les parcs de Saint-Athanase. ✍

KARATÉ AUTODÉFENSE
RICHARD POULIN
OSU KY KUSHIN

Richard Poulin,
Directeur
Affilié aux écoles
André Gilbert
Ceinture noire 6e DAN

Aimeriez-vous améliorer votre condition physique?
Commencez l'automne du bon pied!

SPÉCIAL DU MOIS
40$/MOIS KIMONO GRATUIT

15, rue Jacques-Cartier Nord, édifice 116
Saint-Jean-sur-Richelieu
(ancien Collège militaire)
Tél.: 358-1739

018464-c23-g

Photo Rémy Bolly

VENTE ET INSTALLATION
FISHER
SPÉCIAL
Plaque de recul GRATUITE à l'achat d'une pelle jusqu'au 16 novembre 1996
Financement disponible

Épandeur de sel et de sable
Attaches pour remorque
Supports à vélos
ARC BROSSEAU
973, boul. d'Iberville, Iberville
347-1881

016314-c22-r

Le Club de ski Okiok est maintenant une école accréditée

MARIO TREMBLAY

Reconnu dans la région depuis 32 ans, le Club de ski Okiok ne cesse de croître au fil des ans. Les nouveaux responsables du Club n'ont pas lésiné afin d'offrir aux membres une programmation qui respecte la tradition. De plus, Okiok devient enfin une école accréditée, permettant ainsi d'améliorer l'évaluation et la structure de classement de chacun des participants.

Okiok est accrédité par le Programme d'évaluation pour skieur alpin (PESA) et le sera aussi très bientôt en planche à neige (PEPN) puisque les 20 moniteurs suivront une formation. Ces derniers seront d'ailleurs en stage au mois de décembre, soit tout juste avant le début de la nouvelle saison.

Le nouveau président du Club, Pascal Fortin, explique qu'on saura offrir un meilleur suivi auprès des skieurs et des planchistes en améliorant la structure de classement et d'évaluation de chacun. On retrouvera maintenant six niveaux différents en ski et quatre en planche à neige. C'est au moment de l'inscription que les skieurs et planchistes seront classés selon leur niveau. Soulignons que la planche à neige prend de plus en plus d'importance. L'an dernier, une vingtaine d'adeptes s'étaient inscrits. Cette année, on en attend environ une trentaine.

Sorties

Au chapitre des sorties, on offre encore cette année la même formule. Dix excursions régulières et deux sorties optionnelles sont offertes aux membres. Les sorties ont lieu au Mont-Tremblant (11 janvier), au Mont Orford (18 janvier), à Smuggler's Notch (25 janvier), à Owl's Head (1er février), au Mont Sainte-Anne (8 février), au Mont Sutton (15 février et 15 mars), au Massif dans Charlevoix (22 février), au Mont-Blanc (8 mars) et à Jay Peak (22 mars). Les deux sorties optionnelles auront lieu à Stoneham (ski de soirée le 1er mars) et au Massif le 29 mars.

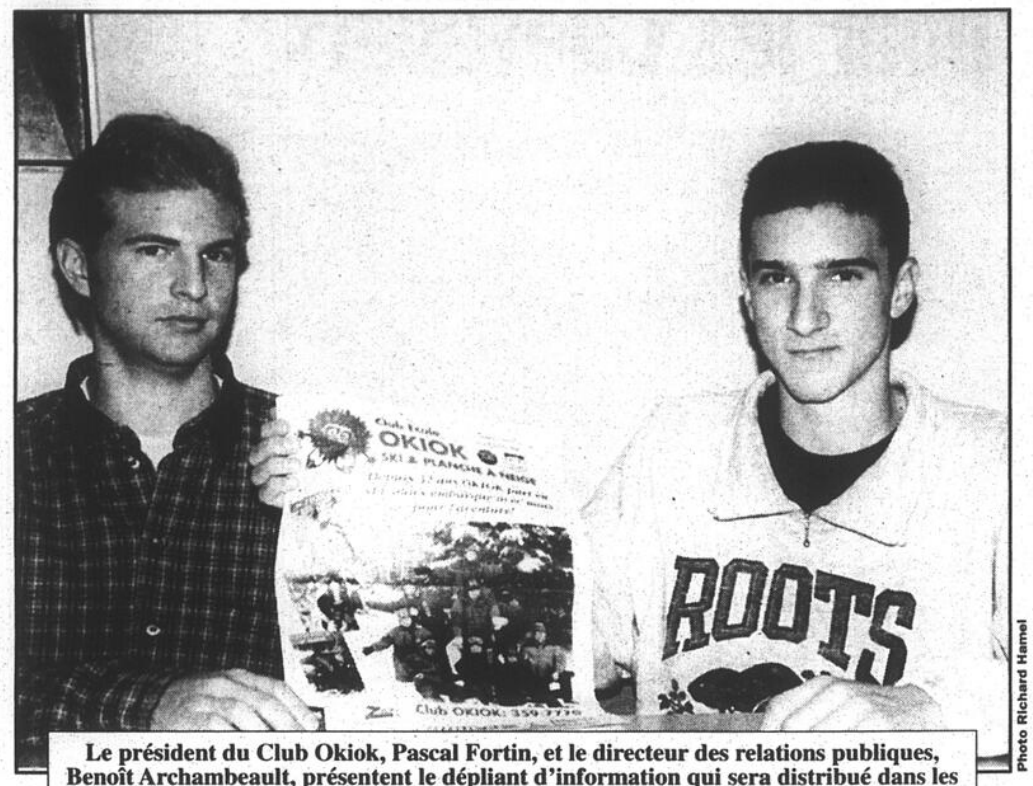

Photo Richard Hamel

Le président du Club Okiok, Pascal Fortin, et le directeur des relations publiques, Benoît Archambeault, présentent le dépliant d'information qui sera distribué dans les foyers de la région.

Soulignons qu'en plus de ces sorties, réservées aux membres, Okiok ajoute à son calendrier une sortie au Mont-Tremblant le 22 décembre, laquelle s'adresse aussi aux non-membres. Le coût est de $36 pour les 18 ans et moins et de $39 pour les 19 ans et plus. Il faudra réserver 10 jours à l'avance. On offrira aussi un week-end à Stoneham les 4, 5 et 6 avril avec hébergement, journées de ski et animation. Le coût variera entre $69 et $99 selon le forfait désiré. Il faudra s'inscrire avant le 15 février prochain.

Membres

Pour devenir membre d'Okiok, le coût est de $205 pour les dix excursions et le ski école et de $235 si on ajoute les deux sorties optionnelles. Le prix inclut le transport par autobus, 30 heures de leçons, surveillance en ski continuelle pour les débutants, assurance Croix-Bleue, les séances de préskis, les activités spéciales et des escomptes dans différents magasins. Soulignons que les départs par autobus se feront du Carrefour Richelieu et de l'aréna de Napierville.

Concernant le préski, les séances d'entraînement s'échelonneront sur une période de cinq semaines à compter du dimanche 10 novembre de 9 heures à midi à l'école Beaulieu. Ces exercices ont pour but de préparer les skieurs à la nouvelle saison. Quatre entraînements sont prévus en plus d'une séance en montagne qui se fera cette année au Centre d'interprétation de la nature de Rougemont.

Information

Afin d'en savoir plus long sur les activités du Club, on tiendra une soirée d'information le vendredi 15 novembre à 19 heures à la salle 1 du Complexe sportif Claude-Raymond. Il sera possible de s'inscrire sur place. De plus, des représentants du Club installeront des kiosques d'information dans les écoles afin de recruter de nouveaux membres. Au cours des prochains jours, si ce n'est déjà fait, Okiok distribuera 25,000 copies de son nouveau dépliant dans les foyers de la région. 3✍

Pour l'aménagement des patinoires à St-Athanase

Équipe de bénévoles recherchées

MARIO TREMBLAY

Sports et Loisirs Saint-Athanase est à la recherche de quatre équipes de trois à quatre personnes pour l'aider dans l'installation des patinoires extérieures. L'organisme s'occupe de la distribution des bandes dans les différents secteurs de la ville et fournit une aide à l'équipe de bénévoles.

Il faut prévoir environ trois heures pour l'installation. Seules les patinoires qui auront une équipe de bénévoles seront montées. Au cours de la saison, SELSA s'occupera de l'arrosage et du déblaiement lors des grosses bordées de neige.

Quatre patinoires seront ainsi aménagées au parc Fredette (rue Phaneuf), au parc Vimy (rue Bellerive), au parc Tessier (chemin des Patriotes nord) et la patinoire Forget (chemin St-Alexandre, rue Forget). Soulignons que l'installation de la patinoire située à l'hôtel de ville est en suspens en raison des travaux d'infrastructures qui sont en cours. Les gens pourront patiner s'ils le désirent à l'école Sacré-Coeur advenant qu'on ne puisse l'aménager.

Pour information: Pierre au 347-5464. ✍

Problème d'embrayage

L'Estage contraint à l'abandon

MARIO TREMBLAY

En raison d'un problème d'embrayage, Antoine L'Estage a dû abandonner le rallye Auto-Charlevoix le week-end dernier. Ce bris mécanique, survenu lors de la sixième étape du rallye, arrivait à un bien mauvais moment puisque le pilote de Saint-Jacques-le-Mineur connaissait une course exceptionnelle.

Parti de la 33e place, il était 17e lorsque la transmission de sa voiture a fait défaut. Par surcroît, il se situait au 2e rang dans sa classe.

L'Estage était bien sûr quelque peu déçu mais sait néanmoins qu'il a connu une bonne course. «Ce genre de situation arrive même aux meilleurs. Si j'avais commis une erreur de pilotage, la déception aurait sans doute été plus grande, mais je n'y pouvais rien», explique le sympathique pilote.

Sur le tracé qui a été quelque peu modifié cette année, Antoine L'Estage nous a dit qu'il n'était pas nécessairement difficile malgré les nombreux abandons. «C'est un tracé qui favorisait les pilotes techniques. Il y a eu plusieurs bris mécaniques, ce qui est normal dans une épreuve d'endurance.»

Pour L'Estage, 23 ans, cette course est la seule à laquelle il prendra part cette saison. Il souhaite l'apport de commanditaires afin de pouvoir s'inscrire à quelques compétitions la saison prochaine. ✍

Entre deux lignes

Soccer mineur Iberville

La Ligue de soccer mineur d'Iberville tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 8 novembre, à 18h30, au Centre Marguerite-Bourgeoys situé au 400, 1re rue à Iberville.

Baseball mineur Iberville

La Ligue de baseball mineur d'Iberville tiendra pour sa part son assemblée générale annuelle le mardi 12 novembre, à 19 heures, à la palestre d'Iberville. Cette assemblée est importante pour la survie de la Ligue, semble-t-il.

Badminton collégial

Le deuxième tournoi de la saison de l'équipe de badminton du cégep de Saint-Jean se déroulera dimanche prochain, 10 novembre, au Collège de Rosemont. Lors de son premier tournoi, la formation johannaise avait remporté deux de ses quatre matchs.

Club Skippy

Le Club de ski Skippy sera à la polyvalente de Chambly les 8 et 9 novembre. Les responsables en profiteront pour informer les gens de leurs activités et tenir une vente-échange d'équipements neufs ou usagés.

Les Loisirs Normandie en assemblée générale

L'Association des loisirs Normandie tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 13 novembre, à 19 heures, au chalet des loisirs situé au parc René-Lévesque, 960 rue Choquette, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Outre les formalités, l'ordre du jour comportera le dépôt du rapport financier et des activités, les prévisions pour l'année 1996-97 et l'élection du conseil d'administration. Tous les postes sont en élection. L'Association lance un appel aux citoyens désireux de s'impliquer dans l'organisation des loisirs.

Par ailleurs, le président de l'Association, Régis Cayouette, invite les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la fête dans le quartier Normandie le 24 août dernier à assister à cette assemblée annuelle. Pour information: on peut contacter M. Cayouette au 358-4740 ou Jean-Claude Boudreau au 349-3717.

Activités au Club Apollon

Le club de motoneiges Apollon de Mont Saint-Grégoire organise samedi un souper de boeuf et cochon braisé. L'activité, qui sera suivie d'une danse, aura lieu à l'érablière Au Sous-Bois à compter de 19 heures. Pour information: Yvan Robitaille au 347-0961 ou Réjeanne Jetté au 347-5158.

Gala de culturisme

Il reste encore de très bons billets pour la rencontre «Physique Québec provincial» de culturisme présentée samedi prochain au Théâtre des Deux Rives. Une cinquantaine de culturistes de la province seront au rendez-vous. Des billets sont disponibles en prévente au coût de $20 ou $25. La soirée débutera à 19 heures.

Souper au spaghetti

Le Club de patinage artistique d'Iberville organise un souper-spaghetti le 16 novembre prochain au Pavillon Mille-Roches. L'activité débutera à 16 heures. Le coût du billet est fixé à $7 pour les adultes, $3.50 pour les enfants de 4 à 12 ans et c'est gratuit pour les enfants de trois ans et moins. Pour information: Hélène Dussault au 347-0435 ou Catherine Ratté au 346-2979.

Souper au cochon braisé

L'Association chasse et pêche St-Jean-Iberville organise un souper au cochon braisé le samedi 23 novembre prochain à l'érablière Raymond Meunier de Saint-Athanase. Le coût du billet est de $20. Pour information: 347-5738 ou 349-2526.

Volley-ball à Iberville

Un tournoi de volley-ball aura lieu le 24 novembre prochain à l'école secondaire Théberge de Marieville. Un maximum de 12 équipes sera accepté. Il y aura deux catégories B et C. Le coût d'inscription est de $100 et il faut s'inscrire avant le 15 novembre. Dans la classe C, ce seront des équipes mixtes avec au moins deux femmes. Pour information: Alain Gaucher 291-3292 ou Serge Leduc 460-4491. ✍

Jean-François Guay

D'un volant à l'autre

Le nouveau Toyota 4 Runner conserve les attributs d'un véritable tout-terrain

Le marché des véhicules sportifs utilitaires connaît présentement les meilleurs moments de sa jeune histoire. Cette popularité sans cesse croissante ne fait pas cependant que des heureux puisque certaines catégories de voitures souffrent énormément du succès remporté par ces véhicules à quatre roues motrices.

On fait alors référence aux voitures sports dont les ventes sont tellement au point mort que certains modèles sont menacés de disparaître. C'est ce qui explique, entre autres la disparition de la plupart des voitures sports de marque japonaise pour l'année 1997.

Toutefois, il faut savoir que la percée des véhicules sports-utilitaires se limite essentiellement au continent nord-américain puisqu'en Europe les voitures sports obtiennent encore la faveur des consommateurs. On n'a qu'à mesurer l'effet médiatique provoqué lors du dévoilement des «Roadsters» de marque BMW, Mercedes-Benz et Porsche sur le vieux continent pour comprendre que les voitures sports ne laissent personne indifférent sur l'autre côté de l'Atlantique. Toutefois, nous nous réservons le sujet pour une prochaine chronique puisque cette semaine nous allons faire la connaissance d'un véhicule sport-utilitaire amélioré, le Toyota 4Runner 1997.

Un nouveau 4Runner

Comme nous l'avons vu précédemment, la catégorie des sports-utilitaires connaît un tel succès que les véhicules qui la compose doivent être constamment en évolution pour éviter d'être totalement dépassé par la concurrence. Pour cette raison, Toyota a dévoilé le printemps dernier un 4Runner passablement amélioré.

Même si la nouvelle version conserve une apparence extérieure presque identique avec le modèle précédent (il est haut sur roues, la carrosserie est étroite, son allure est robuste), les angles de la carrosserie ont été arrondis et la calandre a été redessinée. De plus, l'empattement du véhicule fait un bond de 5 cm, ce qui se traduit par un meilleur dégagement pour les places avant et arrière. Toutefois, les principales transformations du nouveau 4Runner résident sous le capot et dans l'habitacle.

Deux nouveaux moteurs

L'an dernier, le 4Runner était animé par un 4 cylindres 2,4 litres de 116 chevaux ou un V6 3,0 litres de 150 chevaux. Malgré l'excellent palmarès des moteurs Toyota, leur puissance était insuffisante pour espérer voir le 4Runner trainer dans le sillage des Jeep Grand Cherokee ou Ford Explorer à moteur V8 de plus de 200 chevaux.

Pour remédier à la situation, Toyota a opté judicieusement pour le 4 cylindres 2,7 litres de 150 chevaux et le V6 3,4 litres de 183 chevaux de la mini-camionnette Tacoma. Auparavant, ces deux moteurs avaient été mis au point pour déplacer la camionnette intermédiaire T-100.

Selon les données du manufacturier, le 4 cylindres est capable de remorquer une charge de 588 kg (3 500 lb) tandis que le poids maximum tractable avec le V6 est de 2268 kg (5 000lb).

De plus, le 4Runner emprunte également la suspension et la direction à pignon et crémaillère de la Tacoma. Inutile d'écrire que le confort et la tenue de route marquent des progrès importants par rapport à la version précédente.

Quant au comportement routier, il est satisfaisant compte tenu de la vocation du 4Runner. Pour ma part, j'apprécie le champs de vision que procure un tel véhicule, grâce à sa garde au sol élevé, on se sent toujours au-dessus de la mêlée. Dans les embouteillages ou dans la circulation dense, il est plus facile d'anticiper la réaction des autres automobilistes et d'éviter les accidents.

Habitacle

Afin de recevoir deux coussins gonflables (ils étaient absents sur le modèle précédent), le tableau de bord du 4Runner a été redessiné. Le résultat est particulièrement réussi.puisqu'il est sobre, élégant et facile à consulter. Toutefois, on peut se demander si les ingénieurs de Toyota ont passé avec succès le cours «Ergonomie 101» tellement la disposition de certaines commandes fait défaut.

Si plusieurs concurrents du 4Runner misent sur une silhouette élégante frôlant la coquetterie, le 4Runner 1997 demeure fidèle à lui-même en conservant les allures d'un véritable tout-terrain.

Tournoi de volley-ball des familles à Iberville

Pour une deuxième année consécutive, il y aura un tournoi de volley-ball familial le 16 novembre prochain à la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville. Une quinzaine d'équipes sont attendues à cette occasion. Pour pouvoir y participer, les formations doivent être composées de joueurs ayant le même nom de famille et de leur conjoint. Il faut aussi, en tout temps, au moins deux membres du sexe opposé sur le terrain (quatre garçons deux filles, ou quatre filles deux garçons).

Le coût d'inscription est de $125. Les équipes désireuses d'y participer ont jusqu'au 10 novembre pour s'inscrire. Soulignons qu'aucune bourse n'est attribuée puisque les fonds recueillis seront versés à la création d'une bourse Christian Morin pour venir en aide aux étudiants de la polyvalente.

L'an dernier, les familles Boucher, Galipeau et Beaudry avaient remporté leurs classes respectives, alors que la famille Beauséjour s'était distinguée dans les jeux d'habileté.

Pour un hiver PAS DE PROBLÈME

Posez vos GOODYEAR avant tout le monde

GOODYEAR F32

De la traction à revendre sur chaussée sèche, enneigée ou glacée

LES PNEUS Robert Bernard

Notre ambition est de vous voir... Notre satisfaction de vous revoir!

450, rue Grand-Bernier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu*

346-4457

Auto PLACE

Siège social: Saint-Paul-d'Abbotsford* - Succursales: Boucherville*, Papineauville, Saint-Côme-de-Beauce, Chambly* et Saint-Georges-de-Beauce*

* Freins, Suspension, Silencieux, Alignement, Lubrification

PETRO-CANADA

PERMUTATION ET MONTAGE COMPRIS

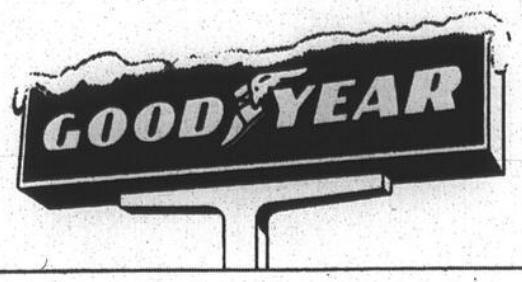

018122-c23-m

Tableaux indicateurs

BILLARD

Billard O'Tips Défi Novice, 8

Classement

	Joueurs	PJ	V	D	Moy.
1	T. Moore, E7	3	3	0	1.000
2	R. Côté, E1	15	12	3	800
3	D. Stoyles, E1	23	18	5	782
4	D. Rivet, E1	23	17	6	739
5	B. Comeau, E3	22	15	7	681

Challenge 9, mardi

	Joueurs	PJ	V	D	Moy.
1	P. Duteau, E1	45	36	9	800
2	L. Poirier, E1	158	123	35	778
3	D. Essiambre, E2	49	36	13	734
4	P. Frechette, E5	177	126	51	711
5	S. Bédard, E4	106	72	34	679

Ligue féminine 8 mercredi

Classement

		PJ	V	D	Moy.
1	Service Enseigne Rive-Sud	142	109	33	767
2	Instant Copie	145	77	68	531
3	Cage aux Sports	148	54	94	364
4	Super C	132	45	87	340

Ligue 8 mercredi

Classement

		PJ	V	D	Moy.
1	Imprimerie Doral	363	237	126	652
2	Distribution Impex	322	187	135	580
3	Christian Jacques Photographe	296	169	127	570
4	Tabagie variété Richelieu	272	138	134	507
5	Centre de recyclage St-Jean	336	169	167	502
6	Servidéo	461	216	245	468
7	Cran Sécurité	322	132	190	409
8	Carrefour des Boulevards	329	111	218	337

Ligue féminine

Classement	Pts
Barlu	80
Saxo	79
Carrefour	76
O-Port-Eau	53

Meilleures moyennes

Annie Bellock	789
Judy Haineault	681
Denise Brodeur	652
Josée Laferrière	652
Lise Dumais	631

HOCKEY

Intermédiaire Campus Fort St-Jean

Classement du 3 novembre

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Pâtisserie La Fournée	10	7	2	1	85	54	15
Jardins Fort St-Jean	9	5	3	1	74	58	11
Complexe sportif Fort St-Jean	10	3	7	0	60	74	6
Aréna Fort St-Jean	9	3	6	0	44	76	6

Compteurs

	B	A	Pts
Martin Lefebvre, La Fournée	23	21	44
Hugo Lamoureux, La Fournée	11	24	35
Simon Surprenant, Jardins	21	13	34
Jacques Tremblay, Complexe	15	18	33
Denis Gauthier, Aréna	13	12	25
Daniel Brunelle, La Fournée	13	11	24
Alain Marcoux, Jardins	8	16	24
Alain Roberge, La Fournée	12	10	22

Ligue Hydro Québec Molson/O'Keefe

	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Resto Café Lux	8	5	2	1	41	24	40
St-Luc Pizzeria	8	4	2	2	46	43	34
TVA Électrique	8	3	4	1	35	43	27
Cabanon JPL	8	2	6	0	28	40	25

Semi-professionnelle du Québec

Classement

Section Est

	PJ	V	D	BP	BC	Pts
Thetford Mines	12	8	3	56	53	17
Pont-Rouge	12	6	4	63	52	14
Rive-Sud	13	5	8	59	65	10
Vanier	12	3	8	48	74	7
Section Centrale						
Acton Vale	13	9	3	69	53	19
Waterloo	12	6	6	71	60	12
Louiseville	10	5	4	55	56	11
Windsor	10	2	8	33	73	4
Section Ouest						
Haut-Richelieu	11	8	1	61	41	18
St-Gabriel	12	7	2	56	42	17
Sorel	12	7	4	56	57	15
St-Lin/Laurentides	13	6	7	58	59	12
Lachute	12	5	5	54	54	12

HOCKEY BALLE

Ligue de hockey balle de St-Luc

Résultats 3 novembre
Wolverine 3 - Mighty Ducks 1
Jam-High 7 - Raptors 0
Phantoms 2 - Wolverine 3
Mighty Ducks 0 - Jam-High 6
Raptors 4 - Phantoms 2

Équipes	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Jam High	16	13	0	3	57	13	29
Wolverine	16	9	2	5	48	17	23
Mighty Ducks	16	6	7	3	41	34	15
Phantoms	14	3	8	3	20	36	9
Raptors	16	1	15	0	12	78	2

Les 5 meilleurs compteurs

	PJ	B	P	Pts
J.M. Blanchet, Wolv.	16	15	12	27
S. Rouiller, Jam-High	15	13	12	25
M. Godin, Ducks	14	15	8	23
D. Bleau, Jam-High	14	10	9	19
E. Normandin, Jam-High	15	4	13	17

Gardiens — Moy.
P. Normandin, J.-High — 0,75
J. Davignon, Wolv. — 0,92
R. Bibeau, Ducks — 2,20

QUILLES

Brasserie de l'Ouest

6 novembre

	PJ	PP	Qui
6-6	42	30	20796
4-4	42	30	20719
3-3	38	34	20607
2-2	34	38	20684
5-5	32	40	20505
1-1	28	44	20333

Plus haut simple
Daniel Lebeau 265
Carmelle Saingelain 250
Plus haut triple
Jean Robitaille 747
Sonia Milot 673
Plus haute moyenne
Jean Robitaille 193
Sonia Milot 180

Chevaliers de Colomb 3206

9 novembre

	PG	PP	Qui
Piscine			
Robert & Robert	50	22	20154
Dist. J. Jalbert	44	28	19975
Studio Y. Blais	42	30	20045
Entrep. Thibeault	36	36	20431
Const. Forco	36	36	20240
Gourmandise	34	38	20131
Chevaliers			
Colomb #3206	34	38	19991
S. Guérin, avo.	34	38	19991
Bijouterie			
Or Express	32	40	20183
Entrep. G. Bard	32	40	20177
Maçonnerie			
St-Grégoire	30	42	20041
Camping			
H.-Richelieu	28	44	19870

Plus haut simple
Serge Bombardier 268
Monique Brisebois 214
Plus haut triple
Serge Bombardier 691
Reina Lusignan 532
Plus haute moyenne
Carl Circe 195
Christiane Gauthier 158

Classique Féminine

6 novembre

	PJ	PP	Qui
L, Dubois	89	54	13177
C. St-Germain	76	68	13179
D. Thériault	75	69	12919
N. Gibeau	72	71	11948
H. Lance	72	72	12948
M. Breton	71	73	12481
J. Marchand	70	74	13131
N. Lamothe	68	75	12602
C. Desnoyers	65	78	12716
L. L'Écuyer	60	84	12157

Plus haut simple
Lynda L'Écuyer 255
Plus haut triple
Claudette St-Germain 664
Plus haute moyenne
Claudette St-Germain 194

Classique de Saint-Jean

6 novembre

	PG	PP	Qui
Taxi Union	24	11	16598
P. Dubois	24	11	16417
Plomberie D.S.	22	14	17217
Ctre Multisport	20	15	17079
G. Boudreau	19	16	16791
A. Dumais	18	17	16124
Bout. Michel St-Pierre	17	18	16982
C. Trudeau Sport	17	19	16271
Barnabé Auto	15	21	16613
G. Gauthier	14	22	16201
Bourassa Transport	14	22	16163
1er Choix Rive-Sud	9	27	16106

Plus haut simple
Michel St-Pierre 299
Plus haut triple
Michel St-Pierre 814
Plus haute moyenne
Claude L'Écuyer 235

Couche-Tard du Vendredi

8 novembre
Classement

	PG	PP	Tot
G. Robert	22	14	18419
G. Messier	22	14	18074
A. Dubois	20	16	18108
R. Rouiller	19	17	17742
G. Boilard	18	17	17647
G. Doyon	18	18	18064
J. Lahaie	16	19	17699
J.M. Benoit	15	21	17622
R. Girard	15	21	17024
J. Balthazar	14	22	17735

Plus haut simple
Jean Balthazar 279
Dyane Martin 242
Plus haut triple
Jean Balthazar 701
Dyane Martin 577
Plus haute moyenne
Gaétan Boilard 203
Dyane Martin 174

Gens du Bout

Classement 5 novembre

	PG	PP	Tot
L. Grenon	21	14	17737
H.G. Surprenant	21	15	17557
A. Bouchard	21	15	17519
M. Patenaude	20	16	17243
T. Goyette	19	17	17574
L. Harvey	19	17	17401
R. Godin	17	18	17654
Y. Aubé	17	19	17192
P. Picard	16	20	17515
R. Normand	16	20	17261
G. Reeves	15	21	17244
R. Morin	13	23	17508

Plus haut simple
Maurice Patenaude 244
Yolande Nantel 204
Plus haut triple
Maurice Patenaude 613
Rita Grenon 540
Plus haute moyenne
Maurice Patenaude 184
Rita Grenon 160

Joyeux Copains L'Allée-Retour

Le 30 octobre

	Qui.	Pts
F. Boudriau	6951	54
G. Henri	6759	44
M. Quenneville	6717	42
R. Roberge	6661	36
L. Méthé	6320	34
M. St-Gelin	6650	30
R. Campbell	6590	30
F. Mercier	6570	18

Semaine
Plus haut simple
France Robitaille 183
Mario St-Gelin 255
Plus haut triple
Angèle Patenaude 480
Jacques Lagacé 664
Meilleures moyennes
Micheline St-Gelin 156
Mario Quenneville 203

La Table Ronde

3 novembre

	PG	PP	Qui
D. Bissonnette	98	61	15925
Y. Bourbonnais	86	73	14676
R. Pouliot	85	74	15249
R. Girard	79	80	14912
C. Lauze	78	81	15141
S. Paquette	75	85	17033
P. Boone	70	90	14953
C. Ouellet	65	94	13422

Plus haut simple
Claude Ouellet 267
Ginette Pouliot 209
Plus haut triple
Robert Girard 657
Ginette Pouliot 563
Plus haute moyenne
Yves Bourbonnais 195
Ginette Pouliot 170

La Taverne des Sports

7 novembre
Classement

	PG	PP	Tot
D. Boutin	71	57	12528
C. Rondeau	68	60	12932
M. Lefebvre	66	61	11952
S. Rondeau	62	65	12576
M. Duval	62	65	12421
G. Garceau	53	74	12024

Plus haut simple
Daniel Boutin 278
Plus haut triple
Claude Rondeau 683
Plus haute moyenne
Daniel Boutin 197

Le Petit Laurier

9 novembre

	PG	PP	Q.
Bronc's	46	17	22733
Dalton	38	25	22813
Beer Brothers	35	28	22713
Bougonneux	31	32	22310
Gangsters	29	34	22598
Touriste	29	34	22346
Black & White	23	40	22181
Ménés	21	42	22650

Semaine
Plus haute moyenne
Daniel Gagnon 280
Linda Lamontagne 203
Plus haut triple
Daniel Gagnon 750
Linda Lamontagne 484
Plus haut simple
Daniel Gagnon 209
Linda Lamontagne 147

Les Amis d'affaires

5 novembre

	PG	PP	Qui
R. Boulanger	23	9	9551
L. Martin	21	11	9575
G. Begnoche	19	13	9540
Y. Allard	19	13	9339
N. Jalbert	19	13	9286
L. Papineau	18	14	9498
L. Charette	15	17	9110
R. Bissonnette	14	18	9049
L.P. Ouellette	12	20	9164
D. Tremblay	12	20	8926
R. Lebeau	11	21	9260
F. Deland	9	23	9228

Plus haut simple
Luc Papineau 247
Plus haut triple
Luc Papineau 683
Plus haute moyenne
Luc Papineau 202

Les Bibittes Dry

5 novembre

	PG	PP	Qui
Papillons	43	20	15722
Maringouins	40	23	16769
Perce-oreilles	36	26	16520
Libellules	33	30	15422
Grillons	32	30	15366
Nitidules	32	31	14826
Guêpes	31	32	16059
Cynips	31	32	15504
Cigales	31	32	14977
Mantes	26	37	15814
Damiers	23	40	14564
Frelons	19	44	15639

Plus haut simple
Clément Roy 255
Colombe Choquette 217
Plus haut triple
Daniel Belle 624
Carole Crispo 550
Plus haute moyenne
Clément Roy 184
Nancy Ouellette 158

Les Copains du samedi

Classement 9 novembre

	PJ	PP	Qui
A. England	44	19	17415
A. Benoit	39	24	16332
Y. Blanchet	38	25	15799
G. Proulx	36	27	15932
R. Potvin	34	29	17375
B. Lareau	33	30	16017
R. Raymond	33	30	15936
S. Darveau	28	35	15989
R. Fournier	26	37	16365
M. Goyette	25	38	15709
C. Forest	22	41	15721
M. Lalonde	20	43	16049

Plus haut simple
Michel Morrier 267
Yvette Blanchet 211
Plus haut triple
Serge Darveau 701
Claudette Béland 542
Plus haute moyenne
Alain England 206
Micheline Lalonde 165

Les Requins

6 novembre

	PG	PP	Qui
N. Mayea	23	13	20768
G. St-Pierre	22	14	20780
N. Hébert	19	17	20923
G. Robert	19	17	20521
A. Horrobin	18	18	20546
C. Dumont	18	18	20437
S. St-Pierre	17	19	21619
R. Olivier	17	19	21284
Y. Duhamel	14	22	20762
J. Huard	13	23	20235

Plus haut simple
Robert Olivier 286
Plus haut triple
Robert Olivier 776
Plus haute moyenne
Robert Olivier 224

Les Sourds du Haut-Richelieu

Classement 3 novembre

	PG	PP	Tot
Las Vegas	37	19	12511
La Mer	36	20	12568
Brunswick	29	27	12769
Panthers	25	31	12356
Avalanche	21	35	12337
St-Louis	20	36	12158

Plus haut simple
Bernard Latour 231
Lucie Petit 158
Plus haut triple
Yvon Fafard 561
Diane St-Hilaire 485
Plus haute moyenne
Jean-Marie Dubé 183
Ginette Latour 153

Ligue Amicale

5 novembre

	PG	PP	Qui
Pas Pires	100	80	21581
Courageux	98	81	21316
Grands Esprits	92	87	21083
Grizzleys	92	88	21026
Bowlers	90	89	21201
20-100	90	90	21323
Incorruptibles	88	91	21038
Eclopés	88	91	20838
Copains	82	98	21154
Acrobates	77	102	2420
Joyeux	73	106	21273
Optimistes	70	109	2341

Plus haut simple
Réal Berthiaume 277
Lucie Rémillard 193
Plus haut triple
Réal Berthiaume 729
Lucie Rémillard 487
Plus haute moyenne
Réal Berthiaume 201
Ghislaine Dumont 161

Ligue Bonne Entente

Semaine du 22 octobre
Position des équipes

	G	P	Qui
Maria	38	18	13471
Rita	32	24	13927
Gaby	32	24	13213
Doris	30	26	13655
Thérèse	30	26	13580
Nicole	29	27	13136
Denise	28	28	13297
Cécile	26	30	13761
Jacqueline	18	38	13001
Madeleine	17	39	12652

Semaine
Plus haut triple
Monique Laroche 422
Plus haut simple
Denise Goyette 180
Plus haute moyenne
Thérèse Bouchard 134

Ligue Féminine

Semaine du 30 octobre

	PG	PP	Q
Paulette	48	24	18243
Carmen	40	32	17538
Lucille	37	35	18009
Jeannine	34	38	18857
Nathalie	31	41	17438
Ginette	26	46	17376

Semaine
Plus haut simple
Sylvie Moquin 186
Plus haut triple
Sylvie Moquin 455
Plus haute moyenne
Paulette Isabelle 137

Ligue Industrielle

Semaine du 25 octobre

	PG	PP	Q
Patrick	40	16	12834
Michel	40	16	12537
Gérard	36	20	12974
Gaby	36	20	12829
Raymond	24	32	13472
Jacques	20	36	11974
Léopold	18	30	12914
Charles	10	46	12298

Semaine
Plus haut simple
Paulette Isabelle 174
André Isabelle 192
Plus haut triple
Paulette Isabelle 458
Charles Charron 543
Plus haute moyenne
Paulette Isabelle 141
Charles Charron 164

Ligue mixte Labatt

29 octobre

	PG	PP	Qui
Noëlla	44	20	16546
Lisette	42	22	16178
Yvan	38	26	16290
Charles	36	28	16536
André	28	36	16875
Nathalie	28	36	15575
Daniel	24	40	15912
Jean-Paul	16	48	16342

Semaine
Plus haut triple
Noëlla Charron 407
François Vermette 496
Plus haut simple
Monique Martin 150
François Vermette 203
Plus haute moyenne
Paulette Isabelle 129
Charles Charron 167

Ligue masculine du Royaume

27 octobre

Charles	17	39	56	13946
Yvan	19	36	55	13997
Yves M.	17	37	54	13821
Yves L.	14	37	51	14142
Fernand	14	37	51	14010
Yves C.	20	31	51	13780
Gilles	13	36	49	13943
Martin	14	35	49	13833

Semaine
Plus haut simple
Jacques Michaud 225
Plus haut triple
Yves Mombleau 525
Plus haute moyenne
Charles Charron 166

Ligue Mixte O'Keefe

21 octobre

Bruno	38	18	15113
André	34	22	15303
Gérard	34	22	15107
Maryse	30	26	14932
Claude	28	28	16294
Gilles	26	30	15008
Thérèse	26	30	14132
John	24	32	14632
Gérardine	24	32	14361
Denise	16	40	14789

Semaine
Plus haut simple
Thérèse Bouchard 169
Gérard Gadoury 217
Plus haut triple
Lise St-Denis 393
André Isabelle 505
Plus haute moyenne
Lise St-Denis 130
Gérard Gadoury 156

Ligue RBL Ventilation

4 novembre

	G	P	Qui
Pre-Scie Dion	33	12	19001
Puce du H.-R.	31	14	18914
Rest. Le Normand	26	19	19016
Sal. Jeannine	24	21	19190
C.M. Désossage	24	21	18930
Fabric. Optifab	23	22	19037
Esth. Cajol	21	24	18443
Pasquier	15	30	18806
Mechoui Claude	15	30	18597
R.B.L.	13	32	18680

Plus haut simple
Sylvain Ross 258
Thérèse St-Pierre 216
Plus haut triple
Roger St-Pierre 639
Nicole Raymond 578
Plus haute moyenne
Allan Durant 202
Gisèle Durant 168

Multisport O'Keefe 2

Classement 4 novembre

	G	P	Quil
R. Lecours	42	21	19346
L.G. Martin	36	27	18902
JG Martin	36	27	18716
R. Lamarche	36	27	18569
D. Bonneau	34	29	18925
N. Jubinville	30	33	18954
R. Pouliot	28	35	18217
G. Lamarche	26	37	18434
Y. Lataille	24	39	18589
C. Ouellet	23	40	18790

Plus haut simple
Rosaire Lamarche 286
Plus haut triple
Réjean Lecours 698
Plus haute moyenne
Claude Ouellet 201

Pic-bois

3 novembre

	PG	PP	Q.
5-5	24	6	8639
3-3	18	12	9859
6-6	14	16	8917
2-2	12	18	8999
4-4	11	19	9399
1-1	11	19	9329

Semaine
Plus haute moyenne
Jacques Leduc 232
Plus haut triple
Gervais Maltais 609
Plus haut simple
Marco Ouellet 186

Pinto

9 novembre

	PG	PP	Q.
Ouellette	28	12	5038
Frégeau	26	14	5080
Rémillard	22	17	4800
Poirier	21	19	5104
Rondeau	19	20	4809
Loiselle	16	23	4824
Coupal	13	26	4777
Patenaude	13	27	4684

Plus haut simple
Luc Frégeau 300
Plus haut triple
Luc Frégeau 780
Plus haute moyenne
Claude Rondeau 211

Planchers bois-franc

6 novembre

	PJ	PP	Qui
Bouchard	10	4	3856
Laplante	10	4	3706
Dufour	9	5	3686
Ouellet	7	7	3785
Séguin	7	7	3758
Poirier	7	7	3605
Moreau	4	10	3810
Côté	2	12	3495

Plus haut simple
François Bouchard 248
Noëlla Beauvais 194
Plus haut triple
Jacques Poirier 626
Lise Côté 536
Plus haute moyenne
Jacques Poirier 188
Lise Côté 160

Plomberie D.S.

Classement 5 novembre

	PG	PP	Qui
Remorquage Graveline	110	70	21347
Sal. La Caboche	107	72	21975
Pétrole St-Jean	100	79	21443
Northrup King	97	83	21397
R.B.I. Expert Conseils	90	90	21685
Plomberie D.S.	90	90	21018
Gar. du Meuble	88	91	21141
Cabinex	82	97	21099
Moules Mirplex	74	105	21538
R.H. Entretien	59	120	20729

Plus haut simple
Richard Girard 279
Plus haut triple
Jean-François Picard 713
Plus haute moyenne
Georges Laliberté 206

Poissant & Tremblay

6 novembre

	PJ	PP	Qui
Incompris	21	15	18890
Choucroute	21	15	18813
4 As	20	16	18872
Pacifics	17	19	18596
C.D.R.	16	20	18661
Cent Limite	13	23	18609

Plus haut simple
Réal Contant 220
Lucie Belval 206
Plus haut triple
Jean Delorme 588
Francine Cloutier 548
Plus haute moyenne
Patrice Trahan 184
Ginette Dupéré 148

Resto Bar L'Entre Deux

Classement au 3 novembre

	PG	PP	Qui
L'Enfer	40	24	16194
Paradis	36	28	16158
Incompris	30	34	16018
Rats	22	42	15767

Plus haut simple
Denis Rivard 208
Huguette Carroll 223
Plus haut triple
Denis Rivard 517
Huguette Carroll 471
Plus haute moyenne
Denis Rivard 158
Huguette Carroll 141

Classique Senior

Classement 4 novembre

	PG	PP	Tot
C. Fortin	21	11	13187
Y. Landry	21	11	13000
J.P. Desnoyers	19	12	13002
H. Latour	17	14	12545
G. Lemieux	17	15	12477
P. Benoit	16	15	13177
R. Boone	16	16	12909
J.N. Belval	15	17	12867
J. Lapointe	14	18	12426
A. L'Heureux	12	19	12418
J. Brassard	12	20	13060
Y. Ross	10	22	12629

Plus haut simple
Paul Benoit 279
Plus haut triple
J.P. Desnoyers 733
Plus haute moyenne
Paul Benoit 213

Sportive du Haut-Richelieu

7 novembre
Classement

	PG	PP	Tot
J. Charron	108	71	20837
M. Gauthier	101	79	19941
R. Bissonnette	100	80	20461
Y. St-Pierre	93	86	20240
J. Gosselin	92	88	20399
M. Barrière	90	89	20566
Y. Dupuis	90	89	20002
R. Beaudry	89	90	20076
D. Lebeau	83	96	19778
M. Audette	81	98	20064
R. Vachon	75	104	19825
L. Frégeau	74	106	19606

Plus haut simple
Michel Audette 298
Plus haut triple
Robert Cedras 738
Plus haute moyenne
Michel Audette 213

Les Amis du Vendredi

Semaine du 25 octobre
Semaine
Plus haut simple
Denise Boulais 136
Jean-Guy Goineau 161
V. Bélanger 161
Plus haut triple
Denise Boulais 359
Jean-Guy Goineau 393

Évasion

8 novembre

	PG	PP	Qui
Fugitifs	40	23	21723
Eliminateurs	37	26	21507
Redoutables	35	28	21835
Sportifs	34	29	21536
Éclairs	33	30	21707
Mal Léchés	33	30	21404
Pinbrakers	30	33	21421
Pilaff	28	35	21207
Gigolos	24	39	21017
Mission Impossible	21	42	21298

Plus haut simple
Lucien Tougas 269
Réjeanne Charest 208
Plus haut triple
Yvan Drouin 748
Thérèse Larose 563
Plus haute moyenne
Georges Gamache 218
Manon Larose 163

Tableaux indicateurs

QUILLES

Industrielle

7 novembre

	PG	PP	Tot
N. Elect. Coil	26	10	19332
Bon Buffet	24	12	18447
R.B.L. Ventilation	23	13	17799
Carros. Oligny	21	15	18707
Le P. Laurier Bar	20	15	18348
St-Jacques	16	20	19571
C.M. Lasnier	14	21	17555
Net. Martin	14	22	18972
B.M.S.	13	23	18457
Bar National	8	28	18774

Plus haut simple
Michel Fortin 258
Plus haut triple
Marcel Chayer 704
Plus haute moyenne
Pierre Lamarre 197

Ligue Mixte du Vendredi soir

8 novembre

	PG	PP	Qui
Y. Roy	48	24	19243
J. Rémillard	46	26	18846
G. Breault	40	32	19174
R. Lemay	40	32	18681
J.B. Jacques	38	34	19246
F. Perusse	38	34	19088
J. Gosselin	38	34	18563
J.G. Bourassa	34	38	18857
S. Larose	30	42	18790
P. Garceau	30	42	18653
A. Horrobin	26	46	18443
P. Patterson	24	48	18715

Plus haut simple
Jacques Gosselin 276
Ginette Breault 243
Plus haut triple
Alex Horrobin 724
Ginette Breault 623
Plus haute moyenne
Alex Horrobin 214
Ginette Breault 168

Les Bons Copains

Classement 8 novembre

	PJ	Pts	Qui
F. Meunier	102	78	22395
S. Dupéré	100	79	22438
J. Lapierre	90	89	22118
M. Huet	90	89	22059
H. Brault	90	90	22106
M. Martin	90	90	22013
C. Hébert	88	91	22137
D. Barry	87	92	22133
H. Caron	86	93	22357
J. Rondeau	85	94	22135
M. Roy	85	95	22132
L. Gagnon	83	96	22260

Semaine
Plus haut simple
Daniel Girard 277
Claudette Hébert 213

Plus haut triple
Luc Brault 712
Henriette Caron 545
Plus haute moyenne
Jacques Lyonnais 201
Diane Barry 167

St-Eugène

Classement 7 novembre

	G	P	Qui
Roger	39	25	14117
Michel	38	26	14904
Jean-Pierre	37	27	14486
Serge	33	31	14318
Jean-René	32	32	14436
Denis	31	33	14084
Laurier	30	34	14581
Marcel	30	34	14542
Thérèse	25	39	14468
Claude	25	39	14450

Semaine
Plus haut simple
Jean Girard 245
Jeannine Lapierre 203
Plus haut triple
Gérard Langlois 646
Mado Gaboriault 516
Plus haute moyenne
Marcel Lapointe 191
Aline Lapierre 151

Vidéologue

7 novembre

	PG	PP	Q.
Patates	39	24	19062
P. Garceau	38	25	19048
P. Parent	35	28	18620
Copains	33	30	18649
H. Lemieux	33	30	18533
Flinstones	32	31	18783
Salon l'Ami	31	32	18952
C. Bienvenue	29	34	18596
Farfelus	23	40	18384
Abattus	22	41	18658

Meilleur simple
Michel Masse 258
Susie Rochette 190
Meilleur triple
Michel Masse 657
Suzanne Quenneville 499
Meilleure moyenne
Michel Masse 187
Suzie Rochette 141

Amis de la Montérégie

8 novembre

	PJ	PP	Qui
Laurel & Hardy	113	66	21006
Bou-Guy	100	79	20453
Michelins	98	81	20533
Puces	89	91	20692
Les Ailes	84	94	20260
Méchants	79	101	20681
André	77	102	20465
Bantam Team	77	103	20506

Plus haut simple
Denis Labrecque 255
Manon Labrecque 225
Plus haut triple
Guy Boudreau 647
Diane Fecteau 529
Plus haute moyenne
André Daunais 188
Manon Breton 169

Ligue TVA Élect Inc.

7 novembre

	PG	PP	Qui
P. Lavoie	25	11	18548
JC Blanchette	22	14	19111
M. Chouinard	20	16	18902
Y. Lebeau	20	16	18580
H. Latour	17	19	18688
D. Blanchette	15	21	18926
A. Boire	15	21	18784
M. Laplante	10	26	18744

Plus haut simple
JC Blanchette 282
Lyne Fallon 223
Plus haut triple
Robert Vloico 670
Lyne Fallon 571
Plus haute moyenne
Robert Vloico 178
Monique Dupuis 174

Avantage Immobilier Taverne des Sports

4 novembre
Classement

	PG	PP	Tot
F. Dussault	46	18	15479
A. Chagnon	36	28	15610
P. Pilote	34	30	15811
R. Martin	34	30	15609
C. Rondeau	30	34	16024
R. Lacroix	30	34	15787
Y. Lapointe	30	34	15728
P. Fontaine	16	48	15814

Semaine
Plus haut simple
Pierre Pilote 255
Jacqueline Piette 204
Plus haut triple
Claude Rondeau 656
Murielle Lemieux 521
Plus haute moyenne
Richard Martin 217
Hélène Fontaine 154

Les Lèves-tôt

Classement 3 novembre

	PJ	PP	Pts
E. Bisaillon	64	32	11452
R. Beauchemin	56	40	11811
S. Blain	51	44	11822
R. Rouiller	49	47	11422
G. Génier	48	32	9671
C. Trudeau	43	53	11351
M. Coupal	42	54	11425
C. Dallaire	40	40	9292
J. Lahaie	39	56	11252
P. Chicoine	31	65	11339

Plus haut simple
J.Y. Gagné 278
Plus haut triple
Guy Génier 71
Plus haute moyenne
Guy Génier 21

Ligue La Différence

5 novembre

	PG	PP	Qui
The New Dynys	24	12	18715
Toupies	23	13	18528
Big Machine	19	17	18753
SPA-Graves	19	17	18679
Trou de pet	18	18	18595
Junior	17	19	18634
Les Chialeux	13	23	18638
Trou du cul	11	25	18335

Semaine
Plus haut simple
Pierre St-Onge 233
Micheline Frappier 211
Plus haut triple
Daniel Blanchette 588
Micheline Frappier 565
Plus haute moyenne
Daniel Blanchette 177
Micheline Frappier 163

TENNIS

Club de Tennis du Haut-Richelieu

Classement
Tennis Junior
Ligue A

	PG	PJ	Moy
P. Marchesseault	85	105	80,95
R. Prach	73	104	70,19
D. Pelchat	63	101	62,38
G. Roulier	35	87	40,22
J. Cyr	30	82	36,59
M.A. Bruneau	22	70	31,42
P. Chaput	32	103	31,07
V. Gendron	18	64	28,12
Ligue B			
A. Vanslette	53	75	70,67
C. Parent	55	78	70,51
J. S.-Dequoy	45	74	60,81
Z. Meunier	46	77	59,74
O. Sévigny	29	49	59,18
S. Tremblay	43	73	58,90
O. Brisson	34	67	50,75
B. Lussier	47	93	50,54
J. Ostiguy	37	81	45,68
E. Lemaire	26	63	41,27
J. Lachapelle	31	77	40,26
E. Brisson	18	76	23,68
Ligue C			
L.P. Chabot	67	81	82,72
S. Cardinal	59	74	79,73
Y. R.-Gosselin	65	95	68,42
H. C.-Turgeon	28	74	37,84
L. Gravel	8	17	47,06
O. Karam	41	88	46,59
J. Denicourt	34	75	45,33
H. C.-Turgeon	32	88	36,36
V. Tétrault	28	87	32,18
Ligue D			
A. Meunier	0	0	
A. Sanford	52	70	74,29
M. Ostiguy	27	76	35,53
M.E. McLaughlin	22	85	25,88

Le Cégep connaît moins de succès au tennis

MARIO TREMBLAY

La formation de tennis du cégep de Saint-Jean ne connaît pas un très bon début de saison. En quatre sorties jusqu'à maintenant, l'équipe collégiale n'a remporté qu'une seule victoire. Celle-ci est survenue la semaine dernière, au Club de tennis du Haut-Richelieu, face au cégep Bois-de-Boulogne par la marque de 9-7.

Dans cette rencontre, la meilleure joueuse de l'équipe, Mélissa Gendron, n'a fait qu'une bouchée de Catherine Phaneuf, 6-0 6-1. Caroline Choquette a aussi été expéditive face à son adversaire Christina Russo en l'emportant 6-0 6-0. La surprise dans le camp johannais est venu du duo Maryline Gaboriault et Caroline Bélanger qui ont défait les deux meilleures joueuses de Bois-de-Boulogne Geneviève Taylor et Annie-Claude Poiré 7-6 6-3.

La formation johannaise a par contre été battue à trois reprises face à John Abbott (11-4), L'Assomption (10-5) et Brébeuf (10-5). L'entraîneur de l'équipe, Stéphane Boniface, souhaite une meilleure performance de ses joueurs au cours des prochaines semaines. «Nos filles sont excellentes. Nos trois ou quatre premières sont de calibre. Chez les garçons, il y a un manque d'expérience. Il faudra de leur part des victoires de façon plus régulière», explique-t-il.

L'équipe de Saint-Jean effectuera sa prochaine sortie dimanche prochain face à Victoriaville au club Inter.

Photo Michel Laflamme

Médaillé d'or

Samuel Tétreault, du Club de patinage artistique d'Iberville, a enlevé la médaille d'or lors de la sous-section de l'ouest du Québec qui s'est tenue à Saint-Léonard. Pour ce jeune patineur de la région, il s'agit d'une médaille de plus à son impressionnante collection.

PUBLI-REPORTAGE

Un exploit très particulier

Ils embrassent un véhicule pendant 50 heures

C'est à 14 h dimanche dernier que s'est terminé l'Auto-Kiss, la grande promotion d'automne de Déry Toyota, le Centre Multi-Marques Sears, le Carrefour Richelieu et le poste de radio CFZZ. Rappelons que douze finalistes tentaient de gagner la location d'un an du nouveau véhicule RAV4 de Déry Toyota ainsi qu'un ensemble de cinéma maison du Centre Multi-Marques Sears du Carrefour Richelieu, et pour ce faire, chacun tentait d'embrasser le véhicule pour une période maximale de 50 heures!

À la surprise de tous, cinq finalistes ont réussi l'exploit, forçant ainsi la tenue d'un tirage au sort où ils se sont partagés plus de 18 000$ en prix.

Finalistes

Danielle Drouin	50 heures
Gagnante de la location de 12 mois du RAV4 de Déry Toyota	
Daniel Tougas	50 heures
Gagnant de l'ensemble de cinéma maison du Centre Multi-Marques Sears	
Lyse Demers	50 heures
Sylvie Désy	50 heures
Marc Dumberry	50 heures
Gilbert Meunier	29:35 heures
Jean Delorme	23 heures
Huguette Deslauriers	8 heures
Rolande Piché	8 heures
Sylvie Brosseau	3:30 heures
Nathalie Bessette	3:22 heures
Céline Sorel	2 heures

Les grands gagnants de l'Auto-Kiss, Daniel Tougas (cinéma maison) et Danielle Drouin gagnante de la location du RAV4 de Déry Toyota, en compagnie des principaux commanditaires, Serge Hébert de Déry Toyota, Anne Duchesne du Carrefour Richelieu, Daniel Tremblay de la radio CFZZ et Daniel Lavoie de Sears.

À l'ouverture des 50 heures de l'Auto-Kiss, Michel Fecteau et Martin Déry de Déry Toyota du Boulevard du Séminaire, en compagnie de Anne Duchesne du Carrefour Richelieu.

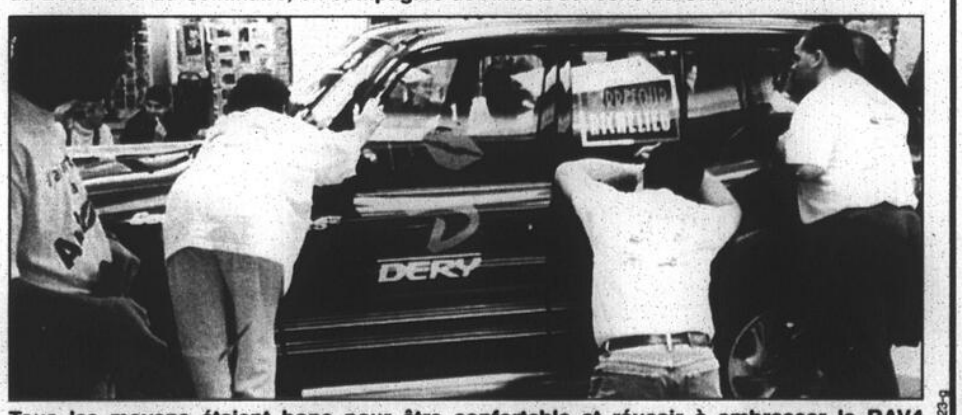

Tous les moyens étaient bons pour être confortable et réussir à embrasser le RAV4 pendant cinquante heures.

31601-23-9

En voilà un qui va se faire voler sa «job»...

parce que c'est Rondeau qui fait les plus beaux cadeaux!

offre en vigueur du 30 octobre au 8 novembre inclusivement

ACHETEZ VOTRE VÉHICULE 96 MAINTENANT ET NE PAYEZ QU'EN FÉVRIER 1997*

LIQUIDATION DE 36 VÉHICULES 96 EN STOCK

PAS DE PAIEMENT*

PAS DE DÉPÔT*

* Avec approbation du crédit

Chez Rondeau, on ne rate jamais une bonne occasion !

1e **1996** **Buick Regal Custom**
3,8 litres, tout équipé, 34 400 km, balance de garantie GM

2e **1996** **Pontiac Grand Am SE**
V-6, 3,1 litres, équipement complet, 28 000 km, balance de garantie

1f **1995** **Saturn SL2**
52 000 km, 5 vitesses, climatiseur, vitres électriques, roues «mags», balance de garantie GM

4g **1994** **Buick Regal LTD**
4 portes, tout équipé, balance de garantie GM

3b **1994** **Cadillac de Ville «Concours»**
moteur «Northstar», équipé de «A à Z», comme neuf, balance de garantie 4 ans/80 000 km

2b **1996** **Sonoma SLS**
4X4, cabine allongée, tout équipé, climatiseur, seulement 4 300 km

2x **1995** **GMC Yukon SLT**
4X4, équipé «A à Z», plusieurs extra, en excellente condition

2g **1995** **Jimmy SLT**
4X4, 4 portes, tout équipé, balance de garantie GM

1g **1993** **Ford F-150**
automatique, 4X4, en parfaite condition

1p **1995** **Pontiac Sunrunner**
4X4, 13 000 km, manuel 5 vitesses, radio AM/FM stéréo cassette, balance de garantie GM

3x **1992** **GMC Jimmy SLE**
2 portes, 85 000 km 4X4, tout équipé, balance de garantie GM

3g **1992** **Nissan Axxess**
automatique, en excellente condition

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

- **Financement sur place**
- **Véhicules inspectés et garantis**

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990

031798-c23-md